VOLUME X. — No 95 MONTREAL, JEUDI 24 AVRIL 1919 DEUX SOUS LE NUMERO

Abonnements par la poste :

Édition quotidienne
CANADA ET ETATS-UNIS $5 00
UNION POSTALE 8 00

Édition hebdomadaire
CANADA $2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

LE DEVOIR

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE : *Main 7460*
SERVICE DE NUIT : Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

SYNDICATS NATIONAUX OU INTERNATIONAUX

VI

Evolution du patronat — Banques et grands magasins — Trusts et combines

Nous avons examiné précédemment quelques-uns des principes et des faits qui établissent le droit des travailleurs, et même leur devoir, de s'organiser en syndicats professionnels, afin de protéger leur situation individuelle et familiale, de travailler à leur perfectionnement professionnel et moral et, par là, de mieux accomplir leur devoir social. Inutile d'y revenir.

Si les employés ont le droit et le devoir de se grouper en syndicats, il s'ensuit que les patrons n'ont pas le droit de s'y opposer. Le droit et le devoir des patrons se bornent à empêcher les ouvriers ou employés d'empiéter indûment sur le domaine patronal, de léser les intérêts légitimes des capitalistes intéressés dans l'entreprise, de nuire, sans motifs d'ordre supérieur, au bon fonctionnement de l'administration ainsi qu'au succès et à la prospérité de l'industrie ou du négoce commis à leur responsabilité. De quelle manière, par quel mode, ce droit et ce devoir du patron peuvent s'exercer avec le plus d'efficacité, nous le verrons plus loin.

Si les patrons n'ont pas le droit de faire échec au mouvement syndical, ont-ils raison, à l'heure actuelle et dans notre pays, de s'y opposer, d'y mettre des entraves? Pas davantage.

Prenons tout de suite les administrations où le syndicalisme n'a pas encore pénétré, où les patrons pourraient, en temps ordinaire, avoir quelque motif valable de contrecarrer le mouvement général d'association qui se manifeste dans le monde entier. J'ai nommé les grands magasins à rayons et les banques. Tenons-nous-en à ces deux exemples.

Quel motif valable, en bonne justice sociale et en fait, les patrons et les actionnaires des grandes entreprises commerciales peuvent-ils invoquer pour interdire à leurs employés de se grouper en syndicats professionnels?

Les rapports actuels entre patrons et employés non syndiqués sont régis par les règles de droit commun et les articles du code civil qui déterminent ce que les légistes appellent le contrat de louage. Chez nous comme dans tous les pays de droit moderne, ces règles et ces textes s'inspirent à peu près exclusivement du faux principe individualiste mis en honneur par les faux prophètes de la Révolution française et leurs émules, les faux économistes de l'école manchestérienne. C'est en s'appuyant sur la Déclaration des Droits de l'Homme, de l'homme en révolte contre Dieu et la société, que les fantoches révolutionnaires ont aboli les anciennes corporations d'artisans et d'ouvriers et proclamé la "liberté du contrat du travail". A l'aide de cette vessie gonflée de leurs creuses déclamations, ils ont réussi à mener les peuples aveuglés à l'assaut des antiques murailles derrière lesquelles le commerce, l'industrie et l'art appliqué avaient atteint, au Moyen Age, un degré de prospérité, de perfection et de dignité qu'ils n'ont jamais retrouvés. Le fameux "contrat libre du travail" est devenu un véritable contrat léonin, par lequel le patron fort, riche, influent, impose ses conditions de travail à l'ouvrier isolé et ses produits avilis mais payants au consommateur également désarmé.

Le plus clair résultat du triomphe de la Révolution française et de l'école d'Adam Smith en Angleterre, a été d'avilir le travailleur et le produit de son travail et de mettre le monde sous la domination d'une monstrueuse ploutocratie, sans hérédité, sans culture, sans responsabilité. Là-dessus les penseurs catholiques et conservateurs, au sens large et vrai du mot, sont d'accord avec les socialistes modernes.

* * *

Naturellement, tant que les économistes, les financiers, les bourgeois et les patrons de haute volée ont pu maintenir à leur profit le régime individualiste, on ne saurait trop les blâmer de n'avoir pas songé à se poser eux-mêmes des entraves et des freins — surtout si l'on considère la facilité avec laquelle ils ont fait prendre leur vessie pour un foyer de lumière incandescente, propre à guider les peuples dans la voie triomphale qui mène au bonheur, à la paix, à la Liberté, à l'Egalité, à la Fraternité.

Mais l'iniquité finit toujours par se mentir à elle-même. La suppression des entraves qui gênaient la liberté du contrat du travail a eu comme corollaire la libre concurrence de l'industrie et du commerce. Les chefs d'industrie et les grands négociants n'ont pas tardé à constater que ce qu'ils gagnaient d'un côté, par l'abaissement des salaires, la concurrence de la main d'oeuvre et l'avilissement du produit, ils le perdaient de l'autre par la multiplicité des industries et la concurrence du commerce. Ils ont alors repris à leur avantage le principe d'association: ils ont entrepris de tuer la petite industrie et le petit négoce par la substitution des sociétés d'actionnaires à la responsabilité individuelle, par la surcapitalisation de la grande industrie et du haut commerce, par l'organisation de vastes magasins à rayons, par la conclusion d'ententes giganteques qui prennent tour à tour le nom de *trusts*, de *combines*, de *cartels*, de *gentlemen's agreements*. Toutes ces opérations se poursuivent sous l'autorité des lois, avec la complaisance des pouvoirs publics, dont les détenteurs — rois, ministres, sénateurs, députés, juges, fonctionnaires — sont, pour un bon nombre, les associés et les profiteurs de cette monstrueuse organisation. Et le monde des patrons, des capitalistes, des chefs d'industrie et de commerce, qui ont inventé ce régime ou qui en vivent, s'étonne, s'indigne à la pensée que le monde des travailleurs s'organise à son tour pour faire contre-poids à ce joug qui pèse doublement sur ses épaules? Oui, doublement, puisque les travailleurs en sont d'abord les instruments forcés qui le mettent en valeur par leur travail, et qu'ils en portent le poids comme tous les autres consommateurs.

Mais ce sont là, me dira-t-on, des conditions qui échappent totalement à la responsabilité, au moins initiale, des hommes d'affaires et des patrons de chez nous. Sans doute; mais telle n'en est pas moins la situation actuelle, chez nous comme ailleurs, et plus qu'en beaucoup d'autres pays. La conquête anglaise, l'adoption du Code civil et l'invasion de l'industrialisme américain nous ont tôt mis au diapason des pays les plus complètement soumis au triple joug de l'individualisme légal français, du mercantilisme anglais et du trustisme américain. Il est donc naturel que les mêmes causes produisent ici les mêmes effets qu'ailleurs et que le monde du travail s'arme ici comme ailleurs et tente d'opposer l'association du travail à l'association du capital.

Nos banques, nos grandes maisons de commerce, nos industries, sont toutes ou presque toutes organisées sur la base du syndicalisme capitaliste et tendent toutes au monopole exclusif. Quel motif valable d'équité, je le répète, ceux qui les dirigent peuvent-ils invoquer contre leurs employés qui veulent s'organiser, eux aussi, d'après les principes de l'association? Quel axiome de justice et d'ordre social peuvent-ils opposer même à la dangereuse tendance des associations professionnelles de supprimer la liberté individuelle du travail, eux qui font tout pour supprimer la libre concurrence du commerce, de l'industrie, du crédit et des activités monétaires?

Que sont en particulier nos banques, sinon des syndicats de capitalistes, de puissance inégale il est vrai, mais tous ligués en un gigantesque monopole qui s'appelle l'Association des Banques du Canada, reine et maîtresse du crédit public et privé, de l'industrie, du commerce, de la production et de la manutention de tout ce qui est nécessaire à la vie de l'homme?

Non, vraiment, nos hommes d'affaires, grands, moyens et petits, manipulateurs responsables ou complices involontaires de ce régime à base essentiellement syndicale et monopoliste, sont en fort mauvaise posture pour dénoncer et combattre l'application générale du principe d'association.

Demain, nous étudierons les conséquences, dans le monde du travail et particulièrement des employés de commerce, de l'attitude des patrons sur la guerre ou pendant la guerre.

Henri BOURASSA.

UN LAIT PUR ET A BON COMPTE

UN PROJET DE LA LIGUE DES PROPRIETAIRES

L'un des membres les plus actifs de la Ligue des propriétaires vient de nous exposer un projet pour le ravitaillement en lait de la classe laborieuse qui sera soumis prochainement à la Ligue des locataires ainsi qu'aux administrateurs de la ville.

La Ligue part du principe que l'écart entre le prix d'achat du lait payé par le distributeur urbain au producteur et le prix de vente exigé du consommateur est trop large. Elle assoit sa prétention sur une enquête fondée. Apparemment cet écart n'est pas très fort, si l'on tient compte des frais très élevés de la manutention, puisque le distributeur exige cinquante-sept sous du gallon qui lui en a coûté trente.

Mais son profit devient sensiblement plus considérable si l'on considère qu'il achète du lait dépassant parfois trois pour cent de gras, qu'il en écrème une partie et qu'il ajoute le lait qui reste de cette opération à sa provision grasse. Si le lait est appauvri, le laitier en est enrichi d'autant.

Nous n'entreprendrons pas l'entrer dans les détails de la démonstration, attendant pour cela la rédaction définitive du projet de la Ligue, mais nous voulons exposer, dès aujourd'hui, la dernière partie du projet pour nous la plus intéressante puisqu'elle paraît mettre le lait à la portée de toutes les bourses ou, plutôt, de toutes les bouches de nourrissons.

Voilà, en effet, le véritable objectif à atteindre. La population, sous le rapport du ravitaillement en lait peut se répartir en trois catégories: la classe riche ou à l'aise qui n'est pas incommodée par le prix élevé du lait; la classe très pauvre qui n'en souffre pas tant qu'on serait porté à le croire, grâce à l'admirable organisation des *gouttes de lait* qui l'alimentent pour rien ou pour un prix nominal, et enfin la classe moyenne ou semi-pauvre, si l'on peut dire, où l'on est trop fier pour s'adresser à la *goutte de lait*, mais où l'on n'est pas assez riche pour procurer à une nichée d'enfants toute la quantité de lait qu'il faudrait au prix où il se vend à l'heure actuelle. C'est, en réalité, la classe la plus à plaindre et celle qu'il faut soulager. Elle donne à ses enfants un lait insuffisant, additionné d'eau, ou de qualité inférieure, ou trop âgé, comme il est possible de s'en procurer à certaines crémeries ou petites épiceries.

Ce n'est donc pas le lait seulement gratuit qu'il faut donner à une importante partie de la population, mais le lait à bon marché.

* * *

Le mode le plus simple d'abaisser le prix d'une denrée c'est de diminuer le nombre des intermédiaires qui sont comme autant d'échelons de l'échelle des prix qu'elle doit monter pour aller du producteur au consommateur. C'est de ce principe de saine économie politique que s'inspire le projet de la Ligue. Dans le cas actuel, il n'y a qu'un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur: le distributeur urbain; il est impossible de le supprimer totalement, mais il est possible de contrôler ses prix.

Ici se greffe une initiative hardie, l'intervention municipale directe, à laquelle la Ligue s'empresse d'ailleurs d'apporter un tempérament, car si la ville doit acheter elle-même la quantité de lait nécessaire, elle ne doit pas en faire la vente.

Elle se procurera le lait par contrat d'achat à la campagne, où en sa qualité de gros acheteur elle bénéficiera d'une réduction; elle en assurera le transport à la ville, et la stérilisation et l'embouteillage qui seront adjugés par soumission. La ville vendra ensuite ce lait au prix de revient à 80 épiceries qui auront reçu d'elle un permis de vente et une somme de cent dollars pour aménager un endroit très propre dans leur magasin où seront disposés les bidons. Il suffirait pour cela d'un comptoir de quelques pieds, d'une glacière, le tout émaillé en blanc.

Ces vendeurs autorisés devront afficher dans leur vitrine en gros caractère le prix du lait et seront soumis à une inspection périodique aussi souvent que possible de la part des inspecteurs de la ville. Suivant les estimés de la ligue il serait possible de vendre de la sorte un lait entier à 10 sous et une fraction la pinte soit plus de quatre sous de différence avec le prix actuel exigé par les distributeurs.

Ce prix laisserait une marge de 15 ou 20 pour cent de bénéfice au marchand, qui ne ferait pas la livraison à domicile, et s'attirerait un surcroît de clientèle pour l'écoulement de ses autres marchandises.

Ainsi se trouverait réalisé le but à atteindre, la mise à la portée du consommateur pauvre ou du consommateur convenablement salarié, mais, qui à raison du nombre de ses enfants doit acheter chaque jour une quantité considérable de lait, un lait pur, un lait entier et un lait bon marché.

Ce projet, qui mérite d'être étudié sérieusement, est tout à l'honneur de l'esprit social qui anime la direction de la Ligue.

Louis DUPIRE.

BILLET DU SOIR

ÉTUDE...

Chaque dimanche, dans le même banc, à la même heure, s'agenouille la dame au petit chapelet. Elle est immobile et calme comme les statues appuyées aux murailles, elle respire et palpite imperceptiblement comme la lueur incertaine des lampes au sanctuaire ; ses mains qui se joignent ont la pâleur des cierges et ses cils abaissés derrière la voilette à carreaux font songer aux petites saintes recueillies des verrières.

Une chaîne en sautoir tient une boîte ovale où se trouve le minuscule chapelet d'argent ; il est tout petit et ferait un collier pour un nouveau-né. Mais comme la dame a les doigts effilés et des gestes gracieux, le petit chapelet semble à son aise entre ces mains-là ; il passe, revient, s'égare entre deux diamants, retourne entre le pouce et l'index, tandis que sous la voilette, les lèvres balbutient des ave.

A l'Ite missa est, la dame replace dans son étui les petits grains d'argent ; lentement, elle met ses gants blancs, jette un coup d'oeil expressif à l'horloge ; cette fois, elle regarde vraiment l'heure ; tout le temps de la messe, elle a si souvent levé les yeux vers l'horloge, comme on regarde s'avancer le soleil au crépuscule, comme on regarde forcément le temps qui passe.

Les fidèles quittent l'église ; la dame au petit chapelet, lointaine et rêveuse, reste, écoute l'orgue qui chante sa dernière note.

MONIQUE.

BLOC-NOTES

Le choc

Le *Devoir* était à peine entre les mains de nos lecteurs que les prévisions que nous formulions ici même, hier, commençaient de se réaliser. La rupture entre les Italiens et le président Wilson, pour ne rien dire de la situation très grave où se trouvent vis-à-vis les unes des autres l'Italie, l'Angleterre et la France, paraît complète. Le président Wilson a pris l'initiative d'en appeler à l'opinion publique universelle contre les réclamations italiennes. Les Italiens, de leur côté, quittent Paris et les Allemands attendent qu'on les appelle.

Il serait inutile d'essayer de prédire des développement qui seront peut-être déjà, alors que ces lignes iront sous presse, une réalité. Mais on peut tout de suite noter deux indications intéressantes.

D'abord, le soin avec lequel on marque déjà que, si la proclamation du président Wilson ne vise ostensiblement que le cas de Fiume et de l'Italie, les principes qu'il formule devront s'appliquer au cas de Kiao-Tchéou, où les Japonais sont en cause avec leurs alliés européens. Et c'est un autre problème de portée très considérable qui risque de se trouver ainsi amorcé.

Puis, il faut compter avec les répercussions d'ordre économique que peut avoir, en attendant les conséquences proprement politiques, le conflit actuel. Dans une récente dépêche d'Italie au *Mail*, de Londres, on signalait déjà que l'animosité qui se développait en Italie contre l'Angleterre et les Etats-Unis facilitait la reprise des relations commerciales italo-allemandes. L'accentuation de la crise ne devra pas manquer d'influer dans le même sens.

Perspectives d'avenir

Nous envisageons généralement la Caisse Desjardins — et c'est l'un de ses traits caractéristiques — comme l'organisme modeste qui permet au travailleur de subvenir à ses besoins financiers, mais l'expérience des institutions analogues à l'étranger démontre une fois de plus que " les petits ruisseaux font les grandes rivières " et que des opérations considérables peuvent se réaliser avec les sous patiemment accumulés par les caisses populaires.

Nous ne sommes, à proprement parler, chez nous qu'au début de ces opérations et, pourtant, cette petite coupure de la chronique lévisienne de l'*Action Catholique* ouvre sur l'avenir d'intéressantes perspectives :

Sur proposition de M. l'échevin Roy, appuyé par M. l'échevin Mercier, il est résolu :

Que le conseil accepte les propositions de la " Caisse Populaire de Lévis " à l'effet de renouveler son ouverture de crédit à la cité de Lévis pour l'année fiscale commençant le premier mai 1919 et se terminant le trente avril 1920, au montant maximum de $25,000.00 pour les affaires courantes des départements de l'aqueduc et des finances aux conditions suivantes :

1o. Le montant de l'ouverture du crédit ne devra pas dépasser en aucun temps au cours de l'année la somme de $25,000.00.

2o. L'intérêt sur les avances faites de temps à autre en vertu de cette ouverture de crédit sera [illegible] tous les trois mois et sera calculé sur la balance quotidienne due par la cité de Lévis.

3o Le taux de l'intérêt sera de 6% par année.

4o. La dite cité aura le droit de rembourser ces avances au fur et à mesure de la rentrée de ses recettes ou revenus et de jouir de la remise de l'intérêt sur ces remboursements partiels.

5o. Les dépôts de la dite cité à son crédit porteront un intérêt de 4% par année sur la balance mensuelle minimum du dépôt.

6o. Le service de l'échange des coupons d'intérêts des obligations et du paiement des dites obligations à leur échéance sera fait gratuitement par la dite Caisse Populaire de Lévis.

Son Honneur le maire et le trésorier de la cité sont par les présentes autorisés à signer les chèques, billets et effets de commerce quelconques en rapport avec les dites avances.

Voici donc la modeste petite caisse, fondée avec quelques sous, devenue l'aide financière quotidienne de la ville de Lévis, et, si nous ne nous trompons, la Caisse populaire de cette ville, berceau de l'oeuvre, a déjà souscrit un emprunt municipal de plus de $100,000.

Combien de cet argent, fruit de l'épargne des Lévisiens, qui sert à la fois leurs intérêts privés et collectifs, aurait été gaspillé en futiles dépenses, si M. Desjardins n'avait fondé sa première Caisse ?

Bilinguisme !

Nous recevons d'un lecteur une lettre d'un ton fort indigné. Notre correspondant se présente à la Bibliothèque municipale. Il a besoin de demander des livres. La formule qu'on lui remet ne porte que de l'anglais. Nous l'avons sous les yeux. Voici le libellé du recto:

Public Library of the City of Montreal.
Montreal.....191
No. of Seat :.....
Author :.....
Book :.....
Class & No. of Book :.....
(Left-Hand side of index card).
Borrower's Name.....
Address :.....

Le verso ne porte également que de l'anglais, et notre correspondant s'exclame: Voici de quelle façon notre langue est traitée dans la bibliothèque municipale de la cinquième ville française du monde!

Nous supposons bien qu'il y a, à la Bibliothèque, des formules françaises — mais pourquoi ne pas faire des formules bilingues, qui devraient satisfaire tout le monde?

Au Nouveau-Brunswick

Les orangistes du Nouveau-Brunswick paraissent vouloir y aller de leur attaque. Ils réclament la suppression des adoucissements apportés à la loi de 1871.

C'est une campagne à surveiller, mais nos coreligionnaires et nos compatriotes de là-bas doivent être assez forts pour, avec l'appui des protestants d'esprit large, mâter la bande.

O. H.

CHRONIQUE D'OTTAWA

TORONTO OU MONTREAL ?

PAR ERNEST BILODEAU.

Ottawa, 23 avril.

Ce n'est pas tout de posséder des chemins de fer au nombre sans cesse augmentant, il faut encore les administrer, et c'est ce dont le gouvernement se préoccupe si l'on en juge par la législation qu'il a soumise aujourd'hui à la Chambre, et dont la discussion, parfois assez vive, a employé la presque totalité de la journée. Il s'agit de la "Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada", qui servira d'instrument, les uns disent à Mackenzie & Mann, et d'autres, moins sceptiques, aux représentants légitimes du peuple canadien. La constitution de cette société présente plusieurs aspects sur lesquels l'opposition a le droit d'avoir ses idées à elle, et ne s'en prive pas; ainsi par exemple du personnel des administrateurs: le cabinet veut s'en réserver le choix exclusif et indépendant, mais M. MacMaster préférerait que ce fût fait par un comité choisi des deux côtés de la Chambre, et son amendement à cet effet a fini par être rejeté, comme la plupart de ceux qui l'ont suivi. Il s'est élevé ensuite une discussion relative aux mérites comparés de Montréal et Toronto, quant à la location des bureaux administratifs de la compagnie; et l'on verra plus loin que les défenseurs de l'une et de l'autre cités n'ont pas manqué, tandis que d'autres villes ont vu aussi leurs vertus valeureusement exaltées; mais c'est une règle fatale que la majorité finit toujours par l'emporter, dans le jeu parlementaire, et les plus éloquentes protestations n'ont pas empêché le cabinet d'atteindre ses fins, qui étaient de se réserver les décisions les plus importantes. M. White a même mis quelque fermeté à rappeler que c'est pour cela qu'il existe un cabinet, et que s'il prend des décisions que le parlement désapprouve, celui-ci aura toujours la faculté d'exercer son droit de vie et de mort sur le "gouverneur-en-conseil", comme dit le jargon du lieu. Cet argument suprême a eu pour effet de clôre la discussion et de laisser le dernier mot au cabinet une fois de plus; le fait est que la gauche a de bonnes raisons de commencer à s'y habituer.

* * *

Le ministre des chemins de fer a donné, au comemncement de la séance, quelques renseignements sur les opérations du *Nord-Canadien*, depuis que l'Etat s'en est porté acquéreur. Il a d'abord rappelé que le gouvernement a pris possession de ce qui restait du capital-actions, soit une valeur nominale de 60 millions de dollars, pour laquelle le prix d'achat a été fixé à 10 millions par les arbitres. M. Reid ajoute que le gouvernement n'a cependant pas assumé les dettes de la compagnie, qui sont garanties par l'actif général et en particulier par le matériel roulant, évalué à un peu plus de 67 millions et demi.

M. McKenzie ayant demandé combien le gouvernement a dépensé sur ces voies depuis qu'il en a pris possession, le ministre répond que c'est $22,233,107, sous forme de wagons, locomotives, etc., pouvant servir également sur les autres propriétés ferroviaires de l'Etat, telles que le Grand-Tronc-Pacifique, le Transcontinental, l'Intercolonial, etc.

—Et combien comptez-vous dépenser au cours de l'année actuelle? a encore demandé le chef de l'opposition.

—Sept millions, répond le ministre; cela représentera le déficit du *Nord-Canadien* pour l'année, après avoir fait honneur à ses dépenses courantes et au service des intérêts sur sa dette pour ces douze mois.

Voilà pour le *Nord-Canadien*. Passant ensuite à l'ensemble des chemins de fer de l'Etat, le ministre déclare qu'il aura besoin de dépenser 35 millions cette année pour l'acquisition de matériel roulant. Il donne des chiffres sur les opérations de l'année dernière, 1918. Les recettes totales se sont élevées à $49,201,955, et les dépenses d'opération à $45,639,651, ce qui laisse un total de recettes nettes de $3,562,303.

Revenant au *Nord-Canadien* en particulier, M. Reid en fixe la dette totale à près de 500 millions, soit $473,174,432, ce qui représente un peu plus de $46,000 par mille; il y a 9,524 milles de longueur de chemin en opération.

* * *

INTERPELLATIONS

M. Power a soulevé la question brûlante de la démobilisation du 22e régiment, que réclament Montréal et Québec. M. Mewburn a tâché de ne pas se compromettre, disant que cette décision est toujours laissée aux soldats eux-mêmes, et que dans le cas dont il est question, il croit savoir que la majorité des intéressés se sont déclarés en faveur de la vieille capitale provinciale. Cette déclaration de neutralité a donné naissance à de nombreuses manifestations approbatives, selon que le ministre de la Milice rendait hommage aux motifs de Montréal ou à ceux de Québec, et M. Jacques Bureau voyant cela a tendu la branche d'olivier en offrant bonnement sa ville des Trois-Rivières, laquelle étant située entre les deux à distance à peu près égale, on pourrait éviter ainsi des froissements regrettables. L'hilarité qui a accueilli cette offre de médiation... géographique a eu pour effet de jeter de l'huile sur les eaux agitées, et le parlement a pu continuer son travail sans assister à une scission momentanée entre les deux groupes, si étroitement unis par ailleurs, de la députation québécoise et montréalaise. Mais à un moment le sort du Bas-Canada a tremblé dans la balance.

M. Lemieux, affectant d'être certain que la session durera encore au moins trois mois, à cause des nombreuses mesures que le gouvernement aura à soumettre au parlement, suggère au premier ministre de se hâter de déposer la nouvelle loi électorale, la présence de sir Robert Borden ne devant pas être indispensable à l'accomplissement de cette formalité. On pourrait ainsi gagner du temps et caresser l'espoir que les travaux sessionnels ne se prolongeront pas indûment dans la saison d'été.

M. White a fait entendre en réponse une note optimiste; pour lui, étant donné l'esprit d'expédition qu'il constate en Chambre, et ne doutant pas de la bonne volonté persistante dont fera preuve l'opposition à mesure que le gouvernement fera connaître ses mesures, il est assuré que la session ne durera pas trois autres mois, et que tout se passera avec une célérité méritoire. Par les temps d'été qu'il fait depuis quelques jours, les députés ne peuvent que dire "Ainsi soit-il", encore que ceux qui ont l'habitude prévoient bien des nuages et plusieurs longs débats à l'horizon. Mais il est évident que la tactique du gouvernement est de temporiser, et d'arriver à la fin de la session avec une masse de législation qu'il faudra avaler à peu près sans examen et sans une suffisante mastication, si l'on peut dire. Il y aura là-contre des protestations, mais il n'y a pas à nier que M. Borden et ses collègues auront eu l'oeil juste en enrôlant sous leur bannière le général Juillet. Celui-là travaillera pour eux plus efficacement que les plus habiles discours qui pourront retentir dans l'enceinte, mal rafraîchie par les éventails électriques qui attendent déjà d'un air menaçant, et qu'il va bientôt falloir débarrasser de leur enveloppe de papier d'emballage.

M. Lemieux et M. Jacobs se sont inquiétés de la Roumanie et des vingt-cinq millions que nous avons décidé de prêter à ce pays pour lui permettre d'importer des produits canadiens pour sa reconstruction. M. Jacobs a entendu dire que le gouvernement roumain a parlé de renier ses dettes, ce qui n'est pas encourageant, et il demande si le ministre des Finances est bien persuadé de la solvabilité de ce pays lointain.

C'est une question qui a déjà été soulevée, et M. White répond, aujourd'hui comme précédemment, qu'il est là-dessus en communication étroite avec M. Borden, lequel prend ses renseignements auprès du *Foreign Office*, et si le *Foreign Office* nous dit de marcher, il est bien évident que les craintes des députés canadiens ne tiendront pas longtemps. M. White s'est cependant montré moins catégorique aujourd'hui, et s'est contenté de dire qu'il se tient là-dessus en communication avec M. Borden, sans spécifier ce dont celui-ci a pu lui faire part ces jours derniers.

Une autre interpellation de M. Jacobs qui a excité un intérêt caractéristique, c'est lorsqu'il a fait allusion au prix du beurre, et fait remarquer que les entrepôts en contiennent, selon les rapports officiels, 48 pour 100 de plus qu'à pareille date l'année dernière. "Le gouvernement, demande M. Jacobs, a-t-il l'intention de mettre cette forte quantité du précieux produit sur le marché, afin de soulager le consommateur?"

C'est M. Ballantyne, ministre de la Marine, qui a pris la parole pour répondre, et l'on a pu constater qu'il a vite retrouvé la mentalité parlementaire, car la réponse qu'il a faite ne répondait à rien du tout. "Le gouvernement, dit-il, est à faire construire à Montréal un vaste entrepôt frigorifique, et lorsque cet édifice sera terminé, j'ai confiance que l'on pourra y mettre une quantité de beurre assez grande pour que le public ne soit plus exposé à en manquer."

Ce qui peut s'appeler une réponse contenant plus de beurre que de pain...

M. Archambault a demandé s'il est vrai que les soldats canadiens sont forcés de signer au moment de leur démobilisation, en Angleterre, un engagement de ne pas se plaindre des autorités militaires en arrivant au Canada. M. White a affecté de ne pas prendre cette question au sérieux, mais sur l'insistance du député de Chambly-Verchères, il a promis de s'enquérir pourvu que celui-ci lui fournisse une preuve suffisante du sérieux de son allégation. Puis la Chambre s'est formée en comité des subsides et l'on a procédé à la troisième lecture de l'amendement de M. Meighen à la loi des assurances. On se rappelle qu'hier, le gauche s'était opposée assez énergiquement à cet amendement, qui peut, selon elle, être cause de sévérités injustes envers des personnes ayant simplement négligé sans y penser quelque précaution contre le feu. Aussi M. McKenzie a-t-il présenté un amendement aujourd'hui pour le renvoi à six mois. On a voté sur cet amendement, qui a été adopté par 69 voix à 51, deux ministériels votant avec la gauche: ce sont sir Sam Hughes et le docteur Sheard, deux orangistes du plus beau jaune. Il n'y a pas d'apparence qu'ils s'attachent définitivement au parti libéral.

NOS CHEMINS DE FER

Les chemins de fer ont occupé le reste de la journée, la discussion portant sur les pouvoirs et constitution de la compagnie administrative qui servira d'instrument et de personne civile au gouvernement. On a d'abord étudié la nomination des administrateurs; le cabinet veut s'en réserver le privilège, et la gauche demandait que ce choix important soit plutôt réservé à un comité formé de membres des deux côtés de la Chambre; cette suggestion a fini par être repoussée, de même que celle de M. Cahill, qui voulait avoir des précisions de la part du ministre dans la composition de la *Northern Construction Company*, qui fournit des dormants de chemin de fer et autres matériaux aux entreprises de l'Etat. Il se trouve comme par hasard que les administrateurs de cette société se nomment l'un M. Mackenzie, et l'autre Mann; il n'en faut pas plus pour exciter les soupçons du député de Pontiac; que viennent faire Mackenzie-Mann en cette affaire? demande-t-il, aux applaudissements de la gauche, et qui sont les autres directeurs de la *Northern-Construction?*

Le débat s'est prolongé sur ce point parce que M. Reid n'a pas voulu, ou ne pouvait pas fournir les noms demandés.

Il a cependant expliqué qu'il n'y a aucune parenté entre le nommé Alexander Mackenzie dont on lui parle, et sir William Mackenzie, ancien président du *Nord-Canadien*; quant au nommé Mann, il n'est que le neveu de sir Donald. Cette dernière admission a été accueillie de rires ironiques, et M. Cahill a rétorqué que neveu ou grand-mère, on n'en a jamais fini avec ces deux noms de mauvais augure et que tout cela n'est pas clair.

La clause suivante avait trait à la désignation de la ville où seront situés les bureaux administratifs de la compagnie des chemins de fer nationaux. Le gouvernement désire avoir là-dessus carte blanche, en vertu de sa fonction de représentant des actionnaires, c'est-à-dire du peuple. M. Jacobs, M. Bureau et plusieurs autres à gauche s'objectent à ce blanc-seing et veulent qu'on en finisse tout de suite; M. Jacobs propose en amendement que ce soit

(Suite à la 2e page)

"TÂCHES DE DEMAIN"

M. Bourassa donnera sous ce titre, le mercredi 28 mai prochain, au Monument National, une conférence sous les auspices de l'Association catholique de la Jeunesse.

Mgr Gauthier a bien voulu accepter le patronage de cette réunion, qui sera sous la présidence d'honneur de M. Antonio Perrault, professeur de Droit à l'Université Laval, ancien président de l'Association de la Jeunesse.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'épargneraient du papier, de l'encre, un timbre-poste, et à nous une perte de temps, s'ils voulaient bien en prendre note définitivement.

Opinion française

Monsieur Omer Héroux,
Au Devoir.

Monsieur,

Voulez-vous me permettre de vous signaler un extrait, qui vous aura peut-être échappé, du Messager du Pape, *revue française:*

Lorsque parut la lettre de S. S. Benoît XV: "Aux peuples belligérants et à leurs chefs" (28 *juillet* 1915), *le vaillant directeur du* Devoir, *M. Henri Bourassa, celui qu'on a pu appeler le Louis Veuillot du Canada, s'empressa de lui faire écho par toute une série de remarquables articles (août* 1915-*janvier* 1918). *C'est le recueil de ces articles que, cédant à de pressantes et hautes instances, l'auteur vient de réunir en volume:* Le Pape, arbitre de la Paix (*in-8o de XI-169 pp. Montréal, Bx du* Devoir. *Edition de luxe: 5 fr. — L'édition ordinaire, 3 fr., est épuisée). Sans doute, ils se ressentent de certaines questions, disons le mot, des divisions politiques qui agitent le Canada. Mais en tout ce qui touche au rôle du Souverain Pontife, quelle justesse de vues! et quel courage surtout dans l'affirmation des principes! car il faut du courage pour proclamer la "justification du Pape" en face de l'aveuglement des passions et de l'amoindrissement de la mentalité chrétienne; et en un temps où, selon le mot du cardinal Billot, "La confusion des idées est arrivée au comble, si le comble de la veille n'était chaque jour dépassé par celui du lendemain." Puisse M. Bourassa trouver beaucoup de lecteurs chez nous!* (1)

(1) *Brochure "Langue et Religion".*
Cet article est signé de l'abbé P. Hourat.

Votre bien dévoué,
LECTEUR.

LA RÉCEPTION DU 22e RÉGIMENT À QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 24.— Le comité chargé de préparer la réception au 22e régiment s'est réuni, hier soir. Les autorités religieuses vont se joindre aux autorités civiles et militaires pour saluer le retour de nos braves. Le programme de la réception n'est pas encore définitif, mais il a été convenu que la réception durera une journée. Les soldats seront reçus au quai et la ville sera entièrement pavoisée en leur honneur. Les cloches des églises paroissiales de l'île d'Orléans et de la rive sud les salueront aussi au passage du navire qui les ramènera. Il y aura un *Te Deum* d'actions de grâces, une grande parade et un banquet, le soir. Deux arcs de triomphe seront érigés aux frais de la ville, l'un à la porte St-Jean et l'autre au coin des rues St-Joseph et de la Couronne.

A la suggestion de M. Ferdinand Roy, tous les soldats revenus du front seront invités à prendre part à la réception.

CONSTRUCTION D'UN CHEMIN DE FER

L'Avenir, comté de Drummond, 24. — La construction du chemin de fer de la vallée de St-François semble devoir se réaliser. On dit même sur la foi de rapports officieux, que les travaux commenceront, avant longtemps, au moins pour la section Drummondville-L'Avenir.

Cette nouvelle voie ferrée s'étend de St-François du Lac jusqu'à Stanstead, soit un parcours d'environ 90 milles. Il paraît qu'elle sera reliée au "Boston and Maine", favorisant ainsi le commerce d'exportation et d'importation avec les Etats-Unis qui sont le débouché naturel des Cantons de l'Est, et elle aura aussi pour effet de favoriser le développement et l'usage des nombreuses chutes d'eau de la rivière St-François.

LES GRÉVISTES EN CONFÉRENCE

Limerick, 23. — L'exécutif du parti du travail irlandais a conféré avec les comités des grévistes. Les pourparlers ont duré toute la journée. Les chefs des grévistes ont appris que les marchands déploraient pour leur commerce les effets du chomage. La réunion au *Mechanics Institute* a duré tellement longtemps que l'on a annoncé à la foule qui attendait que les résultats des délibérations ne seraient annoncés que plus tard.

LE DEVELOPPEMENT SUBURBAIN DE MONTREAL SE PRODUIT TOUJOURS DANS LA DIRECTION DE L'OUEST

Vous jouirez d'une vie de famille plus joyeuse, dans le voisinage rural et pittoresque du district du bord du Lac, que l'on peut en obtenir en quelque autre lieu que ce soit sur l'Ile. On y trouve des attractions de plus: la pêche, le canotage, les bains, le jardinage, et d'autres fantaisies aussi bonnes pour la santé qu'avantageuses en elles-mêmes. Les conditions faciles de Marcil ont développé un grand esprit d'économie et des désirs de posséder son chez-soi, elles ont mis les familles laborieuses et prévoyantes sur un niveau de sécurité et de bonheur qu'autrement il leur eût été difficile d'atteindre. Pourquoi ne possédez-vous pas votre chez-vous? Lisez nos brochurettes gratuiste.

MARCIL TRUST Co., Agent, 136 St-Jacques.

35ème année. Main 3791.

DIX MILLE HOMMES SONT EN GREVE

La situation s'aggrave de plus en plus — Commerce paralysé — Quatre mille déchargeurs de fret ont abandonné aujourd'hui leur travail par sympathie pour les camionneurs — La destitution du président de l'union locale met le feu aux poudres — Huit cents sucriers en grève — Les camionneurs font des leurs.

Les rangs des grévistes se grossissent tous les jours de nouvelles recrues. Aujourd'hui, quatre mille déchargeurs de fret, employés aux termini des chemins de fer et dans le port, ne reprendront point leur travail, ayant décidé, hier soir, de se mettre en grève, par sympathie pour les camionneurs.

Cette nouvelle grève, qui porte à 10,000 le nombre des chômeurs volontaires à Montréal, se faisait menaçante depuis deux jours; elle s'est déclenchée promptement, hier soir, à la suite du renvoi de M. L. McGlynn, président de l'union locale et vice-président de la fédération internationale des déchargeurs. M. McGlynn aurait refusé de travailler sous une escorte de la police, à cause des camionneurs en grève, et ses patrons l'ont renvoyé immédiatement. Ce départ a mis le feu aux poudres; aussitôt tous les membres de l'union locale se sont réunis et ont résolu de déclarer la grève afin de réclamer la réinstallation de leur président et une augmentation de salaires.

La situation s'aggrave de plus en plus; le commerce sera pratiquement paralysé aujourd'hui et la congestion des marchandises amènera des complications sérieuses d'ici à quelques jours, si le gouvernement fédéral n'intervient pas directement.

Les administrateurs de la ville renouvellent constamment leurs tentatives pour ramener les deux parties à s'entendre. Hier, ils ont entretenu tour à tour les représentants des compagnies de transport et des maitres-charretiers et ceux des grévistes eux-mêmes, ainsi que MM. Foster et Francq, délégués officiels du Conseil des Métiers et du Travail. Tous ces efforts vont probablement aboutir à des pourparlers entre les grévistes et les patrons.

Le sous-ministre du travail, à Ottawa, a communiqué, hier, avec les unionistes en grève, au Temple du travail, afin de se tenir directement au courant de la situation.

LE VENT EST A LA GREVE

Le malaise qui agite aujourd'hui la classe ouvrière, à la suite de ces grèves répétées, menace d'amener des commotions plus sérieuses. Déjà, huit cents employés de la compagnie *Canadian Sugar Refinery* ont quitté l'ouvrage, réclamant 45 sous de l'heure; en plus, les peintres décorateurs vont déclare la grève, dès aujourd'hui, si leurs patrons ne leur accordent point l'augmentation qu'ils réclament. Par ailleurs, quatre chapeliers chôment depuis deux jours. Les cuisiniers s'agitent de leur côté, puisque leurs griefs n'ont jamais été redressés depuis qu'ils ont repris leur besogne il y a quinze jours.

LE FOND DU PROBLEME

Tout le problème, avec ses conséquences malheureuses, repose, semble-t-il, sur le principe de la reconnaissance des unions; c'est le mobile qui a déterminé les déchargeurs de fret à se mettre en grève et c'est celui qui inspire les autres unionistes à sympathiser avec eux.

Les camionneurs en grève ont commis des excès que les chefs unionistes réprouvent tout à fait; mais ces derniers ferment les yeux sur leurs torts, lorsqu'ils voient les patrons fortement opposés aux unions internationales comme telles.

M. J.-B. Baillargeon, maitre-charretier, a cherché à s'entendre avec ses hommes; il leur a proposé de former une union indépendante, dont il s'engageait à respecter les volontés dans les bornes du juste raisonnable; il leur a même offert de verser $5,000 dans la caisse de l'union de ses employés. Mais tout a été refusé.

M. P. J. Flannery, organisateur de la grève et l'un des chefs de l'internationalisme et de la Fédération américaine du Travail, a déclaré, hier soir, que les patrons, en refusant de reconnaitre les unions de leurs employés, repoussaient l'un des meilleurs remèdes au bolchevisme. "Des ouvriers bien traités, contents de leur sort, groupés en syndicats bien organisés, vont disposer d'eux-mêmes de l'élément extrémiste du pays, si l'on veut bien leur en donner l'occasion; mais si on les ignore, eh bien! leur colère les acheminera vers le bolchevisme."

"Le travail syndiqué, a-t-il ajouté en faisant allusion aux I.W.W. (*Industrial Workers of the World*), ne cherche point à abattre le capital. Nous constatons que le capital est aussi nécessaire dans le monde que le travail; mais ce que les ouvriers exigent, c'est une part légitime des profits de leur travail. Et à cela nous y tenons."

LES CAMIONNEURS FONT DES LEURS

Les grévistes se sont encore attaqués à de pauvres charretiers sans défense, étrangers tout à fait à leur mouvement et à leur cause. Cependant, ils apportent maintenant moins de violence dans leurs manifestations.

Les agents de police ont opéré dans la soirée l'arrestation de quatre grévistes parmi les turbulents, trois sous l'accusation de chercher à intimider leurs compagnons de travail, et le quatrième, parce qu'il causait du désordre dans la rue.

Les chômeurs en veulent surtout aux charretiers des compagnies d'utilité publique, comme la "Montreal Dairy", la "City Ice" et autres, parce que ces derniers refusent de sympathiser avec eux. Ils ont arrêté hier plusieurs voitures de la "City Ice" et de la Cie "Shinnick Express", qui faisaient la livraison de la glace, et ils ont molesté aussi les livreurs de lait de la "Montreal Dairy".

Le Temple du travail regorge de grévistes et la rue Saint-Dominique est entièrement bouchée; des agents font le service d'ordre rue Dorchester, empêchant les voitures de monter rue Saint-Dominique. Les chefs grévistes sont constamment occupés à fournir des passeports et des boutons-insignes à leurs gens; le nombre des camionneurs en grève dépasse maintenant le chiffre de 6,000.

LES DÉCLARATIONS DE DOUANES

UN PROJET DU GOUVERNEMENT FEDERAL SEMBLE MAL VU DES COMMERÇANTS.

A la réunion ordinaire de la Chambre de commerce du district de Montréal, hier après-midi, M. C. Catelli a porté à la connaissance de l'assistance que les autorités fédérales font présentement l'étude d'un projet dont l'adoption, selon l'orateur, entrainerait, sans profit pour qui que ce soit, un accroissement de frais pour le commerce. Il s'agirait d'obliger les négociants à confier leurs entrées de douane à des adultes, au lieu des garçons de bureaux, comme la chose se pratique à l'heure actuelle. Le serment exigé de la personne affectée à ce travail n'a pas plus de valeur, poursuit l'orateur, quand il est prêté par une personne majeure que par une personne mineure, attendu que l'une ne connait pas plus que l'autre le contenu du colis mis en question et qu'elles sont toutes deux forcées de faire serment sur la foi des factures et connaissements qui sont rédigés dans les bureaux du commerçant ou de l'industriel, suivant le cas. La commission des transports sera saisie de la chose.

M. Emile Fontaine rend compte que l'Association de Publicité de Montréal, en attendant le rapport que prépare à cet effet la commission de l'expansion du commerce de la Chambre, a mis en train la réalisation d'un bureau de renseignements pour fins commerciales et industrielles. Une propagande sera bientôt menée dans le but de recueillir des fonds. M. Fontaine déclare également que l'Association dont il est l'un des chefs a l'intention d'entreprendre une grande campagne de publicité pour faire connaitre la ville de Montréal à l'étranger. L'Association viendra exposer son projet devant la Chambre. M. Ludger Gravel met ses auditeurs en garde contre l'erreur qui consisterait à lier trop intimement le bureau de renseignements et la publicité; ce sont deux choses distinctes et qui doivent rester distinctes.

La commission des transports de la Chambre fait adopter unanimement le rapport qui suit:

"La Commission des transports a pris en considérations, à la demande du Conseil, le projet de la "Montreal Central Terminal Company", qui se propose de construire un tunnel sous le Saint-Laurent aboutissant à une gare centrale à Montréal.

"Après avoir pris connaissance d'un rapport préparé à sa demande par M. S. Ouimet, la commission des transports a l'honneur de recommander au Conseil de la Chambre de Commerce d'appuyer le principe du projet en question, attendu que la Chambre de Commerce du district de Montréal, en sentant le besoin, serait disposée à approuver tout projet tendant à établir à Montréal une gare centrale.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 24. — La dépression atmosphérique qui se faisait sentir à l'ouest des grands lacs, hier, a gagné rapidement la vallée de l'Ottawa et la vague septentrionale de froid s'est répandue sur l'Ontario avec une bourrasque du nord-ouest.

Le temps s'adoucit de nouveau dans l'Ouest.

Lacs et baie Georgienne, vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent. — Bourrasques du nord-ouest, plus froid. Demain, vents du nord-ouest, beau et froid.

Bas Saint-Laurent, golfe et côte nord. — Bourrasques du nord-est au nord-ouest avec neige ou pluie. — Demain, plus froid.

Provinces maritimes. — Vents modérés et beau aujourd'hui. Demain, bourrasques à l'ouest et au nord-ouest, nuageux d'abord, puis plus froid.

Lac supérieur. — Forts vents du nord-ouest, beau et froid. Demain, beau et froid.

Manitoba et Saskatchewan. —Beau et froid aujourd'hui. Demain doux de nouveau.

Alberta. — Beau et doux.

RELEVE DU THERMOMETRE

	Max.	Min.
Prince Rupert	54	38
Victoria	68	46
Kamloops	74	44
Calgary	60	34
Edmonton	50	22
Prince Albert	36	16
Winnipeg	—	—
White River	40	38
Sault Ste-Marie	64	20
Toronto	62	38
Kingston	70	46
Ottawa	68	46
Montréal	68	46
Québec	50	34
Saint-Jean, N. B.	50	40
Halifax	56	38

CHRONIQUE D'OTTAWA

(Suite de la 1re page)

Montréal qui soit choisi, la métropole étant le centre géographique du pays, la tête de la navigation, le centre financier et distributeur, etc., etc. M. Ernest Lapointe, en dépit de son infériorité de simple citoyen "d'en bas de Québec" seconde la proposition de son confrère, en déclarant que Toronto n'est même pas situé sur la voie principale, et qu'il serait un contresens d'établir un bureau-chef dans une localité située sur un simple embranchement.

C'est en prendre à son aise avec la ville-reine, mais avant qu'elle puisse être défendue, M. Keefer, à droite, propose en sous-amendement que l'on choisisse son propre village, Port-Arthur. Ce n'était cependant qu'un badinage suscité par le ton des discours précédents, et il retirera plus tard son amendement. Mais le docteur Sheard, à la voix tonitruante, lève bruyamment l'étendard torontonien, et revendique pour cette ville l'honneur d'avoir été à la tête de tous les mouvements patriotiques suscités par la guerre. Il y a aujourd'hui à Toronto, dit-il, plus de soldats revenus que dans toute la province de Québec, on y a souscrit plus qu'ailleurs au Fonds patriotique, à la Croix-Rouge, etc., etc. Par conséquent, c'est à Toronto que doit revenir la palme, et les bureaux de chemins de fer.

Comme raisonnement, c'est de la force ordinaire de ceux que l'on s'attend à entendre de la bouche caverneuse du député de Toronto-centre, et on l'a laissé reprendre son siège sans s'en occuper autrement que par quelques protestations ironiques contre l'à-propos de ces relents de patriotisme vantard d'une époque qui devrait être terminée. M. Thomas Foster a reproché à Montréal de vouloir tout accaparer, et lui demande de se contenter du *Pacifique*, du *Grand-Tronc* et de l'*Intercolonial*.

M. L. A. Lapointe répond que bon gré mal gré, il faudra toujours en revenir à Montréal, où se transige le plus gros chiffre d'affaires, et où sont déjà les autres bureaux de chemins de fer, ce qui sera un avantage pour ceux de l'Etat, en même temps qu'une forte économie de temps et de fonds publics, quand ce ne serait que dans la diminution de wagons particuliers en circulation sur les voies publiques.

M. Fournier de Bellechasse a improvisé en anglais quelques bons arguments en faveur de Montréal, fondé sur la situation géographique de la métropole puis M. Power a revendiqué les droits également respectables de Québec. Il était inévitable que Winnipeg intervint aussi dans la personne de M. Richardson, et lorsqu'on vit se lever M. Léger, pour défendre les droits acquis de Moncton, l'amusement devint général et l'on entendit même M. Lemieux proclamer à l'adresse des ministres, que Gaspé-Bassin réunirait des avantages introuvables ailleurs. Fort heureusement, le député de Chicoutimi, celui de Joliette et plusieurs autres étaient momentanément sortis de l'enceinte, car on ne voit pas ce qui eût pu les empêcher de se réclamer également de mérites sans doute différents, mais tous respectables.

A la suite d'un résumé énergique de M. Bureau, qui tenait à ce que le cabinet jouât cartes sur table et donnât tout de suite sa décision, ainsi que sont obligés de le faire les "incorporateurs" d'une nouvelle société sir Thomas White prend la parole et expose qu'il vaut mieux ne pas désigner nommément une ville ou l'autre dans le projet de loi, en raison de l'instabilité de la situation actuelle des chemins de fer: on ne sait pas ce qui adviendra du Grand-Tronc, et pour diverses raisons de ce genre, il peut devenir nécessaire de procéder à des changements, dont le gouvernement veut naturellement se réserver la faculté. Ce point de vue a été appuyé par M. Meighen et M. Maclean, avec lesquels M. Bureau diffère en ce qui concerne l'obligation statutaire dont il parle.

L'amendement Jacobs a été rejeté sur division avant que le député de Trois-Rivières eût pu mettre la main sur le texte qu'il avait fait venir, mais il l'a trouvé ensuite et s'est au moins donné la satisfaction d'en donner lecture; c'est une question d'appréciation d'un texte plus ou moins clair, et en tout cas, la clause est adoptée, et ce sera le cabinet qui élira la ville de ses préférences. On a discuté ensuite divers détails relatifs au personnel de la nouvelle compagnie.

Ernest BILODEAU.

Mgr DI MARIA EST ARRIVÉ A QUÉBEC

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Son Excellence Mgr di Maria, délégué apostolique, est arrivé à Québec, hier soir, par le convoi de 10 h. 30 du C. P. R. Le délégué était accompagné de son secrétaire. Il a été reçu à la gare par un représentant de S. E. le cardinal Begin, dont il est l'hôte au palais cardinalice. Cet après-midi, aura lieu une grande réception à la Basilique. Son Excellence passera plusieurs jours à Québec et prendra part à la réunion des archevêques du Canada, qui aura lieu au commencement de la semaine prochaine, à Québec.

UNE COLLISION DE TRAMWAYS

Québec, 24. — Un tramway de la ligne du Palais qui descendait le viaduc est venu en collision hier soir avec un autre de la division St-Roch. Comme la voiture descendait le viaduc, le garde-moteur en perdit soudain le contrôle et elle partit à une allure vertigineuse pour aller se buter sur l'autre char qui passait au pied du viaduc. Il y avait huit voyageurs dans le tramway du viaduc et 10 dans l'autre mais heureusement personne n'a été blessé. Seul le garde-moteur a reçu quelques égratignures.

SHERBROOKE A GAIN DE CAUSE

Sherbrooke, 24.—Le juge Hutchison a rendu jugement, hier, à propos d'une requête présentée par la "Canadian Ingersoll Rand Co." Cette dernière demandait que l'évaluation de sa propriété fut réduite de $1,500,000 à $600,000. Les deux parties ont fait entendre de nombreux témoins pour appuyer leurs assertions. La Cie Rand prétendait que les machineries employées par elle pour la fabrication des obus et autres engins de guerre ne pouvaient plus, la guerre terminée, être évalués qu'au prix actuel du vieux fer. La ville, de son côté, a fait visiter les lieux par trois ingénieurs qui se sont accordés pour déclarer que la valeur réelle des usines et du matériel est encore plus élevée que le prix fixé par la ville.

Jugement en conséquence a été rendu en faveur de la ville.

ENQUÊTE SUR LE DRAME DU WINDSOR

L'enquête sur la tragédie du Windsor a commencé ce matin, mais n'a pas abouti faute de témoins nécessaires. Elle a révélé le vrai nom des deux jeunes gens, Casimir Saiuk, qui avait déjà demeuré chez sa soeur, rue Richardson, puis était allé travailler à Toronto, et Paulina Sayk, 19 ans, 47 Richardson, Pointe Saint-Charles. Tous deux étaient autrichiens, originaires de la Bukovine.

Parmi les principaux témoins, on compte Isabell Smith, fille de chambre, qui a fait la découverte des deux corps, l'un sur l'autre, le frère de Casimir qui n'a apporté aucun éclaircissement, le père de la jeune fille, Adolf Sayk, qui n'avait pas revu sa fille Paulina depuis mardi après-midi à deux heures, moment où elle partit de chez elle. Il y a du sang sur le lit, le tapis et la jeune fille Aucun des objets, couteau et revolver n'avaient été vus auparavant par le frère de Casimir Siuk. L'enquête sera reprise samedi matin.

LE PREMIER MINISTRE ÉGYPTIEN DÉMISSIONNE

(Service de la Presse associée)

Le Caire, 23. — Rushdi Pasha, le premier ministre d'Egypte, a démissionné et le Sultan a accepté sa démission.

Rushdi Pasha outre son poste de premier ministre, détenait le portefeuille de ministre de l'Intérieur. Il était entré en fonctions, le 19 décembre 1914.

TROIS CAMBRIOLEURS AUTRICHIENS

Trois Autrichiens, George Martinique, Belle Warpen, domiciliés tous deux 257, avenue Union, et Dan Magalewick, 49, Sainte-Elisabeth, ont été pris, vers 3 heures ce matin, à enfoncer le magasin de la "New-York Tailor Co.", 230, rue Berri. C'est le deuxième soir que ces individus tentent leur acte de cambriolage, pour lequel ils étaient bien outillés. En Cour de police, ils ont nié leur culpabilité. Au deux mai, l'enquête.

LA "LANGUE FRANÇAISE ET LE CHRISTIANISME"

La Ligue de Ralliement Français en Amérique vient de publier sous ce titre son troisième tract. *La Langue française et le Christianisme* est le texte du sermon prononcé à la basilique de Québec, le dimanche 30 juin 1912, pendant le Congrès de la langue française, par Mgr Guertin, évêque de Manchester. *La Ligue de Ralliement* déclare qu'elle a le plaisir et l'honneur de faire figurer ce discours dans la série de ses tracts, à la demande de Mgr Guertin lui-même.

La Langue française et le Christianisme est le troisième tract publié par la *Ligue de Ralliement*. Les deux premiers s'intitulent: *Le français dans le Connecticut* et *Le français dans nos écoles*. D'autres suivront.

Ces tracts se vendent $4 le cent, $35 le mille.

L'Action française, 32, immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal, est dépositaire de tous les tracts de la *Ligue de Ralliement français*. Elle les tient à la disposition du public canadien-français.

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES ADOPTÉE

Paris, 24. — Le sénat français a adopté, hier, le projet de loi de la journée de huit heures, qui est maintenant en vigueur.

PROCHAIN MARIAGE

Lundi, 5 mai, aura lieu le mariage de Mlle Rhéa Jarry, fille de M. M. Jarry, avec le Dr L. P. Racicot, chirurgien-dentiste. La bénédiction nuptiale leur sera donnée à 6 heures ½, à l'église du St-Enfant-Jésus du Mile-End.

Décès

CARMEL. — A Montréal, le 23 avril 1919, à l'âge de 89 ans et 8 mois, est décédée Julie Huet, épouse de feu Pierre Carmel. Les funérailles auront lieu samedi, le 26 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Raymond, No 2184 rue St-Denis, à 7 heures 30, pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Boucherville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les membres de la congrégation des Dames de Ste-Anne sont priées de venir vendredi soir, à 8 heures, pour réciter l'office de morts.

DECES A MONTREAL

BOISVERT, Noela, 9 mois, enfant d'Aimé Boisvert, constable, 959 Ethel.
BERNARD, René, 2 ans, enfant d'Avila Bernard, journalier, 2910 Clarke.
BERGERON, Albert, 3 mois, enafnt de Zéphirin Bergeron, journalier, 308 Hamilton.
CREBASSA, Denise Tétreau, 68 ans, veuve de Charles Crébassa, bijoutier, 20 avenue des Pins.
CARRIERES, Charles, 7 mois, enfant de Charles Carrières, menuisier, 467 Frontenac.
CYR, Rolande, 7 mois, enfant d'Edmond Cyr, journalier, 691 Visitation.
CHOUINARD, Marie Desjardins, 71 ans, épouse de Pierre Chouinard, journalier, 407 Joliette.
LACHAPELLE, Amanda, 25 ans, 1369 Rachel.
LALANDE, Madeleine, 1 mois, enfant d'Armand Lalande, voyageur de commerce, 695 Carrières.
LAURIN, Pauline, 8 mois, enfant de Napoléon Laurin, peintre, 2909 Clarke.
PARENTEAU, Simone, 2 ans, enfant d'Eugène Parenteau, journalier, 618 Valois.

FÊTES JUBILAIRES AJOURNÉES

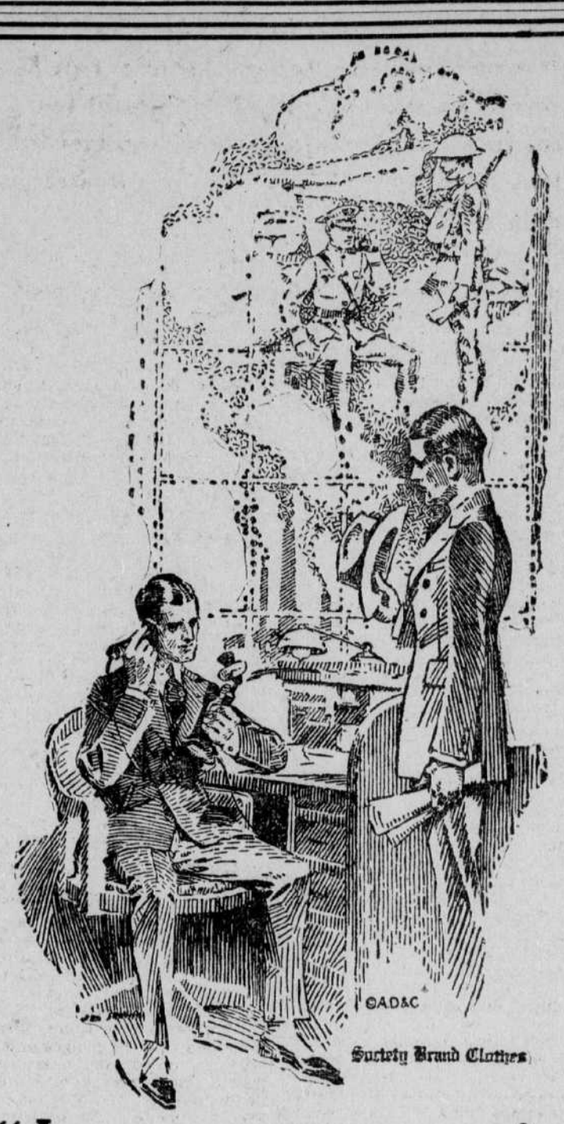
Sherbrooke, 24 (De notre correspondant). — Il est fort probable que les fêtes jubilaires de Sa Grandeur Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, devront être remises indéfiniment à cause de la maladie de Mgr Chalifoux, coadjuteur du diocèse, qui ne semble pas devoir revenir à la santé de sitôt. On nous dit aussi que les autorités religieuses s'aperçoivent que le temps qui leur reste d'ici la date fixée pour la célébration n'est pas assez long pour qu'il soit possible de compléter l'organisation.

Mgr le coadjuteur est malade depuis une dizaine de jours. Il est traité à l'hôpital St-Vincent-de-Paul. On nous dit qu'il souffre d'une attaque de paralysie cérébrale.

DES TROUBLES EN MACÉDOINE

(Service de la Presse associée)

Salonique, 24. — Des rapports reçus de la frontière bulgare disent que le gouvernement bulgare a envoyé de nombreuses troupes à Strumnitsa et à Petritzi où il y a eu des désordres parmi les réfugiés grecs. On dit que la situation dans cette région est plus grave que jamais.



"Je vous emmènerai à mon magasin"

Papa sait quelle importance ont les habits bien faits. Il tient à ce que son fils reçoive toujours la pleine mesure de respect qui convient. Il se rend compte de l'énorme valeur qu'ont les apparences dans la vie des affaires.

Aussi il amène son garçon chez nous parce que l'expérience lui a montré que c'est là que l'on trouve ce qu'il y a de mieux. C'est parce que nous vendons les vêtements dits

Society Brand Clothes

pour les hommes jeunes et ceux qui demeurent jeunes

La main-d'oeuvre est la plus habile que l'on puisse avoir pour de l'argent, et le matériel ne comprend que les plus fins lainages.

AU RAYON DE LA MERCERIE

Les jeunes hommes et les hommes qui restent jeunes trouveront à ce rayon tous les articles dont ils ont besoin ce printemps.

Morin & Frère

Chapeliers et Merciers de luxe
7-EST, RUE SAINTE-CATHERINE,
Près boul. St-Laurent.

Perdriau & O'Shea

Vitraux d'art
pour églises et résidences

Verrières des écoles de Munich, française, anglaise et américaine.



Aussi tous verres blancs et de couleur.

Des conditions spéciales sont faites au clergé et aux communautés religieuses.

Bureau et atelier de fabrication : 15 rue Perrault,
Tél. Bell Est 3948. Montréal

DERNIÈRE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

CALENDRIER

DEMAIN, VENDREDI, 25 AVRIL 1919
S.ANIEN, EVEQUE

Lever du soleil, 5 heures.
Coucher du soleil, 6 heures 58.
Lever de la lune, 2 heures 14.
Coucher de la lune, 1 heure 13.
Nouvelle lune, le 30, à 0 heure 36 minutes du matin.

DEMAIN

BEAU ET FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	50
Même date l'an dernier	45
Aujourd'hui minimum	44
Même date l'an dernier	34

BAROMETRE

8 heures a.m., 29.52 ; 11 heures a.m., 29.56 ; 1 heure p.m., 29.55.

M. ORLANDO QUITTE PARIS AUJOURD'HUI

Le premier ministre italien dit que son pays ne rompt pas avec ses alliés, mais qu'il leur confie ses intérêts, espérant qu'ils s'acquitteront loyalement de cette tâche — Des manifestations ont déjà eu lieu à Rome.

Paris, 24 (Service de la Presse associée). — M. Orlando a de nouveau dit ,ce matin, qu'il quitterait Paris, aujourd'hui. Il doit partir à 2 heures, cet après-midi.

"Nous ne rompons pas avec nos alliés, a dit M. Orlando, mais nous leur confions nos intérêts espérant qu'ils rempliront loyalement leur mission."

Les autres membres de la délégation resteront peut-être à Paris quelque temps encore.

UNE REPONSE A WILSON

Paris, 24 (Service de la Presse associée). — M. Orlando a publié une longue déclaration en réponse au président Wilson dans laquelle le premier ministre d'Italie dit qu'il est forcé de se retirer de la conférence de la paix vu l'attitude du président Wilson, qui est regardée comme une brèche aux coutumes diplomatiques et qui ne laisse aux Italiens aucune autre issue.

LA VERSION ITALIENNE

Paris, 24 (Service de la Presse associée). — Le premier ministre Orlando, dans un communiqué publié hier soir, a rendu compte de ce qui s'était passé hier. Il dit que dans la matinée le secrétaire de M. Lloyd George a apporté à la délégation italienne une note venant du conseil des Trois répondant aux réclamations de l'Italie et spécifiant que Fiume devait être une ville libre et n'appartenir à aucun pays.

La délégation italienne s'est alors informée si cette décision rencontrait les vues du président Wilson; elle a reçu une réponse affirmative. Les délégués italiens se sont réunis à 4 heures 30 pour étudier la note du conseil des Trois, mais à peine avaient-ils commencé à discuter qu'on leur a apporté un journal du soir qui reproduisait la note du président Wilson, s'opposant aux réclamations des Italiens.

Les délégués ont été des plus surpris, dit M. Orlando, dans son communiqué, de voir qu'un document de cette importance avait été publié de cette manière, et ont douté d'abord de son authenticité. Mais leurs doutes ont vite été dissipés, et les délégués ont commencé aussitôt à délibérer sur les conséquences de la déclaration de M. Wilson. La discussion a duré jusqu'à 6 heures 30. Les Italiens ont jugé à propos de faire connaître leur surprise à la Grande-Bretagne et à la France, signataires du traité de Londres, et ils ont adressé une lettre à ces deux puissances, dans laquelle ils ont fait remarquer qu'il était inutile pour eux de continuer à prendre part à la conférence de la paix. Les délégués italiens ont exprimé leurs regrets que la déclaration du président Wilson soit venue briser les derniers efforts que les Italiens faisaient pour s'entendre avec leurs associés.

CLEMENCEAU, LLOYD GEORGE ET WILSON D'ACCORD.

(Service de la Presse associée)

Paris, 23. — On dit que M. Lloyd George a approuvé sans réserve la déclaration du président Wilson et que M. Clemenceau a dit qu'elle était "admirable" et qu'il n'y changerait pas un mot. On explique pourquoi MM. Clemenceau et Lloyd George n'ont pas signé la déclaration par le fait qu'ils étaient parties au traité de Londres.

On dit aussi que le premier ministre Orlando a préparé une déclaration pour le Parlement italien qui devait être envoyée, hier soir. Ce document n'a pas encore été publié à Paris et on ne sait pas ce qu'il contient.

Quelques Américains autorisés ont dit que la déclaration de M. Wilson sur Fiume avait été soumise à M. Lloyd George et à M. Clemenceau, il y a deux jours. Avant de la soumettre aux deux premiers ministres M. Wilson l'avait soumise à la délégation américaine qui l'avait approuvée.

MESURE DE PRUDENCE.

(Service de la Presse associée)

Paris, 24. — L'agence Reuter apprend que le gouvernement italien prend les mesures nécessaires pour protéger l'ambassade américaine à Rome et tous les consulats américains qui sont dans les villes d'Italie au cas où les Italiens manifesteraient contre les Américains.

MANIFESTATION A ROME.

(Service de la Presse associée)

Rome, 23. — Une grande manifestation a eu lieu aujourd'hui, à Rome. Les manifestants ont paradé dans les principales rues en acclamant les noms de Fiume et de Dalmatie, et en acclamant aussi M. Orlando et le baron Sonnino pour leur attitude au sujet des réclamations de l'Italie à la Conférence de la paix.

Les ambassades anglaises, françaises et américaines et les bureaux du journal socialiste " Avanti " étaient gardés par des soldats italiens pour prévenir les assauts.

"MACHINATIONS HYPOCRITES"

(Service de la Presse associée)

Rome, 24. — Adressant la parole à une assemblée le maire de Rome a déclaré que le droit de l'Italie de demander les fruits de sa victoire ne devront pas être compris par des machinations hypocrites.

Les journaux de Rome disent unanimement que le programme de l'Italie tel que présenté par ses délégués à Paris représente le minimum de demandes qui soit compatible avec la dignité et la sécurité de l'Italie.

Les journaux italiens croient que la délégation italienne devra nécessairement se retirer de la conférence de la paix si la conférence ne veut pas reconnaître les demandes de l'Italie. Si l'Italie se retire, pense-t-on dans les milieux diplomatiques, M. Orlando et le baron retourneront en Italie et offriront leur démission au parlement italien qui ne l'acceptera pas. Ainsi, ils auront l'approbation de tous les partis, et ils auront mandat de soutenir les droits de l'Italie par tous les moyens.

On dit que les troupes anglaises sont à la veille de quitter Fiume.

M. Gabriele d'Annunzio, l'aviateur-poète, a envoyé le message suivant:

"Celui qui est prêt à pousser le cri de guerre ne doit rien craindre. Je vous promets la victoire. Je serai avec vous au moment suprême. Soyez sur vos gardes et restez silencieux".

UN TÉLÉGRAMME DU ROI VICTOR-EMMANUEL

Paris, 24 (Service de la Presse associée). — Le roi Victor-Emmanuel a télégraphié à M. Orlando pour le féliciter de son attitude et pour insister sur le fait que l'Italie ne doit pas abandonner la position qu'elle avait prise.

On dit que le parlement italien se réunira immédiatement après le retour de M. Orlando.

Le ministre des Affaires étrangères a confirmé officiellement la nouvelle que la lettre que M. Orlando a envoyée hier à M. Lloyd George et à M. Clemenceau n'était pas une rupture complète mais demandait si dans les circonstances les deux premiers ministres considéraient que la participation de la délégation italienne à la conférence de la paix était utile.

Les deux premiers ministres feront une réponse commune.

UNE PAIX SEPAREE

Paris, 24 (Service de la Presse associée). — On a déclaré aux quartiers généraux italiens que si la rupture de l'Italie avec ses alliés devenait définitive, l'Italie ferait des démarches pour faire une paix séparée avec l'Allemagne.

LE PREMIER STEAMER TRANSATLANTIQUE

Londres, 24 (Service de la Presse canadienne associée). — Le professeur W. H. Vandersmissen, de Toronto, a de nouveau soulevé la controverse qui a été engagée dans le *Times* à propos du premier navire à vapeur qui aurait traversé l'Atlantique.

Il mentionne le nom du Royal William construit à Québec, et fourni de son engin à vapeur à Montréal, et qui se serait rendu à Londres en 1833, soit cinq années avant les traversées du "Sirius" et du "Great Western". Voilà ajoute-t-il, une vraie priorité pour le Canada.

GRÈVE DÉCLARÉE A NEW-YORK

New-York, 23. — Une grève des manutenteurs de fret employés dans les gares de chemins de fer et sur les quais de cette ville, a été permise pour protester contre les conditions de travail par la "New-York Freight Handlers' Union", affiliée à l'International Longshoremens' Association.

La grève, dit-on, sera bientôt déclarée à moins que les conférences tenues avec les fonctionnaires des chemins de fer n'amènent une entente. La limite à fixer est laissée au jugement de Paul A. Vaccarelli, président de l'union locale.

Vancouver, 23. — Il n'y aura pas pour le moment d'élection dans la Colombie Britannique. Le premier ministre Oliver a annoncé, cet après-midi, qu'il refusait respectueusement d'accéder à la requête du comité des soldats de retour demandant incessamment la démission du présent gouvernement et l'appel au peuple.

Le premier ministre déclare ne pas croire que le comité rencontré par le gouvernement représente le véritable esprit des soldats. Il insiste sur tout ce qu'il a fait pour réinstaller les soldats dans la vie civile et il défend son administration en général, ajoutant qu'une élection faite suivant la liste actuelle des votants priverait de leurs droits d'électeur tous les soldats récemment de retour, les premiers donc à regretter toute cette démarche.

RETARD EN PERSPECTIVE

LE DIFFEREND ENTRE L'ITALIE ET SES ALLIES REND IMPOSSIBLE TOUTE DISCUSSION IMMEDIATE AVEC LES DELEGUES ALLEMANDS ; ON N'A PAS FIXE LA DATE DE LEUR ARRIVEE.

(Service de la Presse associée)

Paris, 24. — La date de l'arrivée des délégués allemands au Congrès de Versailles n'est pas encore fixée, et les délégués à la Conférence de la paix ne semblent pas se presser car le différend entre l'Italie et ses Alliés rendra toute discussion immédiate avec les délégués de l'Allemagne impossible.

La délégation allemande sera plus nombreuse qu'on ne l'avait cru d'abord. Le général Nudant, le représentant du maréchal Foch à Spa, a été officiellement averti qu'outre des délégués de la paix il y aura une délégation allemande de 75 personnes composée d'experts et de télégraphistes. Deux officiers inférieurs allemands qui sont actuellement à Spa, partiront immédiatement pour Versailles pour faire des arrangements au sujet des communications télégraphiques et du ravitaillement de la délégation.

On dit qu'aucune décision finale n'a été prise au sujet de la liberté d'action des Allemands telle que demandée par le comte Brockdorff-Rantzau, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne, ni au sujet, des relations entre les journalistes alliés et allemands. M. André Tardieu qui s'occupe des préparatifs de la venue des Allemands est tout à fait opposé à ce qu'on accorde toute liberté d'actions aux Allemands, et il est d'avis que les Allemands doivent être traités comme des ennemis jusqu'à ce que le traité de paix soit signé.

Il est connu maintenant que ce qui a retardé le parachèvement du traité de paix ce sont des questions secondaires mais qui ont leur importance, comme la question de la disposition des câbles allemands, quelques aspects des réparations et la date à fixer pour le dernier paiement de l'indemnité que l'Allemagne devra payer.

UNE ÉPIDÉMIE DE RAGE

(Service de la Presse Associée)

Londres, 24. — Plusieurs cas de rage ont été découverts à Londres et dans la banlieue, la semaine dernière. La contagion menace de se répandre dans toute l'Angleterre.

Le ministère de l'Agriculture a publié un ordre qui devait être mis en vigueur hier pour que tous les chiens de Londres et de la banlieue soient muselés ou tenus en laisse.

ORLANDO RETARDE SON DÉPART

(Dernière heure)

(Service de la Presse Associée)

Paris, 24. — Après la visite de M. Lloyd George à M. Orlando, on a dit que le premier ministre de l'Italie avait retardé son départ de Paris jusqu'à huit heures, ce soir.

LES BOLCHEVISTES REPOUSSÉS

(Service de la Presse Associée)

Vienne, 23. — Les Bolchevistes ont été repoussés de Kiev, capitale de l'Ukraine, par des troupes révolutionnaires ukraniennes qui sont en sympathie avec Simon Petlura le chef des Ukraniens.

PAUL-ÉMILE LAMARCHE

OEUVRES — HOMMAGES

L'Action française a publié ces semaines-ci, en un volume de trois cents pages, avec préface de l'abbé Lionel Groulx, les principaux discours et articles de Paul-Émile Lamarche, avec les principales études consacrées à sa mémoire.

On trouvera dans ce volume, entre autres, la conférence de Lamarche sur le droit civil français sous la domination anglaise, ses discours sur les frontières du Manitoba, le canal de la Baie Georgienne, la question bilingue, les partis politiques, ses notes au *Canadian Courier* et à l'*Evening Post*, ainsi que des articles de MM. Montpetit, Léon Lorrain, Athanase David, Antonio Perrault, Georges Pelletier, Omer Héroux, Albert Lozeau, Jean Nolin, Henri Bourassa, Bilodeau, Arthur Hawkes, Armand Lavergne, les RR. PP. Théophile Hudon et Louis Lalande, Michelle Le Normand, etc. Le tout forme un volume du plus haut intérêt.

Paul-Emile Lamarche, Oeuvres-Hommages, se vend $1 franco, à l'*Action française*, 32, Immeuble de la *Sauvegarde*, Montréal, et chez les principaux libraires. A la douzaine, $10 ; au cent, $75, port en plus. Adresser à l'*Action française* les commandes par quantités.

ADVERSAIRE DE LA DOCTRINE MONROE

LE MEXIQUE NE RECONNAIT PAS CETTE POLITIQUE ATTENTATOIRE A SA SOUVERAINETE. —AMBASSADEUR MEXICAIN RAPPELE.

(Service de la Presse Associée)

Mexico, 24.— Les journaux de Mexico publient aujourd'hui un communiqué qu'ils disent provenir d'une déclaration de M. Salvador Diego Fernandez, chef du ministère des Affaires étrangères. Ce communiqué dit que le gouvernement mexicain ne reconnait pas la doctrine Monroe, et qu'il a rappelé M. Alberto J. Pani, ambassadeur du Mexique à Paris. M. Pani doit se rendre en Espagne pour recevoir des instructions de son gouvernement.

M. Pani avait des lettres de créance signées par le président du Mexique et le gouvernement français avait promis d'accepter la nomination de M. Pani, mais comme question de fait, il n'a pu encore faire reconnaître ses lettres de créance par le gouvernement français.

Le gouvernement mexicain dit qu'il ne reconnaitra pas la doctrine Monroe, ni toute autre doctrine qui attaquerait la souveraineté ou l'indépendance du Mexique.

On dit que le général Eduardo Hay, qui avait été nommé représentant du Mexique en Italie, sera lui aussi rappelé, mais la nouvelle n'est pas encore officielle.

LA GRÈVE ET LE PAPIER

Jusqu'ici, le "Devoir" a pu garder son format habituel de huit pages, en dépit de la grève présente.

Pour économiser le papier afin de continuer à publier d'ici à la fin de la grève, si elle ne se prolonge pas trop, le "Devoir" supprime son bulletin à compter de ce soir et, si besoin en est, réduira son format à partir de demain. Mais nos lecteurs auront leur journal comme d'habitude et avec ses principales rubriques.

Nos lecteurs sont à même de comprendre la situation et voudront bien nous témoigner leur indulgence.

C'est un cas de force majeure.

L'ADMINISTRATION DU "DEVOIR".

LES UNIONISTES EN CAUCUS

Ottawa, 24 (De notre correspondant). — Les unionistes se sont réunis ce matin en caucus dans le but de discuter l'opportunité de modifier les lois relatives à la prohibition des liqueurs et des paris aux courses de chevaux de façon à adoucir dans une certaine proportion ces deux catégories de lois; du résultat de cette réunion dépendra le caractère de législation que le gouvernement se propose de présenter prochainement à la Chambre sur ces deux questions. De leur côté les députés de l'Ouest vont se réunir au commencement de la semaine prochaine afin de se concerter sur leurs réclamations relatives aux changements du tarif. On assure que pendant les vacances de Pâques, les représentants de l'Ouest ont constaté que leurs électeurs ne sont pas disposés à se contenter de concessions simplement apparentes ou trompeuses, c'est ce qui les a décidés à se réunir et ils rédigeront probablement une requête explicite au ministre des Finances résumant les demandes instantes de leurs électeurs.

UNE GRÈVE DE LA POLICE

On rapporte que les hommes de police menacent de faire la grève lundi si on ne leur accorde pas double paie pour le travail surnuméraire qu'ils ont à accomplir actuellement.

LA SITUATION

Sont actuellement en grève :

LES CAMIONNEURS ;
LES MANUTENTEURS DE FRET ;
LES CHAPELIERS ;
LES EMPLOYES DE LA CANADA SUGAR.

Menacent de faire la grève

Aujourd'hui :

LES EMPLOYES DES ENTREPOTS DE PAPIER ;
LES PEINTRES ;
LES EMPLOYES DE LA RAFFINERIE DE SUCRE DE MAISONNEUVE ;

Demain :

LES CASQUETTIERS ;

Lundi :

LES POLICIERS.

UNE NOUVELLE OFFRE DE MEDIATION

M. Décary voudrait que chaque compagnie et chaque maître-charretier en vienne à une entente avec ses propres employés, sans l'aide d'aucun arbitre — Plusieurs nouveaux conflits éclatent ou menacent d'éclater.

UNE VENTE PAR SHÉRIF

LES CURATEURS D'UN INSOLVABLE PRESENTENT UNE REQUETE POUR QU'UNE PROPRIETE DE CELUI-CI NE SOIT PAS VENDUE AU SHERIF, MAIS A L'ENCAN, A MONTREAL.

Dans la cause de Richard C. Barry, insolvable, et Turcotte et Merrill, ses curateurs, contre la succession J. F. Rayburn, créancière hypothécaire d'une propriété de Barry située à la baie des Chaleurs, une requête a été présentée devant le juge Coderre siégeant en Cour de pratique au sujet de la vente d'une propriété de Barry. Me Bertrand qui représente la succession a demandé la vente par shérif. Me Mc Keown, procureur des curateurs Turcotte et Merrill, s'est objecté à cette requête. Il prétend que la vente par shérif devant se faire nécessairement dans le district de l'immeuble mis en vente, la vente de la propriété en question ne trouverait pas d'acheteurs prêts à payer une valeur digne de l'immeuble. Il demande au nom de ses clients la vente à l'encan et à Montréal. Me Dépocas est intervenu dans la cause au nom de R. C. Barry, insolvable. Mais le juge Coderre a déclaré que, vu son insolvabilité, il ne pouvait intervenir. Ses curateurs sont chargés des actes d'administrations et d'aliénation.

Le juge Coderre a pris la cause en délibéré.

PROCES PAR JURY

Un procès par jury s'instruit devant le juge Lafontaine. Il s'agit d'une réclamation ouvrière contre la compagnie John McDougall Caledonian Iron Works. Le demandeur, L. O. Fredette, allègue qu'il était à l'emploi de la défenderesse, au salaire de $27.95 par semaine de 59 heures de travail. Le 21 février 1918, le contremaître lui demanda s'il voulait travailleur sur une dégauchisseuse. Il répondit que, n'étant pas habitué, il préférait ne pas se risquer. Le lendemain, le sous-contremaître revint lui demander s'il consentait à essayer le dégauchissement des planches. Fredette accepta, et le même soir, 23 avril, il se faisait arracher un bras par la machine. Il prétend qu'il y a faute grossière de l'avoir induit à travailler sur une dégauchisseuse en mauvais état. Il soutient que la machine se mettait en mouvement d'elle-même. Un autre employé, à qui il arriva un accident de moindre importance, a corroboré le fait du mauvais état de la machine. Le requérant Fredette réclame la somme de $10,000.

IL Y A EU VENTE

Le juge Mercier a accordé le plein montant d'une réclamation de $111.50 de la part de A. Vaillancourt contre F. X. Gagnon pour marchandises vendues et non payées. Ce défendeur prétendait n'avoir jamais contracté avec le demandeur, mais le juge a déclaré qu'il y avait eu vente.

EN REVISION

Les juges Demers, Tellier, Delorimier siégeaient en révision, ce matin.

UN INFANTICIDE

L'enquête relative à la mort de Maleda Beaurivage, âgée de 20 ans, de Notre-Dame de Charny, survenue au No 125 Berri, a abouti, ce matin, à un verdict d'infanticide contre Mlle Maria Coalier, bonne, de la rue Bordeaux, et Arthur Bilodeau, de Notre-Dame de Charny.

Les efforts de M. Décary, croit-on dans les cercles municipaux, vont aboutir bientôt à des effets tangibles, dans le règlement de la grève des camionneurs; et les administrateurs municipaux respirent d'aise sous un nouveau rayon d'espoir.

Après de multiples entrevues avec les directeurs des compagnies de transport et les maitres-charretiers, d'un côté, avec M. A. H. Ashton, organisateur de l'union internationale des camionneurs, et M. Foster, de l'autre, et finalement avec M. M.-E. Alarie, chef des grévistes, le président de la commission a mis à jour un nouveau procédé plus efficace, croit-il, pour résoudre le problème.

Il se présentera avec M. Ashton auprès d'une compagnie intéressée, comme la compagnie *Cunningham & Wells*, ou la *Shredded Forwarding*, la compagnie *J.-B. Baillargeon*; puis il fera réunir patrons et un comité de leurs employés respectifs, afin de discuter ensemble les conditions d'un arrangement.

Par ce moyen, l'entente se ferait entre employeurs et employés d'une même compagnie, sans l'intermédiaire de compagnies étrangères ; graduellement, l'accord gagnerait chacune des compagnies que les conciliateurs auront visitées, et finalement la contagion s'emparerait des autres chômeurs et tous chercheraient à s'entendre et à retourner au travail.

Pour pacifier les esprits, M. Décary se propose d'agir à l'amiable avec tout le monde; il laissera patrons et employés exposer ensemble leurs griefs; si les deux parties arrivent à une entente d'eux-mêmes, il lèvera la séance en les félicitant de leur beau geste. Si l'une des parties se montre trop exigeante, il s'efforcera alors de trouver un moyen terme.

M. Décary a bon espoir dans la solution prochaine de la grève. Un de ses collègues a déclaré qu'il avait trouvé le bon moyen, et que les unionistes ne pouvaient refuser cette planche de salut.

LA POLICE FAIT LE GUET

Le chef Bélanger a réquisitionné toutes les réserves de la police, depuis deux jours et semble contrôler la situation. Plus de huit cents agents sont constamment sur pied, jour et nuit, pour maintenir l'ordre public et le calme chez les grévistes et assurer toute la protection voulue aux compagnies intéressées et aux citoyens en général.

Ce matin, de forts détachements de policiers font le guet autour des hangars permanents des cours du Pacifique Canadien, du Grand-Tronc et du Nord Canadien, depuis que les déchargeurs ont quitté l'ouvrage, ce matin même. Les cours présentent un aspect inaccoutumé, puisque la fiévreuse activité des derniers jours a donné suite maintenant à une paralysie complète de tout le travail de déchargement.

Comme autre effet de la grève, les camions-automobiles de la ville ne circulent plus dans les rues depuis lundi; et les rues sont restées sans aucun nettoyage d'aucune sorte.

Heureusement la pluie va abattre la poussière qui était aveuglante dans les grands artères.

LES GREVES ECLATENT DE TOUS COTES

Les grèves éclatent de tous côtés à la fois et l'informateur chargé de tenir le public au courant, ne sait plus vers quel point cardinal il doit tourner le nez pour flairer chaque nouvelle rafale qui se prépare. Ce matin, ce sont les manutenteurs de frêt qui sont venus s'incorporer dans l'armée déjà imposante des ouvriers protestataires. Au nombre de 4,000 environ, ils ont ce matin quitté l'ouvrage. On dit que la cause de leur démarche est le renvoi du chef de l'union locale. Ils exigeront, pour reprendre le travail, la réinstallation de ce dignitaire et réclameront en même temps une augmentation de leur salaire. Le mouvement pourrait bien ne pas se confiner à Montréal, si l'on en juge par les encouragements qui viennent de l'extérieur. Ce matin, les nouveaux grévistes ont paradé par les rues. Un fort contingent d'entre eux est allé au Temple du travail rejoindre les camionneurs qui les ont acclamés avec enthousiasme.

Chez cette dernière catégorie d'ouvriers, la situation reste la même. On se demande si l'on va voir finir une bonne fois le défilé de patrons qui du matin au soir s'aligne le long des bureaux de l'union, attendant impatiemment la passe libératrice. L'impatience se fait jour fréquemment et l'on peste contre les lenteurs qu'apportent les chefs à faire signer les formules.

Dans l'escalier du Temple du travail jusqu'au guichet intérieur de l'édifice, c'est un autre défilé formé celui-là d'hommes en quête du bouton unioniste. Ici comme en bas, ceux qui sont chargés de répondre à tout ce monde ont peine à lui faire prendre patience.

Dans la rue, les groupes, un peu désagrégés par la pluie, continuent cependant de causer avec une certaine animation. Mais on constate que les protestations ne se font plus uniquement contre les patrons et il est facile d'y voir l'indice d'une lassitude croissante.

La police, elle, continue sa surveillance mais ne paraît pas trouver d'occasion... de se fâcher.

LES CHAPELIERS

Sortant de la foule nous gagnons le Monument national où les chapeliers tiennent leurs assemblées. Nous y apprenons que certains manufacturiers ont fait ce matin faire savoir aux grévistes qu'il étaient disposés à accorder la semaine de 44 heures et une augmentation de gages. Quant à la reconnaissance de l'union, ils voudraient laisser cette question ouverte. Mais c'est là la pierre d'achoppement. Par un vote unanime les grévistes ont décidé de ne pas reprendre le travail sans l'accomplissement de la dernière condition.

Une autre mesure à laquelle les grévistes tiennent ferme, c'est l'interdiction de l'emploi à des jeunes filles apprenties de moins de 15 ans. Jusqu'à présent, nous dit-on, les patrons employaient de ces enfants à des salaires ridicules. Les chapeliers veulent que cela cesse et que ces jeunes personnes complètent leur instruction à l'école avant de s'engager.

Les locaux 24 42 et 50 ont envoyé aux grévistes des télégrammes dans lesquels ils leur annoncent l'appropriation de certaines sommes qu'ils leur feront parvenir hebdomadairement.

Les casquetiers, qui réclament également la semaine de 44 heures et une augmentation de gages, ont choisi hier soir un comité de grève pour agir au cas où les patrons ne se seraient pas rendus à leurs demandes demain matin. Tous les employés ont reçu ordre de se tenir prêts.

Le président général de l'internationale des chapeliers est ici et prendra la direction de cette nouvelle grève, si elle éclate.

Chapeliers et casquetiers d'Amérique forment un ensemble de 15,000 employés.

LES SUCRIERS.

Les grévistes de la "Canada Sugar Co." ont établi leurs quartiers dans le local des métiers de la construction, rue Ontario-est. Ces ouvriers réclament 45 sous de l'heure et la journée de 8 heures. Actuellement ils font 11 heures de jour et 13 heures de nuit et touchent 30 sous de l'heure. Ils veulent se former en union et ont demandé à cette fin une charte à la Fédération américaine du travail. Un comité de grève a été formé et comprend des représentants de tous les départements. Il y a eu, cet avant-midi, une assemblée où l'on a fait en français et en anglais d'ardents appels à la solidarité de tous. On y a dénoncé en passant l'attitude de certain chef qui ne semble pas jouir de la plus grande popularité.

Nous avons appris que les employés de la raffinerie de sucre de Maisonneuve sont sur le point de suivre l'exemple de leurs camarades de la Pointe Saint-Charles. C'est une des nouvelles menaces qui planent dans l'air, à part celle de la grève des employés aux entrepôts de papier, que l'on annonce pour ce soir. Dans cette dernière échéance, on ne sait trop jusqu'à quel point les journaux pourront être affectés.

Il est aussi question de l'entrée en lice des peintres.

Un détail au sujet de la grève des camionneurs : des maisons de commerce qui faisaient transporter leurs marchandises par une des grosses compagnies de camionnage de la ville, se sont pourvues de trucs automobiles pour les mêmes fins. Il y a lieu de croire que ce sera une perte sensible pour la compagnie en question.

GREVISTES TURBULANTS DEVANT LE JUGE.

Les grévistes n'interviendront plus impunément dans l'exercice des devoirs des camionneurs non-unionistes. Le juge Leet promet d'être sévère pour de tels délits. Ce matin, une quinzaine de camionneurs ont comparu en Cour de police, accusés d'intimidation, comme on dit au greffe. Ce sont: Treflé Dagenais, Jos. Valois, Adélard Dagenais, Léonidas Rochon, René Aumais, Médéric Carrière, Léopold Gauthier, Napoléon Legault, Henri Duchesne, Hugh Corbett, Ernest Beaudry, Frank Mentana, Roméo Proy. Tous, sauf Rochon, étaient en liberté provisoire sur une caution personnelle de 100 dollars. Le juge a porté cette caution à 400 dollars et a fixé l'enquête au 2 mai. C'est Me Charlemagne Rodier, l'aviseur légal de l'union, qui occupe pour la défense, tandis que la ville est représentée par Me Damphousse. Ajoutons que deux de ces prévenus, Dagenais et Valois, comparaîtront aussi en Cour du recorder avec trois autres: Jas. Nolan, Jos. Lupien et Desjardins. Me Botler représentera la ville. Les cinq camionneurs, accusés d'avoir troublé l'ordre public, seront défendus par Me Rodier.

VOLEURS SACRILÈGES

(De notre correspondant)

Québec, 24.— Trois petits garçons, de 15 à 17 ans, Victor Tremblay, Amédée Beaulieu et Joseph Perron, ont été condamnés à 3 ans d'école de réforme, ce matin, par le juge Langelier, pour avoir pillé les troncs de l'église de St-Grégoire de Montmorency.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI :—jusqu'à 20 mots, sous, et ½ sou par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELEVES :—jusqu'à 20 mots, sous, et ½ sou par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES :—jusqu'à 20 mots, 15 sous, ½ sou par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER :—15 sous jusqu'à 20 mots, ½ sou par mot supplémentaire.
TROUVE :—jusqu'à 20 mots, 15 sous, ½ sou par mot supplémentaire.
PERDU :—jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER :—jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
A VENDRE :—jusqu'à 20 mots, 15 sous, 1 sou par mot supplémentaire.
PERSONNEL :—25 mots ou moins, 25 sous, sou par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES :—(rubrique spéciale) :jusqu'à 20 mots, 25 sous; un sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX :—10 sous la ligne agate pour 1ère insertion et 8 sous pour les insertions subséquentes.
REMERCIEMENTS :—Un sou le mot avec un minimum de 50 sous.
Toutes les annonces ci-haut mentionnées sont de 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées.
CARNET MONDAIN :—$1.00

AUTOMOBILES

CHAUFFEURS mécaniciens demandés. Suivez les cours, jour ou soir. Licence garantie, position assurée. Cours privés pour dames. S'ad. Coulombe, 498 Demontigny Est. Tél. Est 4344.

PROPRIETE A VENDRE

ALEXANDRE DUPUIS

COURTIER, immeubles, et agent financier (établi 1897). Propriétés administrées économiquement. Pour achat, vente, échange, consultez gratuitement notre "Information Immobilière", 43 Place d'Armes, près Craig.

A LOUER

MAISON D'ETE à louer à Como, 7 pièces, bain, meublée ; sur le lac des Deux-Montagnes, 5 minutes de la gare. S'adresser au Dr Arthur Gareau, Como, ou téléphone St-Louis 2201.

DIVERS

A CEDER tout de suite, excellent poste pour médecin et pharmacien, dans une petite ville de 3,000 âmes, 10 à 12 mille dollars touchés par an. Il faut connaître la chirurgie. Présentation à la clientèle si nécessaire. Déjà un confrère, une pharmacie. Pays de pêche et de chasse. Plusieurs compagnies de bois. Usine électrique. Communiquer au bureau du journal pour détails supplémentaires très intéressants. Ecrire au casier 20 "Le Devoir".

FAITES DE L'ARGENT à la maison. Vous pouvez gagner de $1 à $2 de l'heure en écrivant cartes d'étalage ; rapide et facile à apprendre. Aucune démarche. Nous vous enseignons comment en français et vendons votre travail. Pour renseignements écrivez aujourd'hui : American Show Card School, 221 Edifice Ryrie, angle Yonge et Shuter, Toronto.

Une dame offre de faire connaître à toute personne souffrant de rhumatisme, goutte, lumbago ou maux de reins, dartres sèches et humides, constipation, obésité, asthme, enfin toutes les maladies provenant des altérations du sang, un remède végétal et merveilleux fabriqué au Canada, qui l'a guérie elle-même complètement. Ecrire : Madame Falcon, boite postale 803, Montréal.

HOPITAL de gramophones. — Nous vendons et réparons toutes sortes de gramophones, satisfaction garantie. S'ad. 794 boulevard St-Laurent. Tél. Est 6703.

OEUFS ET VOLAILLES

La saison d'incubation venue nous sommes à votre service avec le plus grand assortiment de races de poules, canards, oies, dindes, pintades, pigeons, etc., que vous puissiez désirer. Notre ferme est à courte distance de Montréal et nous vous invitons cordialement à nous visiter. Quantité de reproducteurs de toutes races, jars Toulouse, coq-dinde bronze, jars Pekin-Courreur Indien, sauvages, domestiques, etc. Oeufs maintenant prêts en aucune quantité. Extra spécial pour d'ici le premier avril : 100 oeufs de poules, races assorties, à $12.00 le cent. Rock barré, Rock blanc, perdrix, Orpington fauve ou blanc, Minorque noire, Leghorn brune, blanche ou fauve, Ancona, Brahma clair, Rouges R. Island. Demandez notre catalogue illustré de 20 gravures, à 15 sous par la malle. Traité sur l'élevage et le soin à donner aux lapins, aussi traité sur les maladies courantes, 25 sous. Traité sur l'élevage du dindon, 25 sous. Historique et origine de toutes les races de volailles connues au monde, avec gravures en couleurs naturelles, 196 gravures (en anglais seulement), $2.00 la copie. Oeufs de dindes et d'oies Toulouse maintenant prêts à $5.00 par 10 oeufs. Ordonnez de cette annonce afin d'éviter tout retard. Incluez toujours timbres pour réponse prompte et assurée, car nous ne répondons pas autrement, nous sommes trop occupés. Tout en fait de volailles de races strictement pures. Nous ferons une exposition de volailles à la fin de mars et commencement d'avril ; cette exposition sera annoncée dans tous les journaux principaux de Montréal. Elle aura lieu à Montréal, dans la salle du marché St-Jean-Baptiste, angle Rachel et St-Laurent. La date sera publiée plus tard. La Ferme Avicole Yamaska, St-Hyacinthe, Qué. Arthur S. Comeau, propriétaire.

PRIX SPECIAUX pour nettoyage de fenêtres aux ECOLES FRANÇAISES si vous téléphonez à Main 1203. La Cie de nettoyage de fenêtres de New-York, Ltée (THE NEW YORK WINDOW CLEANING CO., LTD) vous donnera ses prix immédiatement. Nous avons un nombreux personnel d'hommes expérimentés pour enlever les châssis doubles, poser les persiennes et laver les FENETRES de MAISON. Adresse : 31 rue des Jurés, ville.

AVIS

Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal pour permission d'installer une chaudière à vapeur sur les lots numéros cadastraux 1104-1105, de la division Saint-Jacques, Nos 620-622 rue Visitation. — J. O. Gagnon, 86 rue St-Denis.
Montréal, 23 avril 1919.

LIVRE SUR LA GUERRE

GLORIEUX VAINQUEURS DE LA PLUS GRANDE GUERRE DE L'HISTOIRE. — Un livre de 64 pages, en français, format 5 x 7, couverture papier toile, avec gravures, vient de paraître. Prix 25 sous. — Envoyez bon de poste à Imprimerie Canadienne, 814 Papineau, Montréal. Prix spéciaux aux libraires.

CHARRETIER

L. LANGLOIS

Voitures doubles et simples pour déménagement, aussi piano, etc. S'adresser L. Langlois, maitre-charretier, 58, 2ème avenue, Viauville, Lasalle 525. Prix modéré. Boites à piano à vendre.

COLLEGE MOLER

POUR BARBIERS

HOMES ET FEMMES, voulez-vous occuper une excellente position ? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Position assurée et haut salaire payé. Outils donnés gratis. Cours spécial du soir. Présentez-vous immédiatement au Collège Moler pour barbiers, 62 boulevard St-Laurent.

La Cie Céramo-Vitrail Incorporée

Vitriers et Miroitiers

1410 BOULEVARD SAINT - LAURENT

Gros et Détail. Glaces Epaisses, Vitres Bombées, Coloriées, Verrières, Opalines, Ornementations, Biseautage. Dessus de meuble. Tablettes, Miroirs, Réargentage, Coupe-Vent pour automobiles. Dômes et Verres dans le plomb réparés. Prospectus et cotations sur demande. Téléphone : Saint-Louis 6401. Ouvert le samedi après-midi.

MACHINERIES GENERALES

Pour toutes sortes d'ouvrages, concernant la machinerie d'autos, etc., etc. Spécialité dans la soudure. Outillage de première classe. A prix absolument bas. Satisfaction garantie.

LEFEBVRE ET FRERE
203 Hôtel de Ville. Est 4017.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis
MARION & MARION
364 RUE UNIVERSITE, MONTREAL.
Tél. Up. 6474.

FAITS DIVERS

INCENDIE DU JUBILÉ

CE PATINOIR A ETE DETRUIT DE FOND EN COMBLE, HIER APRES-MIDI, VERS QUATRE HEURES.— PERTES DE $25,000. — FILS ELECTRIQUES DEFECTUEUX.

Le patinoir Jubilé, sis à l'angle des rues Ste-Catherine est et Marlborough, où les joutes des professionnels du gouret avaient lieu, depuis la destruction de l'Arena, a été incendié, hier après-midi, vers quatre heures. Les greniers à foin et à grain de W. L. Hogg, 1573, Notre-Dame est, ont aussi été la proie des flammes. Les dommages, évalués par le chef Chevalier se chiffrent à $25,000. Les assurances couvrent partiellement les pertes.

Cet incendie, semblable à celui du Parc Sohmer, a été causé par le mauvais état des fils électriques. Mardi, les pompiers avaient été appelés pour éteindre un commencement d'incendie au même patinoir. Mais, hier, le feu avait pris pour de bon. Les flammes ont eu beau jeu dans le bois sec. En peu de temps, on ne voyait plus que le squelette fait de poutres d'acier elles-mêmes qui bientôt après s'écroulaient. Le Jubilé détruit, le feu a gagné les preniers de W. L. Hogg.

Cet incendie a été découvert par des agents postés à la gare Moreau. Le chef Chevalier et les chefs de districts Carson et Favreau étaient sur les lieux avec toutes les divisions du centre et de l'est.

UN CHINOIS MEURT DE SES BLESSURES

Un autre Chinois, Wank Ton est mort ,hier soir, à l'hôpital Royal Victoria. Il était l'un des trois qui ont été si affreusement brûlés au cours d'une explosion qui a éclaté à la Sanitary Laundry, 80, Prince Arthur ouest, de bon matin, hier. Un autre du trio, Wong Park, était décédé du midi, et le troisième, Wong Hem, est dans un état critique.

AGENT EXONERE DE TOUT BLAME

L'agent Leduc a été exonéré de tout blâme, hier, par le jury du coroner. On sait que Leduc, appelé avec l'agent Charbonneau, dans une maison de la rue Lespérance, y a accidentellement tué Anna Gula.

SEPTUAGENAIRE ELECTROCUTE

Un septuagénaire, Charles Lawson, domicilié, 534, Saint-André, a été électrocuté, hier après-midi, à la *Canadian Car & Foundry Co., Ltd.*, Turcot. Il est venu en contact avec un fil chargé d'un fort voltage. Le cadavre a été transporté à la morgue.

ACCUSES DE VOL

Les détectives Bogli et Monarque ont arrêté, hier après-midi, Wilkie Laferrière et Willie Racine accusés du vol d'un vibrateur électrique au No 93, Craig ouest, commis le 19 mars dernier. Ces deux prévenus comparaîtront, ce matin, en Cour de police.

MORT A L'HOPITAL

W. H. Kalson, âgé de 55 ans, 11, rue Norwood, qui avait été frappé par un train, à l'angle des rues Craig et Saint-François-Xavier, a succombé, ce matin, à une fracture du crâne, à l'hôpital Notre-Dame.

CYCLISTE BLESSE

Tamponnement entre une automobile et une bicyclette, hier soir, rue Saint-Laurent. Bilan: un jeune homme de 20 ans, WilliamToger, le cycliste, a été transporté à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture du crâne, qui fait craindre pour sa vie.

BEAUCOUP DE BRUIT...

Le mot était donc au meurtre, hier. Vers neuf heures, hier soir, on reçoit au bureau des détectives la nouvelle qu'un meurtre vient d'être commis au No 201, Wolfe. Deux détectives se rendent sur les lieux. Surprise: la locataire, Mme Léonidas Laférière avait, de colère, entré le poing dans une vitre. Elle a été pansée à l'hôpital Général.

NOS PHILATELISTES

De nouveaux timbres sont émis constamment. Les timbres des Orphelins de la guerre en France ont été surchargés pour servir en Indo-Chine et ne pourront être utilisé que pour l'affranchissement des correspondances à l'intérieur de l'Indo-Chine et franco coloniales.

La république de Saint-Marin se décide à surcharger les différentes valeurs de la série "Pro Combattente" tandis qu'en Tunisie un nouveau timbre de 3 sous orange au type en cours vient d'être émis.

La prochaine assemblée de l'Association Philatélique de Montréal aura lieu à 8 heures le vendredi soir le 25 courant à 1154 rue Saint-Hubert. Les dames et demoiselles peuvent devenir membres correspondants de l'Association en payant la contribution annuelle d'un dollar et pourront ainsi jouir des privilèges et avantages de l'Association. Pour informations s'adresser au secrétaire, le notaire R. Papineau-Couture, 180 rue Saint-Jacques. (Communiqué).

INAUGURATION D'ORGUE

Mardi, le 29 avril aura lieu au No 1025 avenue Mont-Royal ouest, l'inauguration des orgues de la nouvelle chapelle des religieuses de Marie-Répatratrice, par Mlle Victoria Cartier, officier de l'Instruction publique de France, et organiste de l'Immaculée Conception. M. l'abbé Elie Auclair a bien voulu accepter de faire une causerie religieuse qui sera suivie de la bénédiction du T. S. Sacrement. Se feront entendre, Mesdames Leduc, Thibaudeau, Desmarais; Messieurs Leduc, E. Dufresne, Fréchette et G. Labelle et la chorale féminine de la Schola Cantorum. Entrée gratuite, les dames patronnesses de l'oeuvre s'étant chargé de la collecte. (Communiqué).

TRIBUNAUX CIVILS

LA COMPAGNIE DEVRA RENDRE

UN RUSSE OBTIENT GAIN DE CAUSE CONTRE LA CANADIAN EXPRESS *QUI N'AVAIT PU OPERER POUR LUI UN TRANSFERT D'ARGENT — LA DEPRECIATION DU ROUBLE.*

Le juge Guerin a rendu jugement dans la cause de I. Kosovskey contre la "Canadian Express". Le Russe réclamait la somme de $343.68. En mai 1917 il avait chargé la compagnie défenderesse d'expédier à sa femme en Russie l'équivalent de la somme en roubles. A cause de la guerre la compagnie ne put faire l'expédition. Le client réclama donc ses $343.68. La "Canadian Express" voulait lui remettre la somme de $148.54 qui correspondait à la valeur des roubles dépréciés. Le demandeur réclamait toute la somme remise et non expédiée. La cour supérieure a condamné la compagnie à rembourser la somme réclamée, déclarant que la "Canadian Express" ne pouvait que retenir le taux du change de la monnaie canadienne en monnaie russe.

LE TUTEUR OBTIENT $150

Une réclamation en vertu de la loi des accidents de travail a été entendue par le juge Duclos, hier. Ovila Gauvreau, en sa qualité de tuteur d'un mineur, Rodolphe Lefebvre, poursuivait une compagnie en réclamation de dommages subis par l'enfant, à l'emploi d'un patron qui fait travailler sur des machines mues autrement que par la force humaine, et conséquemment tombe sous le coup de la loi des accidents de travail.

L'enfant gagnait un salaire de $10 par semaine. Il eut la main gauche écrasée dans un engrenage, accident qui causa la perte de trois doigts et qui, selon la déclaration de la plainte réduisit la capacité de travail de l'enfant de 20 pour cent.

Son salaire étant de $500 par an, le demandeur réclamait la moitié de la perte pour incapacité partielle, soit $52.00 par an, comme rente viagère.

Après considérations des circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit, le juge a accordé $150 au tuteur,avec dépens contre la compagnie.

POINT INTERESSANT

M. G. Maillet doit demander dans quelques jours un bref de "quo warranto" en cour supérieure de décider si les commissaires de la ville peuvent être en même temps députés. Le demandeur étaye sa requête sur un règlement municipal qui défend aux membres de la commission de cumuler les fonctions.

L'INDEMNITE OUVRIERE

La "Dominion Box and Packing Co" a été condamné par le juge Guerin à payer à Godfroid Brisebois, la somme de $1,700 réclamé en vertu de la loi des indemnités ouvrières. L'ouvrier à l'emploi de la compagnie s'est fait couper le pouce et trois doigts de la main gauche.

LES MILITAIRES

LA 4e DIVISION QUITTE LA FRANCE

ON ESPERE QUE CETTE DIVISION CANADIENNE ET LA 2E PARTIRONT D'ANGLETERRE AVANT JUIN. — ARRIVEE DU "BELGIC".

Toronto, 24.— Une dépêche annonce que la quatrième division retourne en Angleterre. Les troubles ouvriers retarderont le départ du *Baltic* et des autres vaisseaux. Cependant, le colonel Duffin espère que toute la 2e et la 4e divisions quitteront l'Angleterre avant le mois de juin. On a les navires requis et les dates des départs sont fixées. Le *Mauretania* est réservé pour les troupes canadiennes et l'*Aquitania* est attendu. Pour plus de sécurité médicale, tous les soldats doivent être vaccinés.

Le *Belgic* a mouillé dans le port d'Halifax, hier matin, à 9 heures. Il a à bord trois officiers et 296 soldats qui sont montés dans le train, hier, à 4 heures 15. Ils arriveront à la gare Bonaventure de bonne heure, vendredi.

Le navire-hôpital *Araguaya* devait arriver à Portland, hier après-midi, avec quatre officiers et deux gardes-malades de l'hôpital militaire de Ste-Anne de Bellevue. Jusqu'à la dernière heure, on n'avait rien appris de son arrivée, aux quartiers-généraux de la milice. Le *Corsican*, avec un certain nombre de parents de soldats, doit arriver aujourd'hui à St-Jean.

Voici les noms des Canadiens-français arrivés à bord du *Belgic* :

J.-G. Bilodeau, St-Camille, Bellechasse, Qué.; J. Blouin, 1555, Chabot; J. Bastien, Rocanville, Sask. ; A. J. Boa, 748, Bourbonnière; Geo. Carrier, Ottawa; A. Carrier, Coaticooke, Qué.; E. C. Coursier, Revelstoke, C. A.; A.-E. Cheval, 5, Charron; A. Cardinal, Verdun; E. Chamberland, 1657, Delaroche; Delo, 192, Addington, Notre-Dame-de-Grâce ; G.-E. Desmarais, 2300, St-Hubert ; A. Dalcourt, 230, Maisonneuve; L. Ducharme, 1233, Côte-des-Neiges ; H.-R. Dufresne, 141, Rosher; J.-L. Dupont, Iberville, Qué.; Dupuis, St-Thomas, Qué.; E. Desrochers, M.-E. Forest, 426, Laval; A.-D. Fontaine, rue St-Denis; R.-F. Forrest, 339, Fabre; G.-R. Gareau, M.-J. Gauthier, Trois-Rivières; J. Gosselin, 1438, Logan; E. Séguin, St-Jérôme; J. Simard, 81, rue DesCourcelles; E. Théoret, Ste-Geneviève; J. Turgeon, 1078, St-Jacques.

LA NAVIGATION

LES PREMIERS ARRIVÉS

LES CANNES A POMMEAU D'OR DONNEES AUX CAPITAINES QUI ENTRENT LES PREMIERS DANS LE PORT, IRONT PROBABLEMENT A CEUX DU "SARNOLITE" ET DU "WAR REDCAP".

Il est probable qué les traditionelles cannes à pommeau d'or que les commissaires du port présentent aux premiers capitaines qui y entrent les premiers iront cette année à ceux du "Sarnolite" et du "War Redcap". Le premier de ces navires appartient à l'Imperial Oil Company, l'autre au ministère anglais des munitions, dont la ligne White-Star-Dominion est l'agent. Le "Sarnolite" est arrivé le premier mais a accosté à la Pointe-aux-Trembles pendant que le "War Redcap", arrivé mardi soir, amarrait au hangar No 3. Ce dernier navire vient de Fiume, le port autrichien que les Italiens réclament avec tant d'instances. Le "Queen Alexandra", de la ligne Robert Reford & Co., est aussi arrivé hier après-midi, à 2 heures venant de Malte, par Halifax.

Le "War Redcap" a été construit à Sunderland par le ministère anglais de l'expédition. Il est du type "B", destiné spécialement à l'Amirauté alors qu'on songeait sérieusement à la nécessité de l'expédition rapide des cargaisons. Il a été attaqué deux fois par les Allemands, d'abord dans l'océan Arctique puis dans la Méditerranée. Le capitaine Barker porte à sa manche la décoration royale qui indique qu'il a subi les attaques d'un sous-marin. Le "War Redcap" jauge 3,197 tonnes et file environ neuf noeuds. Il vient prendre une cargaison de farine pour la Grande-Bretagne.

NOUVEAU SURINTENDANT

M. G. M. Bosworth, président des Canadian Pacific Ocean Services, a annoncé hier que le capitaine J. T. Walsh, depuis quelque temps assistant-surintendant de cette compagnie, vient d'en être nommé le surintendant à Montréal. Ancien officier de la Réserve navale royale, il a été cité à l'ordre du jour par le colonel J. Wilcox, lors de l'embarquement des troupes pour la campagne d'Achanti en 1900. Retiré en 1902 avec le grade de commandant, il est devenu surintendant de la ligne Elder-Dempster puis est passé au Pacifique lors de l'amalgamation des deux compagnies.

En 1904, le capitaine Walsh devenait surintendant des navires du Pacifique, avec bureau à Montréal.

En 1913, il prit la direction du service naval du Pacifique par tout le pays, et, en 1916, devint assistant-surintendant du C. P. Ocean Service. Il est maintenant constitué premier chef et l'on croit que le poste d'assistant va disparaître.

Le capitaine Walsh, est président du Catholic Sailors' Club of Montreal, vice-président du "Last Post Fund", membre de la Royal Geographical Society.

POUR LA FRANCE

On a complété les préparatifs de l'inauguration du nouveau service transatlantique qu'a annoncé récemment la Canada Steamship Lines, Limited, et la compagnie annonce que le vaisseau marchand "Bilbster", jaugeant 8,500 tonnes, partira de Montréal le 24 mai pour les ports français. Après ce premier voyage, on a l'intention d'établir un servir régulier de dix jours.

LES VÉTÉRANS ESSUIENT UN REFUS

Vancouver, 23. — Il n'y aura pas pour le moment d'élection dans la Colombie Britannique. Le premier ministre Oliver a annoncé, cet après-midi, qu'il refusait respectueusement d'accéder à la requête du comité des soldats de retour demandant incessamment la démission du présent gouvernement et l'appel au peuple.

Le premier ministre déclare ne pas croire que le comité rencontré par le gouvernement représente le véritable esprit des soldats. Il insiste sur tout ce qu'il a fait pour réinstaller les soldats dans la vie civile et il défend son administration en général, ajoutant qu'une élection faite suivant la liste actuelle des votants priverait de leurs droits d'électeur tous les soldats récemment de retour, les premiers donc à regretter toute cette démarche.

LES TROUPES DU GÉN. HALLER EN POLOGNE

Warsaw, 23. — (Sans fil français).— Le premier contingent des troupes du général polonais Haller est arrivé de France à Warsaw, sous le commandement du général Bernard, qui a contribué à la défense du secteur de la Champagne sur le front français. Les autorités et le peuple ont accueilli les troupes avec enthousiasme. On fait les préparatifs d'une réception d'honneur pour le général Haller quand il arrivera à Warsaw.

MISSION ALLIÉE EN ORIENT

Paris, 23. — La mission alliée en Syrie laissera Paris probablement d'ici deux semaines pour aller étudier sur place la situation de l'Asie mineure. Le commandant Hogarth et sir Henry MacMahon, les représentants anglais, sont arrivés à Paris et attendent des instructions. La commission visitera, pense-t-on, l'Arménie, la Syrie et la Palestine.

Téléphone : Bureau, Est 8493. Résidence : Upt. 3211.

F. TURGEON
AGENT PERCEPTEUR

Spécialité : Perception de comptes de médecins de famille ; rapport fait et argent strictement remis tous les mois. Références de médecins fournies sur demande.
706-EST, RUE STE-CATHERINE. CHAMBRE 22.

LA PAUVRETE DU SANG EST LA CAUSE PRINCIPALE DE LA FAIBLESSE
L'Histo-Fer Garnier
EST UN PUISSANT REGENERATEUR DU SANG
Prescrit aussi dans tous les cas d'anémie, neurasthénie, tuberculose, et dans toutes les affections pulmonaires.
PRIX $1.25
En vente partout et aux PHARMACIES MODELES DE
GOYER
agents spéciaux
180 STE-CATHERINE EST Montréal,
et 217, STE-CATHERINE, Maisonneuve.

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enrégistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.
PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL

Phosphodine de Wood, le grand remède anglais. Fortifie et revigore le système nerveux tout entier, met du sang nouveau dans de vieilles veines. Guérit la débilité nerveuse, l'excès de fatigue mental ou cérébral, l'abattement, la perte d'énergie,les palpitations de coeur, l'affaiblissement de la mémoire. Prix $1 la boîte, 6 pour $5. Une plaira, six guériront. Vendue par tous les droguistes ou envoyée en paquet ordinaire sur reçu du prix. Nouvelle brochurette expédiée gratis. THE WOOD MEDICINE CO., Toronto, Ont. (anciennement de Windsor).

ANTIKOR-LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE. EFFICACE. SANS DOULEUR.
EN VENTE PARTOUT 25c
FRANCO PAR LA POSTE.
A. J. LAURENCE. MONTREAL

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure No 2225. — Joséph Giraldeau, cultivateur de la paroisse de St-Jérôme district de Terrebonne, demandeur, Henri Ouellette, ci-devant des cité et district de Montréal et maintenant de pays inconnus, et Dame Azélie Carle, de la ville de Worcester, Etat de Massachusetts, l'un des Etats-Unis d'Amérique, épouse de Philéas Monfils, du même lieu, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs Henri Ouellette, Dame Azélie Carle et Philéas Monfils de comparaître dans le mois. T. DEPATIE, dép.-protonotaire, MONTY ET DURANLEAU, procureurs du demandeur.
Montréal, 22 avril 1919.

CARTES PROFESSIONNELLES ET CARTES D'AFFAIRES

AVOCATS

ARCHAMBAULT & MARCOTTE
AVOCATS
80 rue StJacques. Tél. Main 2761—5284.
Joseph Archambault, C.R., M.P.
Emile Marcotte, LL.L.
Bureau du soir, tél. West. 4089.

J.B. Bérard, C.R. Théo. Rhéaume,C.R
Saluste Lavery, B.C.L.
AVOCATS
43, rue Saint-Gabriel.
Tél. Main 8760-8761.

Tél. Main 4563.
J. A. BEAULIEU, C.R.
AVOCAT
180 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Casier postal 356. — Adresse télégraphique : "Nahac, Montréal".
Tél. Main 1256-1251. Codes: lobora West.Un.
C. H. CAHAN, C.R.
Avocat et Procureur
Edifice Transportation — Rue St-Jacques

MAURICE DUGAS, LL. L.
AVOCAT
30, RUE SAINT-JACQUES
Résidence : 2466 avenue du Parc. Rockland 2459.

Arthur LALONDE
AVOCAT, PROCUREUR, ETC.
Etude : Brossard, Forest, Lalonde et Coffin, Edifice du Crédit Foncier, Montréal, Résidence, téléphone Est 2281.

Tél. Main 3215. — Edifice Montreal Trust, 11 Place d'Armes, Montréal.
LAMOTHE, GADBOIS et NANTEL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

ANTOINE LAMOTHE
avocat, bureaux : chambre 401, 90 St-Jacques. Tél. Main 1661. Résidence, 10 Place St-Louis. Tél. Est 1574.

G. A. MARSAN, C.R.
AVOCAT
20 RUE ST-JACQUES, chambre 36.
Téléphone Main 1997. Montréal.

Migneron, J. - Homer,
AVOCAT
pratiquant Canada et Etats-Unis. — 66 Notre-Dame Est, Montréal. Main 2860 ; soir, 779 Mont-Royal Est. St-Louis 5968.

Victor Pager. Arm. Cloutier, Jos.-C. Ostiguy.
PAGER, CLOUTIER & OSTIGUY,
AVOCATS
Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig.
Tél. Main 5598.

PARADIS, AUDET & GRENIER
AVOCATS
AMOS, ABITIBI.
QUEBEC, 68 St-Pierre. Tél. 5635.

P. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L. B. Panet-Raymond, LL.L.
Adresse télégraphique "Beaudin"
St-Germain, Guérin et Raymond,
AVOCATS
Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques.
Téléphone Bell Main 5154. Montréal, Can.

Résidence: 180 Jeanne Mance. Tél. Est 5973.
GUY VANIER, B.A., LL. L.
AVOCAT
97, RUE ST-JACQUES.—BUREAU 76.
Tél. Main 2632.

Téléphone : Main 2632.
ANATOLE VANIER
Avocat
97, RUE SAINT-JACQUES
Bureau 76.

BANQUES D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL. Bureau principal, 176 rue St-Jacques, et quatorze succursales à Montréal.

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés. Humides, 90s ; séchés, $1.15 ; linge uni repassé, 1.55 la boîte. — DOMINION LAUNDRY, 288 Carrières. St-Louis 6302.

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles, (établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 35 Saint-Jacques. Prêts 1ère et 2ème hypothèques. Collection, achats des créances.

DORURE, ARGENTURE, NICKELAGE

Compagnie ROYAL SILVER PLATE
Réparations, placage d'ornements d'églises, argenterie, coutellerie, vernissage à l'or. A. GIROUX, gérant, 207 Saint-Jacques.. Main 1387.

COMPTABLES

Auditeur - Comptable
J.- N.- E. GELINAS,
comptabilité générale, audition, règlement de livres, perceptions de comptes, billets, etc.
Bureau: 92 Notre-Dame Est, chambre 94. Tél. Main 7362. Résidence : 179 ave. Rockland. Tél. Rockland 2638.

GAGNON & L'HEUREUX
COMPTABLES LICENCIES
(CHARTERED ACCOUNTANTS)
11 Place d'Armes. Tél. Main 4912.
P.A. Gagnon, C.A., J. Arthur L'Heureux, C.A.

BEAUDOIN LIMITEE
Comptable
60 EST, RUE NOTRE-DAME.
Bureau de 20 années d'expérience. Tél. Main 7154. Soir, St-Louis 6487. Achat de créances et recouvrements généraux.

C. A. LEFEBVRE
COMPTABLE
Chambre 82, édifice La Sauvegarde.
Tél. Main 4817.

J.-C.-A. PICARD
COMPTABLE
Bureau : 92 rue Notre-Dame Est.
Edifice "La Sauvegarde"
Tél. Main 1183. Chambre 36.
Achat de créances et recouvrements.

AUX GENS D'AFFAIRES

A.H. DELAND
COMPTABLE
Achat de créances, perception, billets, administration de propriétés, successions, etc. Maison établie depuis 12 ans. Responsabilité absolue. — 92 est, Notre-Dame, édifice La Sauvegarde, chambre 62. Main 3200.

RECOUVREMENTS

L'Agence Provinciale
97 ST-JACQUES, CH. 11, MAIN 3247, peut faire la perception de vos vieux comptes par méthode tout à fait moderne et vous rembourser mensuellement. Ecrivez ou téléphonez, nous vous enverrons un représentant. Achat de créances.

DOCTEURS

Dr Fernand Emery
Maladies du coeur et des poumons. Tuberculose.
1827 AVENUE DU PARC
Consultations gratuites à l'Institut Bruchési le lundi matin.
Téléphone Uptown 559

Dr Laurent Godin
Licencié du conseil médical du Canada
Ex-médecin interne de l'Hôtel-Dieu
Heures de bureau
4 à 6 h. p.m. 436 RUE BLEURY
7 à 8 h. p.m. MONTREAL

Tél. Bel Est 5417. Heures de bureaux : de midi à 8 hrs p.m.
Dr J.-M.-A- VALOIS,
Guérison rapide et garantie de toutes les maladies des voies urinaires, aiguës ou chroniques.
Attention particulière à chaque maladie.
40 RUE ST-DENIS. MONTREAL.

DENTISTES

Tél. St-Louis 2068.
Spécialité : bouche des enfants.
Docteur E.-D. AUCOIN, B.A.,
CHIRURGIEN-DENTISTE
Chef du service d'odontologie à l'hôpital Sainte-Justine,
1918 RUE SAINT-DENIS
Entre Beaubien et Bellechasse. Montréal.

Tél. Up. 3579.
Dr Noël Décarie,
gradué du Forsyth, Boston. Spécialiste orthodontie (redressement des dents).
324 RUE BLEURY
Près du théâtre Impérial.

Dr A. LaROCQUE, L D S. D. D. S.
DENTISTE
Gradué à Philadelphie
1830 BOULEVARD ST-LAURENT
Consultations : 9 à 12 h. a.m., 1 à 6 h. p.m., 7 à 8 h. p.m.
Tél. St-Louis 3349.

Tél. Est 1106.
Dr A. MASSICOTTE
Chirurgien-Dentiste
700 ST-HUBERT
2 portes au nord de Sherbrooke

Chirurgien-chiropodiste
Pour toutes les maladies de pieds consultez le
DOCTEUR A. D. BERGERON
chirurgien chiropodiste, seul diplômé pratiquant à Montréal.
288 STE-CATHERINE OUEST
2 portes à l'est du théâtre Princess

ESTAMPES EN CAOUTCHOUC

Estampes en Caoutchouc
EN TOUS GENRES
A. Dérome & Cie
20 NOTRE-DAME EST. Tél. M. 4679.

NOTAIRES

Tél. Saint-Louis 2143.
Chs. ARCHAMBAULT
NOTAIRE
Etude : 769 est, avenue Mont-Royal.
Argent à prêter.

Bélanger et Bélanger
Notaires
30 RUE SAINT-JACQUES
EDIFICE "TRUST AND LOAN"
Argent à prêter sur hypothèque à bonnes conditions, et achat de créances. Règlement de succession. Tél. Main 1859.

THOMAS DUCHARME
Notaire, Comptable et Commissaire
Chambre 209 Edifice de la Banque d'Epargne
180 ST-JACQUES. Tél. Main 7741.
Résidence : bureau du soir. Tél. Est 5948, 465 Lagauchetière Est.

J.H.H. LIPPE
NOTAIRE
180 rue Saint-Jacques. Tél. Main 3228
MONTREAL

PRIME J. MARSAN, L.L.B.
NOTAIRE
320A RUE AMHERST
Spécialités : Successions, Prêts d'argent, Incorporation des compagnies.
Tél. Est 1366.

Tél. Main 3191.
BEAUCHAMP & DUCHARME
NOTAIRES-COMMISSAIRES
Edifice "La Sauvegarde", chambre 95, 92, rue Notre-Dame Est.
Après le 28 avril ce bureau sera transporté à l'adresse ci-dessus.
Domicile : Tél. Lasalle 2309.

JOS. P. A. TURENNE
Notaire
483 LAGAUCHETIERE EST
Tél. Est 7813. Montréal
Dépositaire du greffe de Médard Perrault.

INGENIEURS CIVILS

Vincent, Girouard & Vincent
Ingénieurs civils, Arpenteurs, Architectes.
76 ST-GABRIEL, MONTREAL.
Tél. Main 1168.

PHOTOGRAPHES

L. J. A. PELOQUIN
Portraits au pastel et à l'huile : une spécialité.
1156, SAINT-DENIS. — SAINT-LOUIS 3256.
Montréal.

PROFESSEURS

CASIMIR HEBERT
consul "ad honorem" du Pérou, professeur de langues, de belles-lettres, de rhétorique, répétiteur classique expert.
Latin, grec, anglais, italien, espagnol, etc. Préparation aux brevets.
Rédaction et traduction en plusieurs langues.
344 PARC LAFONTAINE

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues, en français et en angais.
Préparation aux examens : brevets ART DENTAIRE, DROIT, MEDECINE, PHARMACIE, SERVICE CIVIL, etc.
RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.
Bachelier ès-art et ès-sciences appliquées
Professeur au collège Ste-Marie et au collège Loyola.
Enseignement individuel à paiement facile l'après-midi et le soir.
Cours pour dames et messieurs.
Renseignements fournis sur demande.
238, RUE ST-DENIS. Tél. Est 6162.
En face de l'église St-Jacques.

PROFESSEUR
Edmond La Roche, B. S.
COURS PRIVES, LE JOUR ET LE SOIR.
Français, anglais, diction, éléments latins et grecs, mathématiques, et autres sciences.
Préparation au cours classique et aux brevets.
Cours aux deux sexes.
195 RUE STE-CATHERINE EST
Tél. : Bureau, Est 7496 ; rés., Est 359.

Leblond de Brumath
259 EST, RUE ONTARIO
bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.
Le plus ancien cours de préparation aux examens établi à Montréal.
Qui veut devenir rapidement médecin ? avocat ? dentiste ? pharmacien ?

Collège Commercial Elie
1 carre St-Louis, coin St-Denis. Cours individuels jour ou soir. Comptabilité telle qu'elle se pratique. Sténographie des deux langues en 3 mois. Télégraphie et administration des gares. Préparation aux examens. Tél. Est 2539.

PEINTRES-DECORATEURS

BIRCH & DROUIN
PEINTRES-DECORATEURS
195 Ste-Catherine Est. Montréal.
Tél. Est 8455.

HOTELS

VICTORIA HÔTEL
Québec, H. Fontaine, Prop.
Plan américain. Prix $3.50 à $4.00.
Prix spécial pour les voyageurs de commerce, $3.00 par jour.

CADRES ET MIROIRS

La Cie Wisintainer & Fils Inc
Manufacturier de cadres, moulures et miroirs, importateur de chromos, gravures, vitres convexes et ordinaires.
Vieux cadres réparés, redorés ; miroirs réargentés. Une spécialité.
Gros et détail
58-60 BOUL. ST-LAURENT
Manufacture : 7 Clarke. Tél. Main 5082.

SERRURIERS

E. TELLIER,
Serrurier-armurier, 255, Dorchester Est, angle Saint-Denis, Montréal. Réparations de gramophones, serrures, clefs, armes à feu, limage de scie, affilage de toutes sortes, réparations de ressorts, gramophones. Prompt travail. Satisfaction garantie.

Réparations générales
Pour vos réparations générales d'autos, accessoires, carrosseries d'autos, garde-boue, coupe-vent, lampes, réservoir à gazoline, radiateurs. Satisfaction garantie. Service de chars, jours et nuits.
VIGER GARAGE, Ltée.
53, Bonsecours
Main 306.

REGLEMENTS DE COMPTES

MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées moyennant des paiements faciles. Discrétion absolue, vous transigerez avec moi seulement. M. Lemieux, 68A Laurier ouest.

Notre Page Féminine

Lettre de Fadette

J'ai un peu partout des amies inconnues qui m'écrivent quelquefois pour me faire des confidences qui appellent des réponses. Je n'ai malheureusement pas le temps de les faire personnellement, mais j'essaie dans cette causerie hebdomadaire de dire un mot qui les atteigne et peut-être les aide, car il en est parmi elles qui sont isolées dans la grande ville agitée, et celles-là ont besoin qu'une parole humaine réponde à l'angoisse presque épouvantée qui les étreint devant les révélations de la vraie Vie si différente de celle qu'elles ont rêvée!

J'ai bien pitié de l'une de ces correspondantes anonymes: celui à qui elle avait donné sa confiance lui a menti, l'a amusée avec de vaines promesses, et après lui avoir fait la cour deux ans, il l'a trahie pour épouser une personne riche, laide et plus vieille que lui. Ah! la malheureuse, c'est elle qui est à plaindre! Remerciez le ciel de vous épargner le sort qui l'attend avec ce vilain personnage: oubliez-le, rayez-le de votre souvenir comme on arrache la page d'un livre.

Surtout, ma petite amie, ne soyez pas amère et ne dites pas que la vie est mauvaise parce que vous avez éprouvé une grande déception.

C'est triste, je sais, cet apprentissage de la vie fait aux dépens de votre coeur, c'est triste d'apercevoir des laideurs que vous ne soupçonniez pas, mais qu'importe, si votre vie à vous est pure et noble, qu'importe que des mains étrangères détruisent ce que vous avez édifié et qu'une pensée profane souffle sur vos aspirations, si vous-même ne donnez aucune déception à votre âme, si vous-même ne détruisez pas en vous la beauté que Dieu y a mise. Vous me dites que, renfermée dans votre orgueil, vous essayez d'endurcir votre coeur afin de ne plus courir le risque d'être blessée de la même façon.

Vous avez tort, ma pauvre petite. Il est meilleur pour votre âme d'avoir un court instant de faiblesse et des larmes, qu'une révolte de votre orgueil, un sourire de dédain sur vos lèvres, et des germes de dureté dans votre coeur. Ne croyez pas que l'orgueil puisse vous être un secours: c'est une morale nouvelle proposée maintenant aux âmes de femmes si fières tant qu'elles sont pures; c'est une panacée illusoire dont il est bon de vous défier. Il est bien des exemples navrants que je pourrais vous citer, d'âmes honnêtes et droites qui ont eu recours à l'orgueil pour les aider à vaincre leur douleur, et si vous saviez quelle désespérance lamentable est devenue leur partage! Ne gâtez pas votre vie et ne déformez pas votre âme parce que vous avez du chagrin: celui qui vous a trompée ne vaut pas le sacrifice de ce que vous avez de plus précieux: détournez-vous de lui et reprenez courage. La vie n'est pas mauvaise et vous apprendrez de nouveau à l'aimer si vous n'avez ni révolte ni amertume quand les hommes sont méchants. Vous avez cru à la vérité et à la bienfaisance de l'amour; vous avez eu raison, et un traître ne saurait nuire à la vérité de l'amour qui peut remplir une vie, soit, à la condition d'accepter l'amour comme il est; profond, douloureux, grave et doux, ne donnant jamais que des joies mêlées de souffrances. La vie n'est pas mauvaise, elle est belle et sérieuse, remplie de devoirs austères, d'heures de luttes, de larmes et de sourires; ses leçons salutaires acceptées doucement feront de vous une femme vaillante et bonne, consciemment et volontairement bonne. La femme qui a acquis cette bonté n'est pas aigrie par les épreuves inévitables: chacune met en elle plus de force, d'indulgence et de douceur. Quand elle voit le mal, elle le hait mais elle a une grande pitié pour celui qui le commet! Quand elle frôle des laideurs, elle "jette une fleur", c'est-à-dire qu'elle met un peu de sa pureté et de sa grâce sur le chemin difficile où se traînent tant de malheureux, et il y en a bien plus que de méchants!

Ma petite amie, devenez une de celles qui savent que l'influence du bien est plus puissante que celle du mal et peut opérer la régénération des âmes égarées, soyez une de celles qui aiment la vie, le beau don de Dieu. Il n'a jamais créé une chose mauvaise.

FADETTE.

Pour une inconnue

Quand je l'évoque, avec sa grâce souple et lente,
Ses cheveux d'or flambant, ses yeux de ciel du Nord.
Quand mon rêve éployant son aile étincelante,
Vers l'Inconnue au clair visage prend l'essor,

Ne sachant de quel nom l'appeler, je lui donne
Des noms ayant paré des reines d'autrefois,
Dont la fruste harmonie aujourd'hui nous étonne,
Et fait rêver d'hermine et de pourpre et d'orfrois...

Je lui donne des noms aux grâces surannées,
Comme en portaient les nobles dames de jadis,
Comme on en lit dans les anciens contes de fées
Du temps des menuets, de Lancret et des lys...

Je lui donne des noms martelés et limpides,
Des noms évocateurs de rubis, de velours,
De fraîcheur d'eau dormante ou de roses languides,
De silence, de soir, d'ombre... de parfums lourds...

Je lui donne des noms très simples et très doux,
De ces noms que l'on aime égrener à genoux...

Pierre RODET.

Embellissons la maison

Comment cette petite Madame Jules, comme on l'appelait, avait-elle bien pu transformer ainsi, en un tour de main, le sombre et triste logis des Larose ? C'était, depuis trois semaines, dans tout le voisinage, un sujet d'ébahissement et même d'un peu d'envie. " Pensez donc s'écriait une commère scandalisée, des rideaux blancs dans toutes les fenêtres ! Si ça a du bon sens pour des habitants comme nous autres ! "

Cette phrase agaçante et déprimante, Madame Jules la connaissait. Elle l'avait entendue répéter tout le long de sa jeunesse, chaque fois que son bon goût natif lui avait fait suggérer quelques modifications dans l'ameublement ou la décoration de la maison paternelle. Elle s'était promis de lui donner quelque jour le démenti... et elle avait réussi.

Dès son arrivée dans la vieille demeure dont son mari venait d'hériter, le premier soin de la jeune femme fut d'éliminer impitoyablement toute l'insignifiante bibeloterie : boîtes recouvertes de minuscules coquilles de limaçons, faïences, cartes de toutes sortes qui s'étalaient sur les tables et sur les étagères, de même que ces horreurs en papier gaufré : cloches, éventails, etc., pendus aux murs. Pourquoi s'encombrer de ces ramasse-poussière qui déparent le logis et compliquent inutilement le travail de la ménagère ?

" Comme tout s'égaye en se simplifiant ! " pensait Madame Jules, tandis que son regard se posait sur les quelques pots de fleurs, les photographies et une assez jolie potiche, seules fantaisies qui ornaient maintenant le salon. " On dirait que l'atmosphère s'est allégée... Si seulement le plafond était moins bas et la pièce plus grande...

" J'ai trouvé ! s'écria-t-elle tout à coup joyeusement. C'est ce papier tenture aux dessins multicolores et excentriques qui fait paraître la pièce plus petite encore qu'elle n'est véritablement, et c'est parce que le plafond est trop sombre qu'il semble nous peser sur la tête... Mon tapis est brun ; quand un papier beige, uni ou à fleurs délicates aura remplacé celui-ci, quand le plafond sera peint en crème ou en blanc, on verra la différence !

" Aux rideaux maintenant. Ne dit-on pas qu'ils font ou défont la maison ! " Ici un sourire éclaire la figure de la jeune femme. Elle pensait à la jolie surprise qu'elle causerait à son mari en confectionnant pour les fenêtres de fort coquettes parures, — et pas chères ! Il suffirait de quelques verges de mousseline ou de marquisette enrichie de dentelle, d'un point brodé, ou mieux encore d'une bordure en cretonne fleurie. Pour les chambres et la cuisine, de la simple toile à fromage garnie de la même façon ferait l'affaire. Les rideaux seraient de la longueur de la fenêtre et tomberaient droits. Quelques-uns — ceux du salon, par exemple — auraient un volant pour le haut. La cretonne s'harmoniserait avec la couleur dominante de la pièce, et l'on en ferait encore des coussins, des centres de table, des garnitures de bureau du plus piquant effet.

En moins d'un mois, tout fut transformé. La cuisine surtout avait subi une nécessaire métamorphose. Puisque c'est là, s'était dit avec raison Madame Jules, que s'écoulent les trois quarts de notre vie, ne convient-il pas que cet endroit soit le plus attrayant et le plus confortable du logis ?

Là aussi tout meuble, tout objet inutile avait disparu. Le grand luxe, c'était l'ordre, la propreté et le soleil. L'étroite fenêtre qui ne laissait entrer que parcimonieusement la lumière avait fait place à une ample croisée double. A travers les blancs rideaux, de gais rayons filtraient... Ils couraient sur le parquet fraîchement peint, sur les murs clairs. Ils auréolaient la belle image du Sacré-Coeur qui devait présider à la prière du soir et dont la vue réconforterait aux heures de lassitude. Le poêle, les armoires, la table recouverte d'une toile cirée luisante avaient été disposés de façon à ménager le plus possible les pas et les forces de la jeune maîtresse de maison. Une berceuse, près de la fenêtre, invitait, le travail terminé, à un légitime repos ; quelques livres, sur une tablette, promettaient d'utiles et agréables moments.

" Voilà, disaient maintenant Monsieur et Madame Jules, souriant à leur charmant intérieur, voilà ce qui convient à des habitants comme nous autres... heureux de leur sort et fiers de leur condition. "

Annette SAINT-AMANT.
(Du *Patriote de l'Ouest.*)

NOTRE ALBUM

Nous ne nous appartenons jamais plus intimement qu'au lendemain d'une catastrophe irréparable.

En toute aventure, il y a une brève minute où notre instinct nous avertit que nous sommes encore les maîtres du destin.

RECETTES

SARDINES CANAQUES

Prenez six ou huit sardines, écrasez-les dans un jaune d'oeuf cuit dur, sel et poivre au goût, un peu de jus de citron et de graisse. Préparez d'avance quelques tranches de pain rôti doré et étendez votre préparation sur ce pain; garnissez avec du persil et un blanc d'oeuf fouetté.

SALADE ROYALE

Une tasse de graisse. Une cuillerée de sel. 1-4 d'une cuillerée de paprina. Une pincée de poivre noir. Un jaune d'oeuf. Une cuillerée de jus de citron et une de vinaigre. Un pied de céleri. Une demi-tasse de noix. Un pied de salade. Une demi-cuillerée de sucre et une demi-cuillerée de moutarde.

Faites fondre et refroidir la graisse. Préparez le céleri et coupez en petits morceaux. Laissez tremper dans l'eau très froide jusqu'au besoin. Coupez toutes les noix, lavez et séchez la salade. Mettez le jaune d'oeuf dans un bassin, ajoutez la moutarde, sel et poivre et mélangez bien le tout; ajoutez le sucre, le citron et le vinaigre et fouettez graduellement dans la graisse pendant à peu près cinq minutes, séchez le céleri et mélangez avec les noix; versez le tout dedans et servez sur des feuilles de laitue.

SALADE AUX HOMARDS

Après avoir ôté l'écaille du homard, lavez-le et coupez la chair par petits morceaux que vous ferez cuire dans l'eau bouillante. Prenez quatre ou six oeufs durcis, coupez-les par tranches et mêlez au homard, ajoutez l'huile, le vinaigre et autres épices au goût.

Les vêtements sont une nécessité

et c'est juste aussi facile d'être élégamment habillé si vos robes et costumes sont traités par une méthode scientifique et peu dispendieuse à la Buanderie Toilet.
Le nettoyage et la teinture sont notre spécialité.

TOILET LAUNDRY
Company Limited
Tél. Up. 7640
"Nous teignons à votre convenance"

OCCASIONS du VENDREDI CHEZ GOODWIN

Vente de Progrès de COMPLETS POUR GARÇONNETS

Complets de tweed pour garçonnets, gris ou mélanges de brun, quelques-uns en cheviote bleu marine. Grandeurs 3 à 8 ans.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi. . **5.95**

COMBINAISONS (ROMPERS)

Combinaisons en indienne, blanches rayées bleu ou noir, aussi bleu et tan unis.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. **.79**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de COMPLETS EN TWEED POUR GARÇONNETS

Gris foncé et couleurs mélangées, plis au couteau et genre Norfolk, poches rapportées ou ordinaires ; pantalons bouffants avec boutons-pression Governor. Grandeurs 26 à 34 pour garçonnets de 8 à 16 ans.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi. . **7.95**

PANTALONS DE TWEED POUR GARÇONNETS

Genre bouffant, attaches Governor, grandeurs pour 5 à 10 ans seulement.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi. . **1.59**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de CHEMISES POUR GARÇONNETS

195 chemisettes à collets à même, 1 pochette d'un côté, poignets simples, fabriquées en forte percale, différents dessins, couleurs : noir sur fond blanc, bleu sur fond blanc, et mauve sur fond blanc. 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 ans.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. **.69**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de CHAUSSURES POUR GARÇONNETS

Chaussures droites lacées brunes et noires, bouts moyennement pointus, semelles en fibre et en cuir, talons de caoutchouc. Grandeurs 1 à 5 ans.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi. . **3.98**
Chaussures lacées Blucher en fort cuir noir, pour garçonnets, semelles en cuir solide, bout large, forme confortable. Grandeurs 11 à 1½ et 12 seulement.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi. . **2.98**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de CHAUSSURES POUR ENFANTS

200 paires de chaussures pour enfants, cuir verni noir, boutonnées, tiges en étoffe, lacées Blucher. Grandeurs 4 à 7.
Prix de la vente de Progrès, vendredi.. .. **.98**
150 paires de chaussures pour enfants, cuir verni noir, boutonnées, tiges en chevreau, lacées Blucher en cuir verni, tiges chevreau, dongola noir, à boutons, tiges vernies. Grandeurs 8 à 10.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi. . **1.19**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de BRODERIES

Bordure en linon suisse — largeur de 1 à 3 pouces — un assortiment de jolis dessins pour lingerie — festons de ¼ à ¾ de pouce de large — jolis effets de broderie — entre-deux de mousseline — 1 pouce de large.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. **.07½**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de DENTELLES

Belle imitation de dentelle maltaise — un pouce de large — aussi entre-deux en imitation de valenciennes — torchon et maltaise — les entre-deux ont une largeur de 1 pouce à 1 pouce ½.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi, 12 verges p. **.27**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de RUBANS DRESDE

Un grand choix de jolies couleurs, pour boucles dans la chevelure, formes, etc. Un très bon ruban. Largeur 4 pouces ½.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. **.29**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de VOILETTES A POIS DE CHENILLE AVEC ELASTIQUE

Mailles très fines, avec de jolis groupes de pois de chenille, noires et brunes.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi, 3 pour.. .. **.29**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de BIJOUTERIE, ETC.

Pendulette de cuisine en nickel, sans alarme, mouvement régulier.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. .. **.59**
Pendulette nickel avec sonnerie, mouvement régulier.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. .. **1.43**
Salière et poivrière, en argent sterling, une seule grandeur.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. .. **.98**
Chaîne en or roulé, longueur 15 pouces, anneau de couleur avec fermoir à ressort.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. .. **.33**
Colliers de perles, 17 pouces de longueur, avec fermeture, couleurs : ambre et bleu.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. .. **.08**
Goodwin's—Rez-de-chaussée.

Vente de Progrès de TABLIERS BUNGALOW

en percale foncée, encolure ronde, manches courtes. Poche sur le côté et ceinture en arrière. Finis avec toile blanche. Grandeurs 36 à 42.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. .. **.69**

CACHE-CORSET

En nansouk, garnis d'empiècements de broderie et dentelle Val. Bordure à l'encolure et aux manches, ruban passé. Grandeurs 34 à 44.
Prix de la Vente de Progrès, vendredi.. .. .. .. **.48**
Goodwin's—Au premier.



Le grand Progrès de notre chiffre d'affaires du vendredi a été pour nous une source de satisfaction croissante ; d'autant plus que nous n'avons jamais fait beaucoup d'annonces particulières à ce sujet.

C'est certainement une preuve de plus qu'il n'est aucun maître comme l'Expérience.

Nos clients n'ont pas tardé à remarquer que nos prix du vendredi étaient plus bas que les prix des autres jours pour certains articles annoncés.

Et ainsi s'est répétée l'expérience jusqu'à devenir une habitude.

Nous croyons que la mention "Prix du vendredi" est le meilleur moyen à employer pour liquider nos surplus de ventes ainsi que les séries incomplètes dont il ne nous en reste pas suffisamment pour les annoncer comme assortiment régulier.

Magasins fermés à 6.00 p.m.
Magasins ouverts à 9.00 a.m.

Goodwin's LIMITED
Téléphone Uptown 7000

PROGRÈS

Marquise de Maulgrand

Par M. MARYAN

Feuilleton du DEVOIR

22

(Suite)

—Non, tu sais que je me suis promis de ne pas entrer chez ton mari. Il a fallu que je fusse inquiète pour venir jusqu'ici... Ton fils est là ?...

—Voulez-vous l'emmener jusqu'au dîner ? dit Pascale tout à coup, pensant ainsi occuper sa mère.

—J'en serai ravie... J'ai là une voiture. Je l'emmènerai faire des courses, puis chez moi. Quand il m'aura reconnue et sera habitué à moi, je me dispenserai de la présence de cette Anglaise...

Pascale sonna et donna rapidement un ordre.

Oh ! pourquoi ne pouvait-elle jouir de sa mère ! Pourquoi son arrivée lui semblait-elle un poids insupportable, ajouté à son fardeau ! Pourquoi Mme Bégard n'était-elle pas une femme tendre, indulgente, mesurée, à qui l'on pût confier des inquiétudes et des peines, sans craindre un déchaînement de colère et d'injures contre un être cher !

Dix minutes après, ayant recommandé à sa fille de se mettre au lit, Mme Bégard emmena triomphalement le bébé, qui la reconnaissait et était enchanté de sortir.

Pascale respira.

Elle alla au téléphone ; on tarda un peu à lui donner la communication.

—Allo ! qui est là ?

—C'est Mme de Maulgrand qui désire parler à son mari.

—Il n'est pas ici.

—Savez-vous si l'on a un télégramme du baron Falkhauër et... des nouvelles de son beau-père ? demanda Pascale, ne sachant à qui elle parlait.

—Non, pas de télégramme.

Le valet de chambre parut de nouveau.

—C'est M. le duc de Cypriac qui demande madame la marquise.

Pascale sentit une sueur froide à ses tempes. Elle mouilla rapidement son front avec de l'eau de Cologne, et descendit dans le petit salon que sa mère venait de quitter.

Le duc était rouge, visiblement énervé. Il ne prit pas même la main que Pascale lui tendait machinalement.

—Votre mari n'est pas là ?

Elle fit un signe négatif, sans pouvoir parler : le ton brusque de son parent lui semblait tout à coup menaçant.

—Alors, il est déjà parti ?...

Il y avait dans ce mot une colère à peine contenue.

—Parti ?... répéta Pascale, comme dans un cauchemar... Je l'attends d'une minute à l'autre...

Le duc essayait évidemment de se maîtriser. Il regarda Pascale en face, d'un oeil sévère, pénétrant, puis quelque chose se détendit en lui, et il reprit avec plus de douceur :

—Je vois que je vous étonne, que je vous inquiète... Ne savez-vous donc rien ?

—Quoi ? Qu'y a-t-il ? s'écria Pascale, le sang montant à son pâle visage. Damien semblait tourmenté ce matin, c'est vrai, mais...

—Ce matin ? interrompit le duc. Ce matin seulement ? Alors que, si ce qu'on m'a dit est réel, ce gredin de Falkhauër est en fuite depuis samedi ?

Pascale laissa échapper un cri d'angoisse, mais aussitôt, par un effort surhumain, elle se ressaisit, et posa sa main, qui tremblait, sur le poignet du duc.

—Damien ne savait rien, je vous l'affirme ! dit-elle d'une voix entrecoupée.

Pauvre Pascale ! Son premier instinct, en cette épouvantable débâcle, était de se jeter au-devant de son mari, pour le défendre.

—Ni vous surtout, pauvre petite, dit le duc avec pitié. Pardonnez-moi de vous avoir appris une si horrible chose ; mais il faut aviser sans retard, et l'heure, hélas ! n'est pas aux ménagements, même les plus légitimes... Damien ne savait rien, dites-vous ? Est-ce vraisemblable ? Il allait cependant au siège de cette société et donnait des signatures... Des signatures ! Le nom de Cypriac fourvoyé dans ces infamies !... "

Et il grinça des dents.

—Damien est un honnête homme ! s'écria Pascale avec une énergie soudaine. Il ne connaissait rien à ces affaires, et il a eu, je le reconnais, il l'avouait lui-même, le tort de ne pas les étudier... ou d'y être entré... Mais, encore une fois, il ne savait rien de ces maniements d'argent...

—Il y a des cas où, comme disent les Anglais, l'argent est l'honneur de l'homme, dit le duc. Perdre l'argent... des autres, c'est très souvent perdre son honneur... Oh ! dès le début, j'avais eu peur ! Voir notre nom sur ces prospectus, notre nom, garantie pour des imbéciles, appât pour des naïfs ! Et la banqueroute est venue, y jetant la boue !

—Une banqueroute ! répéta Pascale.

Et, essayant de douter :

—Comment le savez-vous ? Damien attendait, ce matin même, un télégramme du directeur...

—L'imbécile ! rugit le duc. Comment je sais ce qui se passe ? Mais par mon banquier... La nouvelle a couru à la Bourse avant midi... Elle n'a étonné personne, d'ailleurs... On s'en doutait depuis six mois, et j'avais averti Damien qu'il avait affaire à un homme véreux.

—Il croyait en lui ! dit Pascale, se tordant les mains dans un geste désespéré.

—C'est son crime ! On se défie quand un homme comme moi, le chef de la famille (et il ricana en prononçant ce mot avec emphase), vient prendre la responsabilité d'un avis aussi grave... Mais il s'aveuglait volontairement, content de toucher des dividendes pris sur le capital... jusqu'à concurrence de la somme que son honnête homme a emportée... Le Parquet est prévenu... Demain, il y aura une descente de justice au siège de la Société...

—Et Damien ? demanda Pascale, dont la voix était maintenant faible comme un souffle, car il lui semblait qu'elle allait mourir.

—Damien et les autres membres du conseil d'administration sont responsables, dit durement le duc d'abord comme actionnaires, puis comme signataires de pièces probablement défectueuses... Mon cousin, Madame, le marquis de Maulgrand-Cypriac, est tout simplement menacé de la prison, la seule circonstance atténuante consistant dans la constatation de sa parfaite imbécilité !

Les paupières de Pascale battirent, la chambre sembla tourner autour d'elle, et elle glissa doucement sur le bras de son fauteuil, évanouie.

La colère du duc tomba brusquement. Ainsi immobile et livide, avec les cernes violets qui entouraient ses yeux et qui révélaient de longues et anciennes souffrances, elle avait l'air d'une jeune martyre.

—Je suis une brute ! s'écria-t-il. Et que faire ? Appeler ? Déchaîner les bavardages de l'office ? Il sera toujours trop tôt !

Il releva la jeune femme, lui frappa dans les mains, ouvrit la fenêtre, et, à son infini soulagement, il l'entendit longuement respirer.

—Pascale, ma pauvre petite, pardonnez-moi ! Revenez à vous !... Ne mettons personne dans cette cruelle confidence... Vous êtes énergique, ayez la force de revenir à vous... et de m'écouter...

Pascale ouvrit les yeux : d'abord, elle semblait un peu égarée, mais elle se remit presque aussitôt, et attacha un regard conscient sur son cousin, sans pouvoir encore parler.

(A suivre.)

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). Georges Pelletier, gérant intérimaire.

La Vie Sportive

Les amateurs portent un grand intérêt à la rencontre de lundi

Les fervents du sport de la boxe attendent avec impatience la bataille Brosseau-Tillman qui sera disputée lundi soir prochain au Français — Deschamps se battra avec Langlois.

La bataille de lundi soir prochain au Théâtre Français entre Eugène Brosseau et Johnny Tillman fait le sujet de la conversation dans les cercles sportifs car l'on considère que cette rencontre sera la plus importante de la saison à Montréal. Plusieurs amateurs sont d'opinion que Brosseau recevra une râclée aux mains du boxeur de Minneapolis tandis que d'autres prétendent que l'Américain subira le sort de Loughery, Albets, Red Allen, Rivet et McKay. Nous croyons cependant qu'il est assez difficile de se prononcer sur le résultat de ce combat et cela pour plusieurs raisons. D'abord parce que Brosseau n'a jamais eu l'occasion de faire face à un réel pugiliste de marque et qu'il n'a jamais été obligé de se dépenser outre mesure pour triompher de ses adversaires et de plus aucun boxeur qui a été appelé à se batre avec notre compatriote n'a pu porter de coups assez dangereux pour mettre notre boxeur local en danger. D'un autre côté nous savons que l'ancien champion amateur d'Amérique est très courageux et qu'il frappe très fort. Eugène est aussi un pugiliste d'un sang-froid extraordinaire. Toutes ces qualités parlent élogieusement en sa faveur et font croire qu'il sera de taille à vaincre son rival de lundi.

Si Brosseau a de grandes qualités, Tillman n'est pas moins un pugiliste de marque et qui promet beaucoup. Ses batailles avec tous les meilleurs pugilistes de la catégorie des poids légers et des poids mi-moyens suffisent pour nous démontrer qu'il sera un adversaire digne de Brosseau. Tillman est très scientifique, très rapide sur ses jambes et frappe également bien des deux mains. Il a pour lui l'expérience de plusieurs années, ce qui est un gros atout.

Quelque soit le résultat de cette bataille la rencontre de lundi soir mérite d'être vue et nul doute que tous les amateurs se rendront au Français et qu'ils réserveront leurs billets d'avance afin d'être assurés de trouver place.

En plus de la rencontre principale il y aura un combat entre Oscar Deschamps et Langlois qui servira de semi-finale et de plusieurs autres préliminaires.

FEDERATION CANADIENNE DES POIDS ET HALTERES

Une importante assemblée a eu lieu hier soir — Une invitation aux sportsmen — Le premier tournoi aura lieu le 24 juin ou le 4 septembre prochain — Les tours officiels seront choisis jeudi prochain.

La Fédération Canadienne des Poids et Haltères a tenu une importante assemblée hier soir au National, rue Cherrier, sous la présidence de M. John B. Richer. A cette réunion plusieurs questions très importantes furent étudiées et l'on peut dire dès maintenant que cette société se composera de tous les sportsmen qui s'intéressent au sport favori de nos hercules. La Fédération a décidé à sa réunion d'hier soir de demander aux messieurs suivants de faire partie de la société: M. Martin, maire de Montréal; L. Napoléon Séguin, ministre sans portefeuille dans le gouvernement Gouin; Art. Berthiaume, Jos. Tarte, Pierre Bélanger, Cyril Laurin, L. J. Henrichon, Arthur Décarie, Ulric Leclaire, Roch Montbriand, Dr Aumont, W. Girard, Arthur Faulkner, J. A. E. Gravel, A. L. Caron, président du National, E. C. St-Père, administrateur du National, Jos. Simard, capitaine Landriault, P. Giguère, Fred. Richard, W. Leber, Victor Lemay, Georges Vandelac, échevin, capitaine Jules Vachon, des Trois-Rivières, Noël Michelin, des Trois-Rivières, G. Daoust, maire de Sainte-Anne de Bellevue, Fred. Choquette, Côte-des-Neiges, E. Bouvier, de Beloeil, Emile Maupas, professeur de culture physique au National, capitaine Arthur Maranda, Eugène Tremblay, capitaine Henrichon, H. Leblanc, de Saint-Martin, Arthur Dandurand et Ernest Décary, président de la commission administrative.

La Fédération désire inviter tous les amateurs de sport qui désirent se joindre à la Fédération à assister à la prochaine réunion qui aura lieu jeudi soir prochain au National alors que les tours officiels des tournois seront choisis et elle invite aussi tous les hommes forts et ceux qui s'intéressent à ce sport de donner leur opinion sur les tours suggérés par la Fédération et publiés dans tous les journaux la semaine dernière. Elle accepterait aussi volontiers la critique des artistes sur le dessin de la coupe déjà soumis.

La Fédération a décidé d'organiser son premier tournoi annuel pour le championnat des hommes forts de l'univers de 24 juin ou le 4 septembre prochain. Comme on peut le voir les choses ne languissent pas à la Fédération.

LA LIGUE DE LA CITE ABSOLUMENT PRETE

Ses six clubs n'attendent que le moment d'entrer sur le terrain — Quatre joueront dimanche au terrain des Shamrocks et deux à Lachine.

Tout est prêt pour l'ouverture de la saison de la Ligue de balle au camp de la Cité dimanche au terrain des Shamrocks.

Un personnage important a été invité à lancer la première balle.

Il y aura une fanfare sur le terrain et le public verra quatre equipes bien balancées se faire une lutte acharnée. Les arbitres pour la circonstance seront le populaire B'lly McEwen et Eugène Payette.

La première partie commencera à 1 h. 30 et mettra aux prises le fameux Saint-Arsène, le fameux club de la partie Nord, et les Indiens.

L'équipe de ces derniers sera la suivante: Palmer, Gilbert, Lajoie ou Woods, lanceurs; Leo Fish, receveur; Stewart Watson, 1b.; Charlie Watson, 2b.; Pud Hamilton ou Lang, s.s.; Bowman, 3b.; Gauthier, l.f.; M. Watson, c.f.; Hart, r.f.

Le Saint-Arsène alignera les étoiles qui lui ont conquis sa réputation.

La deuxième partie de l'après-midi qui commencera à 3 h. 30 mettra en présence les Stars et le Saint-Henri. Parmi les joueurs de ce dernier club mentionnons Guillaume, Legault et Brossoit, lanceurs; Bruno Chatel, receveur, R. Talor, Savage, Kenny, Nick Carter, Bellemarre, Ducharme, Raiche, Leduc, Taillefer et Bergeron.

Parmi les joueurs des Stars l'on peut citer le fameux Bates, Aucoin, Kelly, Henry, Steve Proulx, Emile Morin, Sam Pitman, J. Adams, etc.

Pendant que ces quatre clubs joueront au Shamrock, le Fraser Brace ira jouer à Lachine avec l'équipe du gérant Denault. Cette dernière partie sera une exhibition, mais elle servira à démontrer la force des deux clubs.

UN PROGRAMME DE GALA POUR L'OUVERTURE, DIMANCHE

La Ligue Indépendante mettra quatre puissantes équipes en lice au National, dimanche prochain.

La Ligue de Baseball Nationale Indépendante, qui a remporté le championnat du Canada l'automne dernier en triomphant des étoiles de la Ligue de la Cité au National, n'attend plus que d'être rendue à dimanche prochain pour faire l'ouverture de sa saison de baseball à Maisonneuve. Si la température est favorable, nonobstant le fait que la saison est encore un peu fraiche, on anticipe une assistance de quatre à cinq mille personnes. La rivalité qui existe entre nos deux ligues locales a été cause que les deux circuits ont été tenus à l'affiche depuis quelques semaines, et les amateurs ont été stupéfiés de l'ardeur, de l'acharnement que les deux camps ont déployés en la circonstance. La ligue du président Jollivet se prépare donc à sa prochaine saison avec confiance. Elle n'a rien épargné pour satisfaire sa nombreuse clientèle, et dès dimanche prochain elle donnera à ses supporteurs un programme, défiant la compétition. Le voici en deux lignes:

1 h. 30, Crescent vs Royal-Canadien.

3 h. 30, Métropole vs Lachine.

Ce programme comporte les champions de nos ligues, le Crescent, champion de la Ligue de la Cité, qui a changé son allégéance, cette année, et qui joue avec les Indépendants, et le Lachine, champion du circuit du président Jollivet, l'an dernier. Le Crescent fera face au Royal-Canadien, la sensation de la dernière moitié de la saison, l'été dernier, tandis que le Lachine croisera le fer avec son plus redoutable adversaire, le Métropole. Le maire Martin lancera la première balle.

Ce soir, à 8 heures, assemblée des gérants de la Ligue au "Canada". Tous voudront bien y assister sans faute.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

Voici les résultats obtenus hier après-midi dans les parties des ligues de baseball Américaine et Nationale:

LIGUE AMERICAINE.

Détroit vs Cleveland: — Pluie.

Boston . . . .210000016—10 13 0
New-York. . .000000000— 0 4 5

Mays et Schang; Mogridge et Hannah.

Philadelphie:
0000000000000—0 9 1
Washington:
0000000000001—1 7 1

Perry et Perkins; Johnson et Agnew.

Chicago . . .003510031—13 21 1
St-Louis . . .201000100— 4 10 2

C. Williams et Schalk; Koob, Davenport, Rogers, Leifield et Billings.

LIGUE NATIONALE.

Chicago vs Pittsburg: — Pluie.

St-Louis . . .00011000x—2 6 0
Cincinnati. . .00000015x—6 7 0

Mays, Sherdel, Meadows et Snyder; Ruther, Eller, Rariden et Allen.

Brooklyn . . .010000005—6 6 3
Boston . . . .000000001—1 5 4

Grimes et Miller; Fillingim, Nehf, Ragan et Wilson.

New-York . .001313110—10 14 1
Philadelphie .100200013— 7 16 3

Barnes et McCarty; Jacobs et Adams.

LA COTISATION POUR LES ECOLIERS AU NATIONAL

L'A. A. d'A. Nationale reconnait qu'il lui faut s'adresser à la jeunesse pour assurer la survivance de l'oeuvre qui est en train de prendre une expansion si considérable.

Essentiellement canadienne-française dans son but et dans ses moyens d'action, notre grande institution de développement moral, intellectuel et physique, a fait un grand pas vers la généralisation de son oeuvre, en adoptant à l'assemblée de son Bureau de direction tenue mardi soir, la décision suivante: "Les enfants des écoles seront admis au National les mardis et jeudis, de 2.00 à 4.00 et les samedis, de 9.00 à 11.00 du matin pour la cotisation de 25 sous par mois et une cotisation supplémentaire de 5 sous pour l'usage de la grande piscine de natation. La cotisation annuelle de 82 reste pour ceux qui désirent faire un versement global. Le National offre là une véritable aubaine aux parents canadiens-français, en donnant la chance à leurs enfants de se développer dans un endroit sain et moral. Que tous les enfants des écoles en profitent. Ils sont admis à visiter la Palestre aux jours et aux heures ci-haut indiqués. Enfants des écoles épargnez vos sous pour devenir membres du National. Il faut que la section des scolaires soit composée au moins de cinq cents membres.

Il y aura assemblée de la sous-commission de billard de l'A. A. d'A. Nationale, ce soir, à 8.00 p.m. à la salle du Comité.

Par ordre,
Emile LAFRANCE,
Secrétaire.

Les nageurs du National sont priés d'être présents en grand nombre aux handicaps de vendredi soir. Des choses intéressantes leur seront soumises.

J. E. SIMARD,
Secrétaire de la sous-commission du bain.

AUX CLUBS DE BASEBALL

Dans le but de donner une organisation complète aux clubs de balle au camp qui désirent jouer sur les terrains de jeux, il a été décidé de former 2 ligues, qui auront seules le privilège d'utiliser les champs du Parc Lafontaine et du Parc Jeanne Mance au cours de la saison 1919. Un premier appel a été fait dans les journaux invitant tous les clubs qui veulent jouir du privilège, à se mettre en communication avec le Dr J.-P. Gadbois, hôtel de ville.

Déjà quatre clubs ont répondu à l'appel: le St-Edouard, le J.-P. Choquette, le Cercle Dramatique des Alliés (C. D. A.), le Champlain. Ces quatre clubs sont convoqués à une réunion qui aura lieu au National, rue Cherrier, vendredi soir, à 8 heures 30. A cette réunion les bases de la nouvelle ligue seront jetées. Les autres clubs qui veulent jouer au Parc Lafontaine au cours de la saison prochaine doivent se hâter d'envoyer leur adhésion, car autrement, ils ne pourront obtenir de terrains. Ils devront envoyer aussi un ou deux représentants à la réunion de vendredi soir.

Les parents canadiens-français ne doivent pas oublier que leurs enfants peuvent faire de la gymnastiques et de la natation pour 25 sous par mois. Une cotisation supplémentaire de 5 sous est toutefois imposée pour l'usage du bain.

VICHY CELESTINS

(PROPRIÉTÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE)

L'Eau Naturelle Alcaline du Monde!



Acide urique,
Goutte,
Dyspepsie,
Diabète.

Consultez votre Médecin

Pas véritable sans CELESTINS

LES SERIES DE LA CLASSE "C" DE LA M. B. A.

Voici le résultat détaillé des parties disputées hier soir dans les séries de la classe "C", de la Montreal Bowling Association:

SECTION 1

Standard

Fyfe	117	101	100	318
Stromach	123	122	114	359
Dansereau	102	91	119	312
Mann	91	113	113	307
Brady	119	119	123	361
	552	536	569	1657

Maisonneuve

E. Desmarais	105	107	115	327
P. Desmarais	93	108	91	296
Clément	92	99	86	277
Schmidt	109	104	105	338
Pelland	91	99	89	279
	494	517	506	1517

Electra

J. Dinardo	99	93	110	302
R. Dumont	109	105	96	310
H. Morel	114	105	112	331
A. Payette	102	97	110	309
E. Métayer	78	111	91	280
	502	511	519	1532

Shamrock

E. Love	86	93	85	264
J. E. Duane	102	96	83	281
J. Deegan	81	99	87	267
C. Cooper	88	82	73	243
F. Duane	90	88	100	278
	447	458	428	1333

Hector Shoe

Bernard	86	110	73	269
Robitaille	89	105	92	286
Desrochers	129	121	83	333
Lacoste	107	109	111	327
Dionne	88	134	104	324
	499	577	463	1539

Dominion

Collerette	91	92	112	295
Valiquette	93	81	193	277
Sladora	94	92	81	267
Beauséjour	102	107	87	296
Corbeil	79	97	89	265
	459	470	472	1400

I.A.A.A.

O. Mangini	111	92	87	290
R. Pelletier	104	91	93	288
T. Todoro	85	100	84	278
F. Todoro	105	91	121	317
M. Martin	105	111	100	316
	510	494	485	1489

Hochelaga

E. Neven	72	125	91	288
A. Bernier	87	90	81	258
R. Doyle	112	116	107	335
J. B. Dubé	104	113	99	316
A. Bentley	105	137	106	348
	480	581	484	1545

SECTION 2

National

Aubry	110	129	89	328
Moquin	96	95	83	274
Lintault	103	109	81	293
Bessette	85	130	105	320
Bissonnette	91	96	109	296
	485	558	467	1602

Tipperary

Fink	117	137	108	362
Ostro	100	99	121	380
Dunn	88	109	103	300
Takifman	136	128	148	412
Solomon	143	161	134	438
	644	634	614	1892

Carlisle

Amey	102	80	85	267
H. Powell	92	109	111	312
Robinson	119	94	90	303
W. Powell	88	75	100	263
Emberg	94	102	98	294
	495	458	484	1439

Molière

Parent	112	89	86	287
Genest	83	104	89	276
Cardinal	109	99	115	323
Deslauriers	106	124	113	343
Dupré	142	88	109	339
	552	104	512	1568

Ogilvy

Dobby	101	91	79	271
Hendry	82	87	101	270
Travers	88	109	92	289
Oligny	111	106	91	308
Carroll	98	91	97	286
	480	484	460	1424

Clover

J. Byron	91	106	109	306
McNamara	89	111	128	328
A. Byron	114	107	109	330
Dowle	11	94	126	331
Désautels	108	114	128	350
	513	532	600	1045

LE BANQUET EST CONTREMANDÉ

Contrairement à ce qui a été annoncé le banquet du club de raquetteurs Le Montagnard n'aura pas lieu mardi prochain mais par contre le bureau de direction a décidé d'organiser une grande fête à l'automne prochain pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation.



Si vous déménagez

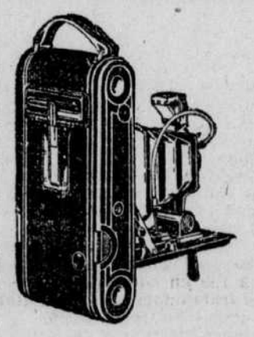
et que vous transportiez ailleurs votre demeure ou votre bureau, veuillez nous en avertir au plus tôt de sorte que nous puissions opérer sans retard le changement de votre téléphone.

Remplissez la formule intitulée "ORDRE POUR TRANSFERER LE TELEPHONE" qui se trouve à la dernière page du répertoire des abonnés et envoyez-nous-la par la poste AUJOURD'HUI.

EVITEZ-VOUS DES ENNUIS ET DU RETARD EN AGISSANT TOUT DE SUITE

La Cie de téléphone Bell du Canada

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LOCAL LONG DISTANCE TELEPHONE



KODAK

N'achetez pas de kodaks avant d'avoir d'avoir vu les nôtres. Ils sont le produit fini de fabriques possédant les hommes capables de faire seulement des bons kodaks.

Kodaks de toutes grandeurs et dans tous les prix

A L'AGENCE SPECIALE

TEL. ST. LOUIS 811-2999

J. H. ROBERT
PHARMACIEN CHIMISTE
1185 RUE ST. DENIS ANGLE MONT-ROYAL

CATALOGUE ENVOYE GRATIS SUR DEMANDE



NOTRE CHAUSSURE IDEALE POUR LE PRINTEMPS

—Elle est un chef-d'oeuvre de la cordonnerie moderne. De fini parfait, elle donne tout le confort et l'aisance voulus. Nous serions heureux de vous voir examiner les superbes modèles que nous exposons actuellement.

THOMAS DUSSAULT

Bottier fashionable

281-EST, RUE SAINTE-CATHERINE
Près St-Denis

FURS

Charmantes Fourrures de Printemps



La variété des chics modèles exposés fait que c'est un vrai plaisir de faire son choix. Les fourrures populaires sont le renard, le lynx, le vison, le seal, l'hermine et la taupe.

EMMAGASINAGE

Nous allons chercher promptement les fourrures et les emmagasinons à un prix raisonnable.

CUMMINGS & CUMMINGS

Rues St-Paul et St-Sulpice.
(En arrière de l'église Notre-Dame)

LOEW'S

ALICE BRADY
dans
"THE BETTER HALF"
Une histoire qui vous fait pleurer et rire, mais vous laisse heureux.
"MONEY TALKS"
Une grimace, un sourire, un rire.
NOUVELLES CANADIENNES D'ANGLETERRE AU LOEW'S
"HELP POLICE"
Comédie musicale de haute portée présentée par Al. Lavan, Jack Barton et Winnie Hall.
9—acteurs—9
Jesson et Jesson | Stuart, Woods et Doncourt
Regal et Mack | Jessie Reed

Représentations continuelles : 1 h. à 11 h. Après-midi : 10s, 15s ; soirées, 15s, 25s. Samedis, dimanches et fêtes, les prix du soir sont en vigueur.

ST-DENIS Tél. E. 1000

LES MENESTRELS DE CHEYENNE
5 cowboys, sports et passe-temps de l'Ouest canadien
GENERAL PISANO Co.
Tireurs italiens
MONTAGUE LOVE
The Rough Neck
Charlie Chaplin, Houdini, Pathé.

Semaine prochaine : L'ETERNELLE MADELEINE, avec MAXIME ELLIOTT, le plus grand film d'art de l'année.

HOTEL A ATLANTIC CITY



L'hôtel à l'épreuve du feu le plus neuf d'Atlantic City

Situé juste en face de l'océan. Extraordinairement agréable durant le printemps.

Plans américain et européen

Luxueuses salles d'attente, spacieuses vérandas, et salons de soleil donnant sur l'océan. Auditions musicales d'après-midi et concerts du soir, les uns et les autres charmants. Demeure splendide comme un palais pour ceux qui cherchent du repos et du divertissement. Bain à l'eau de mer. Garage à l'épreuve du feu.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1919

LACHINE

De la Côte St-Paul. Service de—
20 min. de 5.05 a.m. à 5.25 a.m.
15 min. de 5.25 a.m. à 5.35 a.m.
De la Place d'Armes (bureau de poste). Service de—
15 min. de 5.45 a.m. à 6.00 a.m.
8 min. de 6.00 a.m. à 8.00 a.m.
15 min. de 8.00 a.m. à 4.45 p.m.
8 min. de 4.45 p.m. à 6.45 p.m.
15 min. de 6.45 p.m. à 12.00 minuit.
De Lachine (Stoney Point). Service de —
20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
18 min. de 5.50 a.m. à 6.08 a.m.
8 min. de 6.08 a.m. à 8.53 a.m.
15 min. de 8.53 a.m. à 4.38 p.m.
8 min. de 4.38 p.m. à 7.38 p.m.
15 min. de 7.38 p.m. à 12.53 a.m.
Dernier tramway de Lachine à 12.53 a.m.

SAULT AU RECOLLET ET ST-VINCENT DE PAUL

Du chemin Crémazie (Youville) à St-Vincent de Paul. Service de—
15 min. de 5.25 a.m. à 5.55 a.m.
10 min. de 5.55 a.m. à 8.15 a.m.
15 min. de 8.15 a.m. à 4.45 p.m.
10 min. de 4.45 p.m. à 7.00 p.m.
15 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.
30 min. de 12.00 a.m. à 12.30 a.m.
40 min. de 12.30 a.m. à 1.10 a.m.
Dernier tramway pour St-Vincent de Paul à 1.10 a.m.
De St-Vincent de Paul au chemin Crémazie (Youville). Service de—
20 min. de 5.45 a.m. à 6.05 a.m.
15 min. de 6.05 a.m. à 6.20 a.m.
10 min. de 6.20 a.m. à 8.37 a.m.
15 min. de 8.37 a.m. à 5.10 p.m.
10 min. de 5.10 p.m. à 7.37 p.m.
15 min. de 7.37 p.m. à 12.07 a.m.
18 min. de 12.07 a.m. à 12.25 a.m.
25 min. de 12.25 a.m. à 12.50 a.m.
40 min. de 12.50 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway de St-Vincent de Paul à 1.30 a.m.

ST-LAURENT ET CARTIERVILLE

Des avenues Mont-Royal et du Parc. Service de—
20 min. de 5.00 a.m. à 6.00 a.m.
10 min. de 6.00 a.m. à 7.40 a.m.
20 min. de 7.40 a.m. à 4.20 p.m.
10 min. de 4.20 p.m. à 6.40 p.m.
20 min. de 6.40 p.m. à 11.00 p.m.
40 min. de 11.00 p.m. à 1.00 a.m.
Voitures partant à 11.20 p.m.-12.00 minuit, à 12.40 a.m. pour Snowdon's Junction seulement.
Dernier tramway pour Cartierville à 1.00 a.m.
De Cartierville. Service de—
20 min. de 5.45 a.m. à 6.45 a.m.
10 min. de 6.45 a.m. à 8.25 a.m.
15 min. de 8.25 a.m. à 8.40 a.m.
20 min. de 8.40 a.m. à 5.00 p.m.
15 min. de 5.00 p.m. à 5.15 p.m.
10 min. de 5.15 p.m. à 7.25 p.m.
15 min. de 7.25 p.m. à 7.40 p.m.
20 min. de 7.40 p.m. à 11.40 p.m.
40 min. de 11.40 p.m. à 1.40 a.m.
Dernier voyage de Cartierville à 1.40 a.m.

BOUT DE L'ILE

Des rues Lasalle et Notre-Dame. Service de—
60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.

TETRAULTVILLE

Des rues Lasalle et Notre-Dame. Service de—
15 min. de 5.00 a.m. à 9.00 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 3.30 p.m.
15 min. de 3.30 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

POINTE AUX TREMBLES (par Notre-Dame)

De la rue Notre-Dame et 1ère avenue. Service de—
15 min. de 5.15 a.m. à 4.00 p.m.
7 min. de 4.00 p.m. à 6.45 p.m.
15 min. de 6.45 p.m. à 12.30 a.m.
20 min. de 12.30 a.m. à 1.30 a.m.
Dernier tramway pour Pointe aux Trembles à 1.30 a.m.
Dernier tramway de la Pointe aux Trembles à 2.00 a.m.
De 5.15 p.m. à 6.45 p.m., tramways supplémentaires de la Place d'Armes.

CANADIAN NATIONAL RAILWAYS

UN CHANGEMENT D'HORAIRE

sera effectué dans la subdivision de
MONTFORT
le 4 mai 1919
et dans les subdivisions de
GRENVILLE
et du
TERMINUS DU TUNNEL
le 5 mai 1919

Pour tous renseignements s'adresser aux agents des billets.

PACIFIQUE CANADIEN

UN CHANGEMENT DANS L'HORAIRE DES TRAINS

sera fait le
dimanche, 4 mai 1919.

Pour tous renseignements s'adresser aux agents des billets.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

CHANGEMENTS DANS L'HORAIRE

Un changement d'horaire sera effectué le 4 mai 1919.

Les agents ont maintenant tous les renseignements.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour supérieure No 3144. — Solomon Sinclair et Abraham Sinclair, épiciers et marchands de farine en gros, faisant affaires en société sous les nom et raison sociale de Sinclair Brothers, du même lieu, demandeurs, vs M. Schachter, L. Schachter et B. Schachter, boulangers, et Dame M. S. Katz, épouse de M. Schachter, et ledit M. Schachter pour l'autoriser aux fins des présentes, tous des cité et district de Montréal, défendeurs. Il est ordonné aux défendeurs L. Schachter et B. Schachter de comparaitre dans le mois. T. DEPATIE, député-protonotaire.

Montréal, 23 avril 1919.

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

IL EST IMPOSSIBLE DE PREVOIR, POUR LES JOURS QUI VIENNENT, UN FLECHISSEMENT SERIEUX DU PRIX DES OEUFS, TANT LA DEMANDE EST INTENSE DANS TOUTES LES DIRECTIONS — DIVERS.

Notre consommation d'oeufs continue d'être toujours très lourde, et la demande en vue de l'exportation est intense, de même que les entreposeurs ont commencé de constituer leurs provisions. Par conséquent, le marché est toujours à la hausse, sans qu'il soit possible d'entrevoir de fléchissement sérieux pour les jours qui viennent. Le nombre des volailles abattues est tellement minime qu'il est assez difficile d'en déterminer les prix. Mais ceux-ci sont fermes et les marchandises de cette catégorie qui arrivent sur notre place sont vite absorbées par les acheteurs à l'affût. Partout ailleurs, la situation reste sensiblement la même.

Nous cotons :

FARINE-TYPE—

Franco à bord (f.o.b.) Montréal	$11.00
Livrable au moulin	$11.10
En lots fractionnés et aux épiciers	$11.20

OEUFS—

Les arrivages d'oeufs ressortent à 2,483 caisses, comparativement à 1,902 pour le même jour de la semaine dernière, et 2,296 pour la période correspondante de l'an passé.

Oeufs strictement frais	48 à 49s

BEURRE—

Les arrivages de beurre se présentent à 882 colis, contre 230 pour le mêm[illegible] pour la semaine dernière et 797 pour la journée correspondante de l'année dernière.

De beurrerie, de premier choix, en colis	66s
Beurre de haut choix, en briquettes	67s
De beurrerie, de bon choix, en colis	64s

FROMAGE—

Les arrivages de fromage s'établissent à 546 boites, par comparaison avec 221 boites pour la journée correspondante de la semaine passée et avec 216 pour le même jour d'il y a un an.

La commission impériale d'achat du fromage paye les prix suivants:

Fromage No 1	25s
Fromage No 2	24s½
Fromage No 3	24s

SUCRE—

New-York, 24. — Sucre brut, ferme; sucre traité par moulin centrifuge, 87.28. Sucre granulé fin, 89.

PRODUITS DE L'ERABLE —

Le compartiment du sirop et du sucre d'érable n'offre pas de changement notable. Les prix sont fermes, mais le mouvement des échanges est plutôt calme. Le sirop d'érable, en bidon de 13 livres, varie de $1.95 à 82 et, en bidon de 8 livres et demie, de $1.55 à $1.60, cependant que le sucre cote de 22 à 24 sous la livre, suivant la qualité du produit.

VOLAILLES —

	La livre
Dindes de choix	46 à 48s
Poulets nourris au lait	44 à 45s
Poulets	38 à 42s
Poules lourdes	35 à 37s
Poules légères	32 à 33s
Canards No 1	41 à 43s
Canards No 2	38 à 40s
Oies	29 à 31s

POMMES DE TERRE—

Le ton du marché des pommes de terre est décidément plus fort. La consommation locale absorbe des quantités grandissantes de ce produit et les arrivages continuent d'être largement insuffisants. Il en découle une plus-value de ce tubercule qui se chiffre aujourd'hui par 30 et 35 sous le sac. Les pommes de terre Québec blanches s'établissent à des prix variant de $1.90 à $2 le sac de 90 livres, sur rails (*ex-track*), et, par l'intermédiaire, les mêmes denrées se traitent à raison de $2.15 et $2.25 le sac de 90 livres, chez l'acheteur (*ex-store*).

VIANDES FUMEES—

Le ton du marché de toutes les sortes de viandes fumées et grillées est fort, d'une force nettement caractérisée. La demande de ce produit continue d'être intense. Par l'intermédiaire des marchands à commission (*jobbers*), les jambons de 8 à 10 livres se vendent à raison de 40 sous la livre; ceux de 10 à 15 livres cotent de 38 à 39 sous la livre, et les plus lourds s'établissent à 36 et 37 sous. Le lard fumé à déjeuner (*breakfast bacon*) se traite à 44 et 45 sous, le Windsor de choix varie de 47 à 48 sous, et le Windsor désossés trouve preneur à 49 et 50 sous la livre.

NOTA. — Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur ; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

ARTHUR BRUNEAU,
Membre, Bourse de Montréal.
BRUNEAU & DUPUIS
COURTIERS
Bureau de Montréal :
97 ET 99 S.-FRANCOIS-XAVIER
Succursales : QUEBEC et SOREL.
Fil direct avec
POST & FLAGG, New-York.

ÇA ET LA

En réponse à une question de M. Edmond Proulx, député de Prescott à la Chambre des Communes, le ministre des Finances a déposé sur la table des renseignements relatifs à la mise à flot de l'emprunt de la Victoire de 1918. Les agents de change de Montréal ont touché, pour leurs services en cette circonstance, $70,144, et les courtiers en bons et obligations, $134,149. Les courtiers en bons de Toronto ont touché, pour leurs services en pareille occasion, une somme globale de $380,440. Voici les sommes échéant aux agents de change montréalais:

Burnet, Porteous and Co., $2,477; Bruneau, Dupuis et Cie, $50; Burnett and Co., $2,000 ; S. Carsley and Co., $200 ; H. M. Connolly and Co., $500 ; Craig and Luther, $1,173 ; Thornton Davidson and Co., $300; Ekers, Cushing and Co., $500; Fenwick and Co., $2,730 ; Fortier, Beauvais et Cie., $1,200 ; Greenshields and Co., Montréal et Ottawa, $4,700 ; G. W. Hamilton and Co., $450 ; Hansons and Ferguson, $620 ; Herdman and Co., $1,380 ; C. J. Hodgson and Co., $3,100 ; Grant, Johnson and Co., $948 ; C. H. Lewis, $500 ; J. L. Marler and Co., $500 ; McDougall and Cowans, Montréal, Winnipeg, Halifax et St-Jean, $18,655 ; C. Meredith and Co., $1,750 ; Montreal Securities Corporation, $1,000 ; R. Moat and Co., $750 ; Molson and Robin, $750 ; F. Nash and Co., $750 ; O'Brien and Williams, $4,345 ; Oswald Bros., $4,565 ; A. Patterson and Co., $1,750 ; Pitblado and Co., $3,280 ; A. E. Rex and Co., $600 ; A. F. Riddell and Co., $300 ; H. S. Scott and Co., $600 ; Gordon Strathy and Co., $600 ; Smith, Fairbanks and Co., $2,500 ; Tousaw, Hart and Anderson, $1,000 ; W. J. Turpin and Co., $1,405 ; A. A. Wilson and Co., $683; F. B. McCurdy and Co., Montréal et Sherbrooke, $1,500.

Les rémunérations suivantes échoient aux courtiers en bons de Montréal :

Alfred and Co., $500 ; Beausoleil, Ltée, $1,464 ; Belleau, Neuville and Co., $1,610 ; Graham Brown et Cie, $4,047 ; Canadian Bond Co., $1,313; Canadian Investment Co., $975 ; Crédit Canadien Inc., $3,750 ; Crédit Canada, Ltée, $5,378 ; Farrell, Mather and Co., $4,273 ; Hanson Brothers, $15,290 ; Harris, Forbes and Co., $11,768 ; Oliver E. Hurd, $1,200 ; Imperial Securities, $536 ; Keating and McRae, Les Trois-Rivières, $1,269 ; Le Placement National, $1,520 ; R. T. Leclerc, $9,409 ; J. A. Mackay and Co., $647 ; Mackenzie and Kingman, $7,190 ; Manning and Co., Ltd., $1,500; McCuaig Bros. and Co., $3,000 ; Chas. Meredith and Co., Ltd., Montréal et Toronto, $14,263 ; Municipal Bond Corporation, Montréal et Québec, $3,235 ; National Bond Co., $1,353; Nesbitt, Thompson and Co., Montréal et Hamilton, $10,645 ; Provincial Securities, Québec, $2,839 ; A. G. Ross and Co., $600 ; T. T. Ross, $450 ; Meredith, Rountree, $500 ; St-Cyr, Gonthier et Frigon, $10,525; Quebec Bond Co., $3,529 ; Versailles, Vidricaire et Boulais, Montréal et Québec, $4,100 ; H. R. Wood, $2,868 ; J. P. L. Stewart, $1,000; et Eugène Panneton, $1,500.

* * *

La Banque de Montréal vient d'ouvrir une succursale à Tavistock (Ont.). La gestion en est confiée à M. A. J. Collins, gérant.

LES GRAINS A CHICAGO

Cours fournis par la maison "McDougall & Cowans" :

	Cours d'ouv.	Cours à midi
MAIS—		
Mai	169¼ à 168¾	169⅞
Juillet	163 à 163½	165⅞
Septembre	159 à 160	161⅝
AVOINE		
Mai	72 à 72¼	72½
Juillet	71¾ à 72	72⅝

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Bruneau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 95 et 97, Montréal

Valeurs	Ouverture	Midi	Valeurs	Ouverture	Midi
Bisch.on	[illegible]	88¼	Int.Mar. pf	117	117
Allis.Ch.pf	....	....	Int. Nickel	26⅝	27⅛
Am.Ag.Chg.	73½	73½	Int. Paper	63	63⅝
Am. Can.	91½	94¾	Int.Ma.Tr	....	....
Am.Car&Fo.	99¾	93½	Iron. Corp.	82¾	83⅛
Am. Loco.	70¾	72¾	Lack.Steel	....	....
Am Smelt.	73½	76⅛	LehighVal.	54½	54⅝
Anaconda M.	62¾	62⅝	Max.Moto.	....	....
Atch.son	92¾	92¾	Mex.Petro.	183⅜	183⅝
Atlan.Gulf	134	135	N.Y.N.H.	26½	25½
Bald.Loco.	91	92	North.Pac.	90¼	90
Balt.&Ohio	47½	47	Ohio Gas	43½	42⅝
Beth.Steel.	75¾	75	Pennsylva.	44⅜	45⅞
Brookl Rp.	21⅞	21	Pittsb.Coal	....	....
Can. Pacif.	....	....	Press.St.C.	72⅜	73⅛
Cent.Leath	80⅞	81	Reading	83	83¼
Chino Copp	....	....	Republ.Ir.	81¼	82¾
Colo. F.&I.	....	....	Rubb U.S.	87½	88
Cons Prod.	61¾	62½	Sinclair Oil	56¾	57⅜
Cruci Stee	67¾	68¾	South.Pac.	106	106¾
Cuba C. S	28¾	28¾	Sout. Rail.	27¾	27½
Del.&Hud.	....	....	St.Paul	36½	36¾
int. Secur	....	....	Tenn.Copp	....	....
Kriepr.Nol	....	....	Texas Oil	221	221½
Kriepr.No2	....	....	Union Pac.	128½	128⅝
Erie Ordin	25½	26	United F.	....	....
Gen. Moto	179	178	U.S. Ste.cr.	99¼	100
Gt. Nor.or.	41¾	41¾	U.S.Steelp.	....	....
Hide & Lea	26¾	27	UtahCoppe	73½	73½
Ind. Alcoh	150	150¾	Virg. Che.	61½	62⅛
Insp. Copp	49¾	50	Westinghou	49¾	49
Inter. priv.	....	....	Willys Jol	22⅝	22⅝
Int. M. orp	37¾	37¾	....	....	....
....	....	....	....	....	....

BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison Fairbanks, Gosselin et Cie, rue Saint-François-Xavier, No 86, Montréal.

	Offre.	Demande.
Adanac	18½	19
Apex	3½	4
Bailey	....	1¼
Beaver	44½	45½
Boston Creek	25	28
Chamb. Fer	10	11
Coniagas	225	250
Crown Res.	41½	45
Davidson	66	68
Dome Ext.	29	29½
Dome Lake	26	27
Dome Mines	1450	1500
Gifford	2¾	3
Hargraves	2½	3
Hillinger	642	648
Kirk Lake	51	53
Lake Shore	100	101
McIntyre	179	182
McKinley Dar.	49	50
Mining Corp. of Can.	....	215
Newray	16	17
Nipissing	885	910
Ophir	10¾	11
Pete Lake	6½	7½
Porc Crown	28½	29
Porc Vipond	21½	23½
Pres. E. Dome	3¾	4½
Silver Leaf	4½	4½
Teck Hughes	22	26
Temisk	36½	37½

LA MATINÉE A LA BOURSE

ELLE DONNE LIEU A DE TRES NOMBREUSES AFFAIRES. — LES NORTH AMERICAN PULP *ATTEIGNENT UN NIVEAU FORT ELEVE, TOUTES PROPORTIONS GARDEES. — LES* SPANISH RIVER.

Les cours traduisent de l'irrégularité, à "Wall Street", après l'avance marquée de ces derniers jours. Dès hier après-midi, la cueillette des bénéfices a produit son effet coutumier. Cependant, certaines valeurs font malgré tout bonne contenance. Les courtiers new-yorkais préconisent la prudence, sans toutefois se déclarer optimistes. Ils tiennent plutôt compte des progrès notables réalisés récemment et prévoient leurs conséquences naturelles.

Sur notre place, l'activité est grande. Les actions hors cote "North American Pulp" se traitent par centaines de parts et brillent d'un éclat inaccoutumé. Elles consolident leurs gains antérieurs, s'élevant jusqu'à 8 1-8, mais se ramènent à 7 1-8 un peu après midi, contre 7 1-2 en fermeture d'hier. Les actions "Spanish River" viennent au second plan des titres mobiliers, jouissant elles aussi d'une animation peu commune, passant successivement de 19 3-4, cours inchangés, à 20 1-4, pour revenir à 20. Des lots fractionnés de "Brompton Paper" changent de mains à raison de 57; les "Riordon Paper" déclinent à 120; 5 parts de "Laurentide" se fixent à 207 1-2; les "Consolidated Felt", valeurs hors cote, demeurent à 15; les actions hors cote également "Laurentide Power" se vendent à 69; les "Quebec Railway" se traitent à 20, soit une autre moins-value d'un point; 15 actions "Can. Cement" trouvent preneur à 66 1-8; les "Iron" se présentent à 61; les "Steel of Canada" perdent un demi-point, à 63 (ex-dividende); les "Dom. Canners" font l'objet de quelques affaires, à 38 3-4; les "Abitibi Power" cotent 65 1-4; les "Montreal Power", moins animées que ces jours passés, descendent à 90 3-4; les "Tucketts", par contre, montent à 29 1-2; les "Brazilian" ne varient pas, à 55; les "Dom. Textile" conservent le terrain acquis, à 114; les "Hillcrest Collieries" font 45, contre 46 précédemment ; les "Locomotive" se négocient à 67; les "Canadian Cottons" témoignent de faiblesse à 85 5-8 ; les "Smelters" s'échangent à 28 ; les "National Breweries" ouvrent en plus-value, à 75, mais subissent par la suite une réaction, à 74; les "Crown Reserve" se vendent à 41; des lots désassorde "Canadian Car" trouvent preneur à 29; les "Maple Leaf" passent de 138 à 139 en cours de séance ; des lots fractionnés de "Canadian Converters" s'absorbent à 56.

Dans le compartiment des actions de priorité, les "Can. Steamship" témoignent de lourdeur, à 80 1-2; les "Spanish River" perdent d'abord une fraction, mais la recouvrent, revenant à 80 ; 5 parts de "Tooke Bros." font 75; les "Steel of Canada" s'échangent, par lots fractionnés, à 93 1-4; les "St. Lawrence Flour" s'inscrivent à 85; des lots désassortis d'"Asbestos Corporation" se traitent à 77; les "National Breweries" continuent de se transférer à 91 (ex-dividende); et les "Canadian Car" abandonnent une légère fraction, à 88.

Les fonds fédéraux de guerre continuent de faire l'objet de nombreuses transactions.

OPERATIONS DE LA MATINEE.

Cours fournis par les agents de change L.-G. Beaubien et Cie, 50-ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Actions ordinaires

Brazilian. 210 à 55.
Mont. L. H. and P. Cons. (Civic Invest.). 3 à 91 1-4, 100 à 91, 3 à 91 1-4, 5 à 91, 25 à 90 3-4, 1 à 91.
Abitibi. 25 à 65 1-2, 25 à 65 1-4.
Atlantic Sugar. 25 à 28 1-4, 50 à 28 1-2.
Brompton. 40 à 57.
Hillcrest. 75 à 45.
Laurentide. 5 à 207 1-2, 60 à 207 1-4, 40 à 207 1-2.
Maple Leaf Mill. 85 à 138, 125 à 139.
Quebec Ry. 225 à 20.
Shawinigan. 15 à 118 1-2.
Canadian Car. 40 à 29.
Canada Cement. 15 à 66 1-2.
C. Converters. 5 à 55 1-2, 5 à 56.
Can. Cottons. 25 à 85 1-2, 25 à 85 5-8, 25 à 85 1-2.
Nat. Breweries. 125 à 75, 25 à 74 5-8, 50 à 74.
Riordon Paper. 75 à 120 1-4, 100 à 120.
Spanish River. 75 à 19 3-4, 100 à 20, 20 à 19 7-8, 235 à 20, 100 à 20 1-4, 40 à 20, 55 à 20 1-4, 20 à 20 1-8, 340 à 20.
Can. Loco. 35 à 67.
Con. Smelting. 25 à 27 3-4, 95 à 28.
Dom. Canners. 25 à 38 3-4.
Dom .Glass. 50 à 48.
Dom. Steel Corp. 85 à 61.
Steel Co. of Can. 4 0a 63, 50 à 63 1-4, 35 à 63, 55 à 62 1-2.
Tucketts. 100à 28 3-4, 45 à 29, 225 à 29 1-2.
Dom. Textile. 270 à 114, 10 à 114 1-4.

Mine

Crown Reserve. 75 à .41.

Obligations

Abitibi. $2000, $1000, $1000, $1000 à 90.

OPERATIONS DE L'APRES-MIDI D'HIER

Actions ordinaires

Brazilian. 50 à 54 3-4, 110 à 54 7-8, 570 à 55.
Mont. L. H. and P. Cons. (Civic Invest.). 5 à 91, 28 à 90 3-4, 1 à 91 1-4, 10 à 91 1-4, 1 à 90 3-4, 5 à 91 1-4.
Quebec Ry. 175 à 21.
Shawinigan. 50 à 118, 25 à 118 1-4, 125 à 118 1-2, 30 à 118 1-4, 45 à 118 1-2, 4 à 119.
Atlantic Sugar. 7 à 27 1-4, 25 à 28.
Canada Cement. 2 à 66 3-4.
C. Converters. 10 à 55, 25 à 55 1-2.
Can. Cottons. 10 à 86.
Dom. Canners. 10 à 39, 25 à 38 7-8.
Dom. Textile. 35 à 114.
Laurentide. 105 à 207 1-2.
Nat. Breweries. 125 à 70 1-2, 50 à 71, 25 à 72, 10 à 71, 125 à 72 1-2, 25 à 72 3-4, 5 à 72 1-2, 100 à 73, 150 à 73 3-4, 25 à 74, 25 à 74 1-8, 25 à 74 1-2.
Penmans. 5 à 94 3-4.
Riordon Paper. 175 à 120 1-4, 50 à 120 1-2, 50 à 121.
Spanish River. 50 à 19 1-2, 3 à 19 1-2, 5 à 19 1-2, 150 à 19 1-2, 2 à 19 1-2, 10 à 19 1-2, 25 à 19 5-8, 50 à 19 3-4.
Steel Co. of Can. 110 à 63 1-2.
Tooke Bros. 4 à 26.
Tucketts. 10 à 28.

Fonds fédéraux

Bons 1922. 8300 à 100 3-8, 850 à 100 1-2, 8100 à 100 3-8.
Bons 1923. 11 x 850 à 100 3-8, 2 x 850 à 100 3-8, 850 à 100 3-8.
Bons 1927. 2 x 8100 à 102, 850 à 102.
Bons 1933. 12 x 850 à 104 3-8, 8100 à 104 3-8, 810000 à 104 5-8.
Bons 1937. 8100 à 105 3-4, 8500 à 106, 8100 à 106.

Actions de priorité

Ames Holden. 10 à 76.
Atlantic Sugar. 220 à 89 1-4.
Canadian Car. 40 à 88 3-8, 25 à 88 1-4.
Can. Steamship. 5 à 80 3-4.
Dom. Textile. 50 à 106.
Nat. Breweries. 100 à 91.

Obligations

Asbestos Corp. $100 à 77.
Cedars Rapids$5000 à 89 1-4, $5000 à 89 1-4.

Banque

Royale. 6 à 214 1-2, 2 à 214 1-2.

Les compensations des banques montréalaises, pour la huitaine écoulée ce matin (cinq jours ouvrables), se chiffrent par $87,430,725, comparativement à $125,379,524 la semaine dernière, à $81,436,674 pour la période correspondante de l'année dernière, et à $90,980,588 en 1917.

PLUS DE 100,000 VOIX DE MAJORITÉ

(De notre correspondant)

Québec, 24. — Avec encore 21 résultats à recevoir, la majorité en faveur des vins et de la bière dans la province de Québec est actuellement de 107,793. Le greffier de la couronne en chancellerie a reçu jusqu'à date 65 retours donnant un nombre total de 144,550 oui et de 36,757 non.

On croit que les derniers résultats arriveront demain et que la majorité totale sera de près de 150,000 voix.

AU FRONT FRANÇAIS

AVEC LA 54e DIVISION

LE R. P. FERRAND, PREDICATEUR DU CAREME A NOTRE-DAME, A DONNE, HIER SOIR, SA CONFERENCE D'ADIEU, AU MONUMENT NATIONAL. — SA VIE D'AUMONIER DANS UNE DIVISION VOLANTE.

Le R. P. Ferrand a donné sa conférence d'adieu, hier soir, au Monument national. Il a parlé de la 154e division de l'armée française avec laquelle il a parcouru tous les fronts. C'était une division volante. M. Henri Bourassa, consul général de France au Canada, présidait. On remarquait dans une loge sir Charles Fitzpatrick et lady Fitzpatrick. Le programme de la soirée comportait l'interprétation de chansons par M. Joseph Saucier.

J'aurais été vraiment navré, a dit le R. P. Ferrand, d'être obligé de quitter le Canada sans pouvoir vous dire l'excellent souvenir que j'emporte et que je conserverai de mon séjour au milieu de vous! Et je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de vous exprimer, ce soir, mes remerciements les plus sincères. Dès le premier jour, j'ai admiré l'assistance nombreuse et recueillie de Notre-Dame, en dépit du mauvais temps. Et vous veniez bien, certes, non point pour entendre une parole éloquente comme celle de mes éminents prédécesseurs dans cette chaire de Notre-Dame — je n'ai rien de leur grand talent, — mais pour écouter la parole de Dieu. Et, permettez-moi de vous le dire, mesdames et messieurs, si vous n'avez pas trouvé cette année dans votre vieille paroisse canadienne-française un des illustres orateurs du clergé de France, que vous avez l'habitude d'y venir écouter, vous y avez du moins rencontré, je puis vous l'affirmer, le même coeur et le même dévouement à vos âmes. C'est avec la même joie que j'ai fait connaissance avec le Canada. Et de mon passage à Montréal et de mon ministère sacerdotal parmi vous, je remporte un souvenir absolument ineffaçable. Je me souviendrai longtemps de la sympathie que j'ai partout rencontrée et qui m'a d'autant plus touchée que j'y ai vu avant tout un hommage à la France, à son armée et à son clergé. Je me souviendrai longtemps de ces auditoires magnifiques du dimanche et du vendredi, et tout particulièrement — je puis bien le dire ici — de la retraite si bien suivie par vous, messieurs. Merci, mesdames et messieurs, votre fidélité durant ce carême au pied de la chaire de Notre-Dame m'a été bonne.

De sorte que, de toutes façons, mesdames et messieurs, je ne me suis trouvé nullement dépaysé à Montréal. Je n'étais pas à l'étranger ; j'étais encore en France ici. Tout — votre langue, vos usages, votre amabilité, votre foi — tout me rappelait ma patrie bien-aimée. Et j'avais peine à m'imaginer que des milliers de kilomètres me séparaient de cette France que je vais revoir sous peu et où je dirai — avec la plus entière sincérité, je vous assure — quel coeur et quel esprit français on trouve ici.

Je voudrais ce soir vous retracer — oh ! dans ses très grandes lignes, en m'arrêtant seulement aux grandes actions auxquelles elle prit part — l'histoire de la division avec laquelle je fis, comme aumônier, la plus grande partie de la campagne. Je serais heureux si je pouvais par là vous faire entrevoir au moins ce que fut la vie — et quel fut par conséquent — l'héroïsme du soldat français ; vous donner son portrait moral en essayant de vous montrer ce qu'il fit et comment il le fit.

J'avais déjà plusieurs mois de campagne dans un régiment d'infanterie quand à la fin de septembre 1915, je reçus, du grand quartier général, ma nomination d'aumônier à la 154e division. J'avais l'ordre de rejoindre d'urgence ma nouvelle unité. Mes paquets furent vite prêts. Deux jours après, j'étais au poste de commandement du général commandant la 154e division, — une division volante, ce que nous appelons en langage militaire une division " bouche-trous ". Ce qui vous explique, d'un mot, pourquoi je me suis tant promené durant la guerre d'un bout à l'autre du front, de la frontière suisse à la mer du Nord ; comment aussi ma division eut à prendre part à bon nombre de grosses affaires ; en Belgique, en Artois, dans l'Aisne, au Chemin des Dames, en Champagne, à Verdun, en Lorraine, en Alsace.

Je rejoignis donc ma nouvelle division. Elle était engagée depuis quelques jours dans cette grosse attaque d'Artois de l'automne 1915 qui, menée simultanément avec celle de Champagne à la même date, fit naître un instant dans nos âmes de si belles espérances. Les premiers jours de l'attaque avaient été heureux : on avait gagné du terrain. On avait avancé devant Mont St-Eloye, devant Neuville St-Vaast, jusqu'à cette crête de Vimy où se couvrirent de gloire, en cette même année, vos héroïques soldats canadiens ; on avait repris Souchez ; on était aux portes de Lens. C'est à Ablain St-Nazaire, à 2 km. environ en arrière de Souchez, que je me présentai à mon nouveau général, à Ablain St-Nazaire, village tout en ruines, comme j'en avais déjà vu tant et tant, comme je devais en revoir, hélas ! encore plus !... Il était midi. Et la bataille faisait rage.

L'avance était arrêtée; mais l'Allemand, furieux, s'efforçait de reprendre le terrain perdu par lui dans les jours précédents. La pluie tombait à torrents ; et c'était un déluge d'eau et de fer ; car l'artillerie, des deux côtés, donnait violemment depuis huit jours. Le soir même, je rejoignais en première ligne un des régiments de ma division qui devait faire précisément cette nuit-là une petite attaque locale destinée à améliorer sa position.

Dans le courant de mars, nous embarquions à Belfort. Il n'y avait pas de doute: c'était pour Verdun.

Après avoir retracé l'épisode de l'arrivée à Révigny, le R. P. Ferrand esquisse avec vigueur les scènes d'un bombardement affreux qui faisait rage à l'arrivée de la division.

Le conférencier retrace alors toutes les émouvantes péripéties de deux attaques déclenchés dans le secteur de Verdun, du 31 juillet au 6 août 1916, et du 22 décembre 1916 au 19 janvier 1917, par le régiment d'infanterie de ligne dont il était aumônier.

Il y parle de l'atrocité des combats homériques qui se sont livrés autour de la ville martyre dont la résistance acharnée a donné à la France le premier espoir de revanche.

Après quinze jours de repos aux environs de Bar-le-Duc, nous embarquions à St-Dizier pour aller dans la Somme tenir le secteur devant Chaulnes en attendant que l'armée anglaise qui, au début de cette année 1917, étendait son front, vînt nous y relever. Nous n'y restâmes pas longtemps. C'était trop calme pour des jeunes comme nous!

L'orateur narre ensuite quelques phases des sanglants combats de l'Aisne. L'armée française avançait victorieuse lorsque l'offensive soudain arrêta. Les poilus sentaient qu'ils pouvaient encore poursuivre le Boche.

Pourquoi cette offensive s'arrêta-t-elle à peine commencée ? Quelle fut la cause de cet échec ? Il ne m'appartient pas de le rechercher ici. La lumière d'ailleurs est loin d'être faite à ce sujet.

Ce que je viens de dire, mesdames et messieurs, du soldat français, de son héroïsme, de son esprit religieux, je pourrais le dire tout aussi bien du soldat canadien qui, partout, sur notre front, se révéla le digne émule de son frère de France. Si j'avais eu à retracer l'histoire d'une division canadienne, l'histoire, en particulier, de votre 22e bataillon que vous vous apprêtez à juste raison à recevoir triomphalement à Montréal, je n'aurais pas parlé autrement.

Un voeu en terminant, mesdames et messieurs, c'est votre voeu à tous, je n'en doute pas. Vos soldats et les nôtres ont participé à la même lutte, enduré les mêmes souffrances, combattu côte à côte pour la même cause. C'est un lien qui s'est noué et qui n'ira désormais qu'en se resserrant pour que vive le Canada, pour que vive la France.

M. H. Ponsot a terminé la soirée par une allocution.

"Quand nous glorifions les armées françaises nous glorifions en même temps celles de nos alliés, a-t-il dit.

"Quant au Canada, j'ai envers lui des sentiments graves. Quand, au beau soleil printanier, je vois défiler vos vigoureuses légions de retour, je sens en moi une impression profonde. J'assiste à un tournant de votre histoire, j'en ai la conviction. Je crois profondément en la grandeur, en la beauté, et en l'héroïsme de la nation canadienne, et j'ai la certitude que l'avenir lui réserve les plus brillantes destinées."

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour [illegible] supérieure No 4621—Gote Cokel, [illegible] commune en biens de Moses Tokar, peintre de la cité et district de Montréal, demandeur, vs. ledit Moses Tokar, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour en cette cause. J. N. DECARIE, procureur de la demanderesse.
Montréal, 29 janvier 1919.

COUR SUPERIEURE pour la Province de Québec, district de Montréal, No 2910—Dame Alice Revaux, épouse commune en biens de Arthur Devroede, commerçant des cité et district de Montréal, et dûment autorisée à ester en justice, demanderesse, contre ledit Arthur Devroede, du même lieu, défendeur. La demanderesse a formé une demande en séparation de biens, ce jour contre le défendeur. Le procureur de la demanderesse, J. W. PILON.
Montréal, 17 février 1919.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4765. — Légaré Auto and Supplies Limited, de Montréal, demanderesse, vs J. R. Groulx, du même lieu, défendeur. Le 5ème jour de mai 1919, à 10 heures de l'avant-midi, au lieu d'emmagasinage des effets du dit défendeur, au No 375 rue Ontario Est, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un camion-automobile "Packard" et accessoires. Conditions : argent comptant. R. Robitaille, H. C. S.
Montréal, 23 avril 1919.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 6737. — Hector Chartrand, demandeur, vs Wilfrid Desjardins, défendeur. Le troisième jour de mai 1919, à deux heures de l'après-midi, au No 2090 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en voitures. Conditions : argent comptant. G .A. Normandin, H. C. S.
Montréal, 23 avril 1919.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 4559. — De Cécile Célina Montmarquette et al., de Montréal, demanderesses ,vs Dame Délina Beaubien, veuve d'Adolphe Lemay, de Montréal, défenderesse. Le 3ème jour de mai 1919, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de la dite défenderesse, au No 479 rue Cadieux, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. L. J. S. Racette, H. C. S.
Montréal, 24 avril 1919.

MORT D'UN PRINCE JAPONAIS

(Service de la Presse associée)

Tokio, 24. — Le prince Sunehisa, chef de la maison royale de Takeda, vient de mourir.

Le prince Sunehisa était né le 22 septembre 1882. Il avait servi pendant ces dernières années comme commandant de cavalerie dans l'armée japonaise. Le 30 avril 1908 il épousait la princesse Masako, fille de feu l'empereur Mutsuhto. Son épouse et deux enfants lui survivent.

POUR UNE MAUVAISE HALEINE

Des dents cariées, un estomac dérangé et des intestins en mauvais ordre sont les causes de mauvaise haleine. Si vos dents sont bonnes portez attention à vos intestins. Procurez-vous, chez quelque pharmacien, le Sirop Curatif de la Mère Seigel. 15 à 30 gouttes après les repas nettoieront l'estomac et empêcheront une mauvaise haleine. 50c. et $1.00 la bouteille. N'achetez pas de substituts. Ayez l'original. 5

La Corporation des obligations Municipales Limitée

INTERET DE MAI
COUPONS

A partir du 15 avril courant, les coupons d'intérêt des obligations municipales, paroissiales ou scolaires devenant dus le 1er mai prochain, seront payés sur présentation, à nos bureaux.

Les porteurs de coupons résidant en dehors de la ville n'auront qu'à les diriger par lettre recommandée sur l'un de nos bureaux suivants :

124 rue St-Pierre, QUEBEC — 7 Place d'Armes, MONTREAL

LE MANUEL DU SPECULATEUR

contient des informations intéressantes sur les valeurs spéculatives. Pour recevoir gratis un exemplaire de l'édition d'avril, il suffit de s'adresser à

M. J. A. SAUVE
chez
FAIRBANKS, GOSSELIN & CO
86, rue St-François-Xavier, 86
MONTREAL
Téléphone Main 4090 — Main 340.

BUREAUX MODERNES
A LOUER
DANS L'IMMEUBLE VERSAILLES
Pour renseignements, s'adresser à Raoul Galipeau, 90 St-Jacques. Tél. Main 7080.

SERA-T-IL PAYANT DE DEMENAGER LE VIEUX POELE A GAZ?

POURQUOI dépenser de l'argent en déménageant ce vieux poêle à gaz qui a servi nombre d'années, quand vous pouvez vous procurer un moderne

POELE A GAZ CABINET

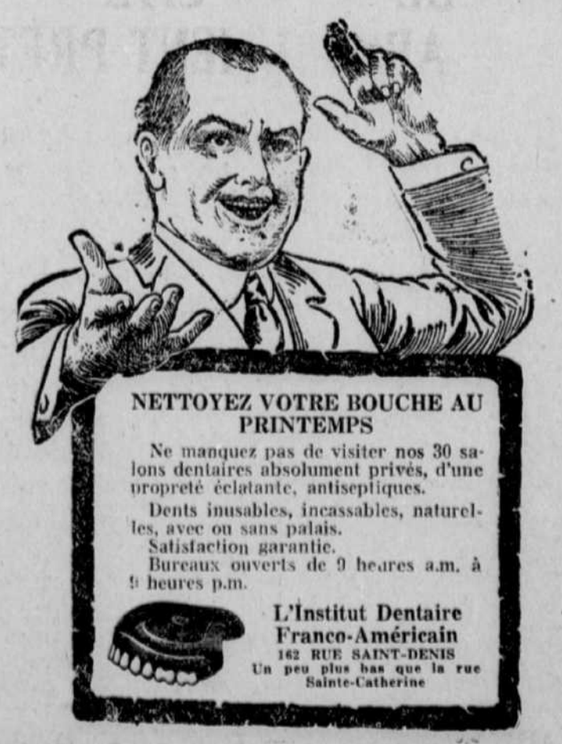
à conditions faciles et vous le faire installer dans votre nouvelle résidence ?

Nous avons un assortiment considérable et complet et nous aimerions à conférer avec vous et vous le montrer.

Ouvert le soir, excepté les mercredis et jeudis

Montreal Light, Heat & Power Cons.

605-611 Ste-Catherine O. — 529 Ste-Catherine E.
1007 ave. Mont-Royal E. — 834 Ste-Catherine, Mais.
83 rue Craig Ouest.



NETTOYEZ VOTRE BOUCHE AU PRINTEMPS

Ne manquez pas de visiter nos 30 salons dentaires absolument privés, d'une propreté éclatante, antiseptiques.

Dents inusables, incassables, naturelles, avec ou sans palais.

Satisfaction garantie.

Bureaux ouverts de 9 heures a.m. à 9 heures p.m.

L'Institut Dentaire Franco-Américain
162 RUE SAINT-DENIS
Un peu plus bas que la rue Sainte-Catherine

Anémiques, Poitrinaires, Convalescents, le reconstituant qu'il vous faut, c'est le

=VIN MORIN=

CRÉSO-PHATES

Incomparable pour tonifier les poumons, enrichir le sang, suralimenter les nerfs et renforcir tout l'organisme.

En Vente Partout. DR. ED. MORIN & CIE., Limitée, Québec, Canada. 3

L'ITALIE SE RETIRE DE LA CONFERENCE

M. Orlando a averti M. Clemenceau qu'à cause de la déclaration retentissante de M. Wilson au sujet de Fiume, la délégation italienne a décidé de quitter Paris, à deux heures, aujourd'hui.

(Service de la Presse associée)

Paris, 24. — Le premier ministre d'Italie, M. Orlando, a envoyé une note officielle à M. Clemenceau, l'avertissant qu'à la suite de la déclaration faite par le président Wilson, la délégation italienne a décidé de quitter Paris à deux heures, cet après-midi. Les délégués ont pris cette décision dans une réunion qu'ils ont tenue, hier après-midi.

On a appris aux quartiers généraux italiens que les délégués italiens n'ont été informés de la déclaration du président Wilson que lorsqu'elle parut dans les journaux de l'après-midi. M. Orlando a immédiatement envoyé une note à MM. Clemenceau et Lloyd George pour leur demander si les délégués pouvaient rester à la Conférence de la paix, après la publication d'une telle déclaration. Les délégués italiens n'avaient pas encore reçu de réponse tard, hier soir.

UN DEFI.

Paris, 24. — La déclaration du président Wilson qu'il ne cédera pas sur la question de l'Adriatique, a créé une sensation profonde à la Conférence de la paix, et il a lancé le gant aux partisans des traités secrets déconcertant tout à fait les délégués qui étaient prêts à des compromis sur certains points renfermés dans des documents secrets et venant à l'encontre de des quatorze points de Wilson.

La vigoureuse déclaration du président Wilson, tout en visant directement les problèmes de l'Adriatique, porte aussi sur la controverse de Kiao-Tchéou dans laquelle le Japon s'appuie sur des ententes secrètes, faites avec la Grande-Bretagne, la France et l'Italie en 1917, pour revendiquer les colonies de l'Allemagne dans le Shantung.

Les délégués regardent généralement le discours du président Wilson comme un défi qui dispose une fois pour toutes de la question de savoir si les documents secrets, que ne connaissaient pas plusieurs nations qui ont pris part à cette guerre, doivent figurer dans un traité de paix suivant un armistice dans lequel tous les alliés ont prix des engagements sans tenir compte d'aucun traité secret.

La situation italienne a jeté dans l'ombre toutes les autres questions du jour à Paris et était le seul sujet de conversation dans les milieux diplomatiques et mondains.

Le vice-amiral italien Thaon di Revel, l'ancien chef d'état-major italien, a quitté Paris pour Rome. Le général Armando Diaz, commandant en chef des armées italiennes devait partir pour l'Italie hier soir, dit-on.

Lorsqu'on apprit ce matin que M. Orlando n'avait pas assisté à la séance du jour du conseil des Quatre des bruits commencèrent à courir. M. Orlando demeura aux quartiers-généraux italiens mais on vint lui apporter plusieurs notes.

Les délégués britanniques, français et italiens se firent réciproquement des propositions. Des nouvelles de compromis circulaient dans Paris mais on avait compté sans le président Wilson qui dissipa toutes les espérances de conciliation en publiant sa déclaration.

DECLARATION DE M. WILSON

En publiant sa déclaration officielle sur la question de l'Adriatique le président Wilson a laissé savoir qu'il désire encore une fois attirer l'attention sur le fait qu'il y a certains principes bien définis qui ont été acceptés par les peuples du monde comme étant la base d'une paix raisonnable. La délégation des Etats-Unis rappelle simplement ceci afin qu'on ne devie pas de ces principes.

Le texte du rapport se lit comme suit :

"Vu l'importance capitale des questions discutées et afin de jeter toute la lumière possible sur ce qui est compris dans cette discussion, j'espère que le rapport suivant contribuera à la formation finale d'une opinion et à une solution satisfaisante.

"Quand l'Italie est entrée en guerre elle y est entrée avec une entente privée entre elle la Grande-Bretagne et la France, connue sous le nom de "traité de Londres". Depuis ce temps les circonstances ont changé. Plusieurs autres puissances, grandes et petites, sont entrées dans la tourmente, sans rien savoir de cette entente.

"Lempire austro-hongrois, alors ennemi de l'Europe et aux dépens duquel le pacte de Londres aurait été gardé dans le cas d'une victoire, s'est écroulé et n'existe plus. De plus, les différentes parties de cet Empire (l'Italie et ses associés l'admettent) seront érigées en Etats indépendants et associés dans une Ligue des nations, pas avec ceux qui récemment étaient nos ennemis, mais avec l'Italie elle-même et avec les puissances qui ont combattu aux côtés de l'Italie dans la grande guerre pour la liberté.

"Nous rétablirons leur liberté aussi bien que la nôtre. Ils doivent faire partie des petits Etats dont les intérêts devront être sauvegardés dorénavant, aussi scrupuleusement que les intérêts des Etats les plus puissants.

"La guerre s'est terminée par la proposition à l'Allemagne d'un armistice et d'une paix qui seraient fondés sur des principes clairement définis qui rétabliraient un nouvel état de droit et de justice. D'après ces principes, la paix a été non seulement conçue avec l'Allemagne mais aussi, formulée. Elle sera établie d'après ces principes. Nous ne pouvons pas demander aux puissances de proposer et de faire la paix avec l'Autriche et d'établir une nouvelle base d'indépendance et de droits dans les Etats qui constituaient jadis l'Empire austro-hongrois et dans les Etats balkanique sur des principes d'une autre espèce. Nous devons appliquer à ces pays les mêmes principes pour le règlement européen que dans la paix avec l'Allemagne. C'est après l'expression formelle de ces principes que l'initiative de la paix a été prise. Et c'est sur eux que la paix doit être basée.

FIUME AUX CROATES

Si on doit adhérer à ces principes, Fiume sera la porte du commerce, non de l'Italie, mais du territoire au nord et au nord-est de ce port : la Hongrie, la Bohème, la Roumanie et les Etats du nouveau groupe yougo-slave. Donner Fiume à l'Italie ferait croire que nous avons donné délibérément ce port dont ont besoin ces pays pour l'accès à la Méditerranée, à une puissance dont il ne fait pas partie intégrale et dont la souveraineté semblerait inévitablement étrangère et non confondue à la vie commerciale et industrielle des régions qui doivent utiliser ce port. C'est pour cette raison, sans aucun doute, que Fiume ne fut pas inséré dans le pacte de Londres, mais assigné définitivement aux Croates.

" Et la raison pour laquelle le pacte de Londres encercla plusieurs des îles de la côte est de l'Adriatique et une partie de la côte de la Dalmatie qui touche à cette mer, n'était pas seulement parce qu'ici et là sur ces îles et qu'ici et là sur cette côte, il y avait des gens de sang et de descendance italienne mais aussi et surtout, parce qu'on savait qu'il appartenait à l'Italie de prendre pied au milieu des détroits de l'est de l'Adriatique, afin de protéger ses propres côtes contre toute agression navale de l'Autriche-Hongrie.

" Mais l'Autriche-Hongrie n'existe plus. On a proposé que les fortifications que le gouvernemeunt autrichien y avait construites soient rasées et détruites pour toujours.

" C'est le projet de la Ligue des nations que les nouveaux Etats qui seront formés autour de cette côte acceptent une limitation d'armement pour éloigner les menaces d'agression. Il n'y a aucune crainte touchant le traitement des groupes italiens de ces pays, parce que des garanties suffisantes seront données, sous la sanction internationale pour le traitemuent égal et équitable de toutes les minorités.

" Bref, toute question mêlée à cette affaire porte un aspect nouveau — un nouvel aspect donné par la victoire du droit pour laquelle l'Italie a fait le dernier sacrifice de son sang et de son argent. L'Italie, unie aux quatre autres puissances, est devenue l'une des protectrices de l'ordre qu'elle a si bien contribué à rétablir .

" Au nord et au nord-est, ses frontières naturelles ont été complètement restaurées, tout le long des Alpes, du nord-ouest au sud-ouest, jusqu'au bout de la péninsule istrienne, comprenant la grande ilmite de partage des eaux où se trouvent Trieste et Pola et toutes les belles régions que la nature embellit ont été données à la grande péninsule sur laquelle s'est déroulée la vie historique du peuple latin, à travers les siècles, depuis que Rome a été bâtie sur ses sept collines.

" Son unité antique a été rétablie. Ses frontières ont été poussées jusqu'aux grands murs qui forment ses citadelles naturelles. Il dépend d'elle d'être entourée d'amis ; de montrer aux peuples récemment libérés au delà de l'Adriatique, la très noble qualité de grandeur de magnanimité ; la préférence de la justice à l'intérêt.

" Les nations associées à elle les nations qui ne savaient rien du traité de Londres, ou de toute autre entente qui était faite avant le commencement de ce grand conflit et qui ont fait le suprême sacrifice dans l'intérêt de la paix du monde non pas dans leur intérêt seul, sont maintenant unies avec leurs associées plus âgées et lui demandent de reprendre son premier rang dans le nouvel Etat de l'Europe.

" Les Etats-Unis sont les amis de l'Italie, leur population vient au nombre de plusieurs millions, des côtes mêmes de l'Italie ; ils sont liés par le sang aussi bien que par l'affection au peuple de l'Italie. De tels liens ne peuvent jamais être brisés. Et les Etats-Unis furent privilégiés par la généreuse autorisation de ses associés dans la guerre de poser les prémisses de la paix que nous sommes sur le point de signer ; d'établir des termes qu'ils avaient eux-mêmes formulés et dans lesquels j'étais leur porte-parole.

" Ils sont contraints de prendre des décisions conformes à ces principes. Ils ne peuvent faire autrement. Ils ont confiance dans l'Italie, et dans cette confiance ils croient que l'Italie ne leur demandera rien d'inconciliable avec ces obligations sacrées.

" Il ne s'agit pas d'intérêts, à l'heure actuelle, mais il s'agit du droit des peuples, des Etats, anciens et nouveaux, des peuples libérés et des peuples que les monarques ne croyaient pas dignes de ce droit ; et par-dessus tout, du droit du monde à la paix et à de tels règlements d'intérêts qui assureront le maintien de cette paix.

" Ce sont les seuls principes pour lesquels les Etats-Unis ont combattu Ce sont les seuls principes d'après lesquels ils consentiront à faire la paix. C'est sur ces principes seuls qu'ils espèrent et qu'ils croient que le peuple d'Italie voudra aussi faire la paix. "

LE TRAITE DE LONDRES

Londres, 24. — La Presse Associée, au sujet de la question des réclamations de l'Italie, apprend que par le traité de Londres, l'Italie avait droit à la possession de Trieste, de Pola et d'une partie de la Dalmatie, mais que Fiume serait à la Croatie.

La Grande-Bretagne a averti l'Italie, dans son propre intérêt, de renoncer à quelques-unes de ses réclamations, mais si les Italiens insistent sur leurs droits en vertu du traité, la Grande-Bretagne et la France sont prêts à honorer leurs signatures ; alors Fiume devra être remis à la Croatie.

On croit que le président Wilson a publié sa déclaration sous sa propre responsabilité et que les premiers ministres Lloyd George et Clemenceau s'emploient activement à régler le différend.

LA HONGRIE

UNE DEMANDE D'ARMISTICE

BUDAPEST DEMANDE AUX TROUPES ROUMAINES DE SUSPENDRE LEUR OFFENSIVE — CES DERNIERES AGISSENT SOUS LES ORDRES DES ALLIES, POUR COMBATTRE LES PROGRES DU BOLCHEVISME.

(Service de la Presse associée)

Berlin, 24. — Des dépêches de Vienne annoncent que le gouvernement soviet en Hongrie a demandé la suspension de l'offensive roumaine et la conclusion d'un armistice. Une de ces dépêches cite le "Nieue Wiener Journal" à ce propos. La dépêche annonce que le ministère de Bela Kun s'est déclaré prêt à démissionner en faveur d'un gouvernement socialiste. Ces rapports sont relatifs au départ pour Budapest du colonel Cunningham, ambassadeur anglais à Vienne, mais le "Vossische Zeitung" opine que le départ de Cunningham pour Budapest est une simple réponse à l'invitation du gouvernement de Bela Kun de venir se rendre compte par lui-même que les rumeurs de meurtre et de pillage sont faux.

Londres, 24. — L'agence Reuter dit apprendre que l'offensive roumaine en Hongrie progresse très bien. La Roumanie agit sous les ordres des Alliés dans l'intention d'arrêter l'avance bolcheviste. On n'entend pas faire l'occupation du territoire sans la sanction de la conférence de la paix. On croit que la possibilité des progrès bolchevistes en Roumanie bien que pas encore tout à fait disparue est cependant encore lointaine.

La situation roumaine s'améliore de jour en jour. L'arrivée des vivres et du matériel de guerre maintient chez les troupes roumaines, un moral excellent.

Londres, 24. — Les Cosaques agissant de concert avec les troupes sibériennes sous les ordres du général Kolchak, ont commencé une offensive dans la Russie méridionale, au sud de Samara. Ils ont pris plusieurs petits villages à l'ouest de Vralsk. Une dépêche russe admet l'avance des Cosaques et dit que les Bolcheviki se retirent sous la pression ennemie. Cosaques et Bolcheviki se battent autour de Shevorkin.

Uralsk est sur la frontière du territoire de l'Oural et de la région trans-gaspienne. C'est le terminus d'une ligne de chemin de fer qui la relie à Saratov.

LES AVIATEURS

PAS D'ENVOLÉE AVANT MAI

LA TEMPERATURE POUR LA TRAVERSEE AERIENNE DE L'ATLANTIQUE NE SERA PAS FAVORABLE AVANT LA FIN DU MOIS.

(Service de la Presse Associée)

Saint-Jean, Terre-Neuve, 24. — Les météorologistes du "Royal Air Force" s'accordent à dire que la température pour la traversée aérienne de l'Atlantique ne sera pas favorable avant la fin du mois.

Les forts vents de l'est qui ont retardé jusqu'ici l'expédition de deux aviateurs Haroker et Raynham, ont disparu pour donner suite à une série de vents contraires du nord et du sud, dont les vagues se font sentir spécialement sur les bancs de Terre-Neuve et jusqu'au milieu de l'océan. Les aviateurs ne veulent pas se risquer à tout hasard et sentent bien le besoin de vents favorables.

Le vent et la pluie assiègent encore aujourd'hui les deux camps des aviateurs rivaux et le lieutenant L.-J. Clements, expert météorologiste du "Royal Air Force" leur conseille d'attendre de meilleurs jours.

Le ministère de l'aviation à Londres a causé une forte surprise aux deux aviateurs lorsqu'il leur a demandé dans un message le pourquoi de leur retard "puisque les conditions atmosphériques sont favorables à l'expédition, dit-on en Angleterre."

Les aviateurs ont répondu par l'entremise de Clements qui a remis les choses au point, en signalant au ministère la fausseté des rapports qui lui ont été transmis sur la température.

Avec le retard probable de l'expédition, il faudra de toute nécessité frapper de nouveaux timbres pour les lettres que transporteront les aviateurs ; le timbre actuel porte les mots: "Première traversée aérienne de l'Atlantique, avril 1919."

Mgr PIETRO DI MARIA EN ROUTE POUR QUÉBEC

Mgr Pietro di Maria, délégué apostolique au Canada, était hier de passage à l'archevêché, en compagnie de M. le chanoine Hallé, de Québec. Tous deux étaient en route pour cette dernière ville.

LE MOIS DE MARIE

La cérémonie traditionnelle de l'ouverture du mois de Marie à Notre-Dame de Bon Secours aura lieu le mercredi, 30 avril au soir, à 7 heures 30.

ALLEMAGNE

HAMBOURG EN ÉTAT DE SIÈGE

A LA SUITE DE DESORDRES, LA POLICE REÇOIT L'ORDRE DE FUSILLER IMMEDIATEMENT TOUTE PERSONNE ARMEE, TOUT PILLEUR ET QUICONQUE RESISTERA PAR LA VIOLENCE.

Copenhague, 24. — (De la Presse associée). — Des nouvelles de Hambourg apprennent que l'état de siège a été proclamé dans cet important port allemand et dans les banlieues d'Altona et de Wandsbeck. A la suite des désordres qui se sont produits à Hambourg, la police a reçu l'ordre de fusiller immédiatement toute personne qui sera prise les armes à la main, ou qui pillera ou qui résistera par la violence à la police.

REGIME DE FER

Berlin, 24. — La situation est devenue sérieuse à Brême. Berlin apprend que le Sénat y a proclamé l'état de siège et que la publication des journaux, des pamphlets et des affiches y est interdite. Les citoyens n'ont pas la permission de se servir des téléphones ni des télégraphes pour leur usage privé; les lettres sont censurées, les restaurants, les théâtres, les cinémas et les écoles ont reçu ordre de fermer leurs portes.

Les règlements défendent de plus à tout le monde de se trouver dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin. On a suspendu le trafic, on a empêché même les gens d'aller aux églises et on a placé un cordon de troupes autour de la ville.

Le "Lokal Anzeiger" rapporte que le terrorisme règne encore à Munich et que la capitale de la Bavière est à deux doigts de la banqueroute. La misère s'y déploie et presque tous les ouvriers sont sans travail. Les communistes s'emparent de tous les vivres qui arrivent. On en distribue un peu aux femmes et aux enfants mais les cuisines publiques et les hôpitaux sont frustrés de la part à laquelle ils ont droit.

Le même journal ajoute que le gouvernement Hoffmann a l'intention de se transporter de Bamberg à Nuremberg parce qu'il est rumeur que les communistes de cette dernière ville, de concert avec ceux de Munich, projettent une attaque par surprise contre le gouvernement et que celui-ci espère annuler l'effort de ses ennemis en se déplaçant ainsi.

Le Dr Levien l'un des communistes de Munich aurait avoué à ses confidents que les troupes communistes ne sont pas de taille à lutter contre celles du gouvernement. On dit que Levien et d'autres chefs communistes songent à se rendre à Budapest en aéroplane, emportant de l'argent pris dans les banques de Munich.

LA MUSIQUE MILITAIRE DES VÉTÉRANS FRANÇAIS

C'est afin de prêter son concours au gouvernement américain, lors de la souscription de l'emprunt de la liberté, que la Musique militaire des vétérans français est venue en Amérique. Elle était sur le point de s'en retourner en France, lorsque l'armistice fut signé. Le gouvernement français lui ayant accordé une prolongation de congé, elle entreprit une nouvelle tournée dans les principales villes. Partout où elle se fit entendre elle reçut les acclamations d'un public enthousiaste et nombreux. Aujourd'hui ses succès ne se comptent plus. C'est chargée de lauriers qu'elle vient à Montréal. Son concert au théâtre de Sa Majesté, dimanche soir prochain, sera, selon toute probabilité, le dernier qu'elle donnera en Amérique. Le concert devait avoir lieu dimanche après-midi. Il a été remis dans la soirée pour permettre aux musiciens de prendre part dans l'après-midi à la parade d'Ypres.

Le récital de dimanche sera donc une occasion unique d'entendre l'une des plus belles organisations musicales de France, une association composée de braves qui ont tous servi leur pays et qui, avant d'aller au feu, comptaient parmi les meilleurs musiciens. Car il ne faut pas perdre de vue que la Musique militaire des vétérans français se compose d'anciens membres de la Garde républicaine et de premiers prix du Conservatoire. Titres qui valent leur poids lorsque l'on songe à la célébrité universelle de ces deux foyers de musique.

Tous les préparatifs sont faits pour assurer le succès du récital de dimanche prochain. Ainsi que nous l'avons annoncé, la fête sera donnée sous les auspices des plus hautes personnalités sociales de la province. Ce sera une fête d'art et de patriotisme. Fête d'art par le choix de la musique et la qualité des musiciens, fête patriotique par l'objet du concert qui est de venir en aide aux soldats et aux orphelins français de la guerre.

On peut se procurer des billets au contrôle du théâtre de Sa Majesté et au magasin de musique Archambault.

(Communiqué).

CERCLE PÉD GOGIQUE ROY

Vendredi prochain, le 25 courant, le Cercle pédagogique Roy tiendra son assemblée régulière à l'Académie du Plateau.

M. l'abbé J. N. Dupuis y donnera une conférence sur "Sainte Jeanne d'Arc" et le président y lira un travail intitulé "Enseignement Religieux".

Avant la séance, M. Yves Le Rouzic donnera un cours de mathématiques.

Nous comptons que tous nos membres se feront un devoir d'assister à cette séance. Tous les autres instituteurs sont cordialement invités.

La séance commencera à 8 heures 15.

(Communiqué).

Dupuis Frères

Une vente sensationnelle de laine

2,000 LIVRES DE LAINE D'AUSTRALIE EN BALLES DE 2 ONCES

La meilleure laine sur le marché pour le tricot à la broche ou au crochet.

Un heureux achat nous permet d'offrir cette laine en balles de DEUX ONCES pour le prix d'une.

Désirez-vous vous faire un gilet-tricot ou un chandail ?

Profitez de cette chance extraordinaire de vous avoir un superbe chandail à moitié prix.

Avec chaque livre de laine nous donnerons une feuille avec toutes les indications pour faire un très joli chandail au crochet.

Nous avons cette laine dans 30 couleurs différentes.

Rappelez-vous : 2 onces pour le prix d'une.. .. .. .. .59



COULEURS :

Blanc	Cardinal	Marine
Noir	Vert	Réséda
Maïs	Lilas	Copenhague
Vieil or	Améthyste	Vert golf
Turquoise	Rose pâle	Brun
Wisteria	Argent	Vieux rose
Jaune	Kaki	Rose foncé
Orange	Rose	Fraise

Bottines pour hommes



BOTTINES pour hommes, chevreau noir, genre Balmoral, forme large ou pointue, en noir ou brun pourpre à couture Mackay. Pointures de 5½ à 10. Occasion du vendredi **5.45**

Au rez-de-chaussée.

AU TROISIEME

CARPETTES en velours Wilton, sans couture, choix de dessins et très belle valeur. Grandeurs—

7.6	x 9	pieds. Val. 40.00.	Spécial 32.50
9	x 10.6	pieds. Val. 49.50.	Spécial 42.50
9	x 12	pieds. Val. 55.50.	Spécial 47.50
10.6	x 12	pieds. Val. 63.50.	Spécial 55.50
10.6	x 13.6	pieds. Val. 74.50.	Spécial 67.50
12	x 12	pieds. Val. 77.50.	Spécial 69.50
12	x 13.6	pieds. Val. 85.00.	Spécial 75.00

LE FELTOL

Couverture de plancher peu coûteuse et la meilleure valeur qu'il y a sur le marché, dessins de fleurs et de tuiles, qualité durable et de belle apparence. La verge carrée.. .. .. **.59**

Au troisième.

Très spécial pour messieurs



SOUS - VETEMENTS combinaisons, demi - pesanteur, aussi fil mercerisé, manches et jambes courtes, en blanc et naturel. Grandeurs 32 à 46. Rég. jusqu'à 3.00 pour .. **1.19**

CHEMISES négligées, poignets mous et doubles, jolies rayures de couleurs, style ample. Pointures 14 à 16½. Très spécial.. .. .. **.98**

Au rez-de-chaussée.

GRANDE VALEUR

COTON A DRAPS UNI, non blanchi, fabrication canadienne, qualité pesante, 2 verges ½ de largeur. Rég. 1.10 la verge pour.. .. .. **.59**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

VALEURS SPECIALES



en fait de pantalons pour hommes, très bien finis. 5 poches et passe-ceinture, bord uni ou relevé.

En tweed rayé gris.. .. .. **2.50**

En tweed diagonal brun.. .. .. .. **3.00**

En tweed Worsted anglais rayé gris **3.95**

En vécuna noir tout laine.. .. .. .. **6.00**

Au rez-de-chaussée.

PATISSERIES

5,000 douzaines de BEIGNES riches (véritables beignes de famille). Rég. .30 la douzaine. Vendredi.. .. .. **.23**

Mille-feuilles, petits fours, macarons, St-Honoré, sorbets, enfin tout ce que vous désirez en fait de pâtisserie de choix pour noces, fêtes, etc.

Donnez votre commande ce soir, de 6 à 10 heures.

Au rez-de-chaussée.

PIPES

2,000 PIPES, 30 différents genres, véritable bruyère française. Rég. .40 et .50 chacune. Vendredi.. .. .. **.33**

Au rez-de-chaussée.

EPICERIE DUPUIS

Téléphonez votre commande d'épicerie ce soir, avant 10 heures. Appelez Est 8000. 9 téléphones à votre service.

SPECIAUX POUR CE SOIR ET VENDREDI TOUTE LA JOURNEE

Graisse composée, chaudière 3 lbs.. .. .. .. **.90**

Fèves au lard avec sauce aux tomates de Clark. La boîte de .15 pour.. .. .. **.10**

Pois à soupe, garantis cuisant, 3 lbs.. .. .. .. **.21**

Amidon pur ,cornstarch), 4 paquets.. .. .. **.39**

Farine à pâtisserie, marque Dupuis. Le scac7 libm z m bmb puis. Le sac de 7 livres.. **.42**

Savon de toilette Ivoire ou Fairy, 4 morceaux pour **.26**

Cacao Fry, la boîte ½ livre.. .. .. **.20**

Allumettes silencieuses (300), 3 boîtes.. .. .. .. **.25**

Avec commande d'épicerie.

MEILLEUR SUCRE GRANULE

10 livres du meilleur sucre granulé pour.. .. **.98**

Avec commande d'épicerie.

Sirop d'érable nouveau, garanti pur. La boîte de 8½ livres.. .. .. **1.69**

Nouveau sucre d'érable, garanti pur, la lb.. .. .. **.30**

Empois blanc, 2 lbs.. .. .. .. .25

Sapolio, le morceau.. .. .. .. .10

Confitures aux fraises ou aux framboises. La jarre 1 lb.. .. .31

La chaudière 4 lbs.. .. .. .. 1.08

Farine de maïs blanche, 5 livres.. .. .. .28

Avoine Quaker roulée, le paquet.. .. .. .30

Meilleures tomates empaquetées dans des boîtes sanitaires. La plus grosse boîte sur le marché. La boîte.. .. .. .15

Lait Klim, la boîte .15, .35 et 3.40

Purée de tomates italiennes, la boîte.. .. .. .10

Gelée en poudre B.O., ou impérial, toutes saveurs, 3 paquets pour.. .. .. .29

Sucre du pays. Le morceau .10

Miel de trèfle blanc, chaudière .. .. .90

Pois verts de jardin. La boîte.. .. .. .12

6 boîtes.. .. .. .70

12 boîtes.. .. .. 1.39

Petites fèves en gousses. La boîte.. .. .. .20

6 boîtes.. .. .. 1.10

12 boîtes.. .. .. 2.15

Chocolat Baker, pour la cuisine, le morceau.. .. .. .15

2 pour.. .. .. .25

PRODUITS DE CLARKE

Sauce au tomates, la boîte .18, .23 et.. .. .. .35

Spaghetti avec fromage, la boîte .15, .23 et.. .. .. .35

Fèves au lard avec sauce aux tomates, la boîte .10, .15, .20, .25 et.. .. .. .30

Soupe aux tomates, la boîte .. .. .12½

6 boîtes pour.. .. .. .70

12 boîtes pour.. .. .. 1.38

Viande hachée et épicée, la boîte.. .. .. .10 et .15

Biftek avec oignons, la bte .30

Bœuf salé cuit, la boîte .30 et .. .. .45

Dîner bouilli, la bcte.. .. .. .25

Farine de sarrasin. 3 livres .25

Farine Ogilvie ou Regal.

Le sac de 7 lbs.. .. .. .48

Le sac de 24 lbs.. .. .. 1.68

Le sac de 98 lbs.. .. .. 6.48

Clovisses fraîches, 2 boîtes.. .35

Soupe au vermicelle, tomates, Campbell, 3 boîtes.. .. .. .. .48

Pruneaux frais, la lb.. .. .. .20

Marmelade d'oranges, la jarre .. .. .30

Nourriture à déjeuner Ralston, le paquet.. .. .. .25

Blé roulé, 3 lbs.. .. .. .25

Farine d'avoine Quaker ou Tillson, le paquet.. .. .. .29

Crème d'orge de Mackay, le paquet.. .. .. .35

Amidon Corn Starch, 2 laquets .. .. .25

Shredded Wheat, le paquet .15

2 paquets.. .. .. .25

Farine préparée Brodie XXX, le paquet de 6 lbs.. .. .. .. .55

Grape-Nut ou Post Toasties, 2 paquets.. .. .. .29

Raisin épépiné, 2 paquets.. .29

Corn Flakes Quaker, le paquet .. .. .11

Sirop de table, la jarre.. .. .28

Saumon rouge, la boîte 1 lb .45

Lait évaporé St-Charles, la boîte.. .. .. .18

Lait condensé, marque Betty, la boîte.. .. .. .22

Ananas en tranches, la boîte .23, Pois jaunes pour la soupe, 3 livres.. .. .. .24

Beurre d'érable, la lb.. .. .. .25

Saumon rose, la boîte ½ lb .15

Saumon Clematis, la boîte 1 livre.. .. .. .25

THES ET CAFES DE CHOIX

Thé vert Japon, la lb .55, .60, .65 et.. .. .. .70

Thé noir mélangé, la lb.. .. .52

Thé noir Orange Pekoe, la lb .75

Café spécial, la lb.. .. .. .. .35

Café Mocha et Java, la lb.. .45

Café Standard Java, la lb.. .55

LEGUMES

Betteraves rouges ou carottes, 3 livres.. .. .. .10

Navets de Québec, 4 lbs: : .12

Oignons rouges, 4 lbs.. .. .. .25

Patates des Montagnes Vertes, 12 lbs.. .. .. .35

La poche 90 lbs 2.50

Purée de tomates, la boîte No 1 pour.. .. .. .10

PROVISIONS

Graisse "Easi-first" ou "Domestic. La lb.. .. .. .34

La chaudière de 3 lbs.. .. .. .99

Graisse pure, la lb.. .. .. .. .37

La chaudière 3 lbs.. .. .. .. 1.10

Meilleur bacon Windsor, désossé, la lb.. .. .. .63

Meilleur jambon prépare au sucre, entier, la lb.. .. .. .. .42

Meilleur bacon à déjeuner, la lb.. .. .. .52

SAVONS ET POUDRES

Savon Comfort, Queen Laundry, Sunlight, Sunny Monuday, Surprise ou P.G. Naphta, 4 morceaux pour.. .. .. .29

Poudre Gold Dust ou Lustrine, 5 paquets.. .. .. .28

Nettoyeur Drudge ou Maple Leaf, 3 boîtes.. .. .. .21

Nettoyeur Old Dutch, 3 boîtes pour.. .. .. .28

Tablettes à laver Kalomite, le morceau.. .. .. .20

Au sous-sol.

Dupuis Frères LIMITEE

LE MAGASIN DU PEUPLE

447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. B. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.